

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DU TRAVAIL NON LIBRE AUX LUTTES QUOTIDIENNES : LE CAS DES TRAVAILLEUSES
DOMESTIQUES MIGRANTES NON ARABES À BEYROUTH

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

NARGESS MUSTAPHA

NOVEMBRE 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Par où commencer ? Ce mémoire est l'aboutissement d'un long voyage, parsemé de défis, d'apprentissages et de rencontres marquantes. Ces mots de remerciements témoignent de ma gratitude envers toutes les personnes qui ont rendu possible ce parcours.

À toutes les participantes à cette recherche, ce mémoire vous appartient autant qu'à moi. À Delphine, Gemma, Julia, Lili, Mado, Mala, Meriam, Rahel A., Rahel Z. et Rose, merci de m'avoir fait confiance et d'avoir partagé les facettes les plus intimes de vos parcours. Vous m'avez montré que les trajectoires migratoires ne sont jamais de simples déplacements géographiques, mais des expériences profondément humaines, façonnées par des structures de pouvoir et une volonté de transformation. Votre combativité et votre détermination face aux systèmes d'oppression continuent d'inspirer mon engagement militant et ma pratique de recherche, bien au-delà de ces pages.

À ma directrice, Elsa Galerand, pour sa rigueur intellectuelle et sa pensée critique qui ont profondément transformé ma manière d'appréhender la recherche féministe et décoloniale. À travers sa direction, j'ai découvert non seulement une pensée incisive, mais aussi une manière d'habiter la recherche où l'engagement théorique et politique sont indissociables. Ses commentaires exigeants, toujours ancrés dans une vision transformatrice de la recherche, ont été déterminants même quand le chemin semblait long et sinueux.

À mon amoureux Leslie, pour sa patience et sa confiance inébranlable. Ses encouragements quotidiens m'ont donné la force d'aller jusqu'au bout, et sa douceur ont apaisé les moments les plus stressants. Son amour a été une ancre précieuse dans ce processus parfois éprouvant.

À mes chères amies Bochra, Fatima et Nada, pour être mon refuge et mon système de soutien. Leur présence, dans la joie comme dans le doute, a été essentielle pour maintenir le cap. Leur amitié indéfectible et leur soutien précieux au fil des années ont été fondamentaux dans la réalisation de ce mémoire.

À ma famille, pour son amour et son soutien inconditionnel à chaque étape. À mes frères, Ali, Alaa et Momo, dont le soutien moral, matériel et émotionnel m'a permis d'aller au bout de ce parcours, ainsi qu'à leurs compagnes Mélanie, Carol et Sheida, pour leur présence et cette sororité qui m'a tant soutenue. À mes neveux et nièces, Alycia, Léa, Mya, Karim et Habib, dont la lumière a apporté joie et légèreté tout au long de ces années.

Une dédicace spéciale à mes parents, à qui je dois tout. Leur parcours migratoire, du Liban natal vers le Québec en 1978, a façonné mon regard sur les mobilités humaines. Leurs sacrifices, leur résilience et leur capacité à surmonter des défis immenses m'ont appris à écouter et à comprendre les histoires migratoires, celles qui tissent les existences à travers les frontières et les générations. Ce mémoire s'inscrit dans la continuité de leur héritage : celui de croire en la dignité et la force des trajectoires humaines. Merci de m'avoir transmis ces valeurs et cette détermination, qui résonnent avec les parcours des femmes rencontrées dans cette recherche.

À toutes les personnes non nommées, mais qui se reconnaîtront, pour leurs encouragements, leurs gestes d'appui, leurs paroles bienveillantes à des moments clés : merci du fond du cœur.

Ce mémoire représente plus qu'un simple exercice académique, il incarne la tension constante entre la rigueur intellectuelle et engagement pour la justice sociale. Dans un contexte où ces deux dimensions sont souvent présentées comme antagonistes, ce travail tente de tracer une voie où la production de connaissances et lutte pour la transformation sociale se nourrissent mutuellement. C'est grâce au soutien de toutes ces personnes que j'ai pu maintenir cet équilibre précieux entre recherche et engagement.

Enfin, je souligne le soutien de la Bourse Robert Bélanger et Francine Descarries qui a été déterminant durant les premières phases de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 REVUE DE LA LITTÉRATURE	6
1.1 Le genre des migrations, de la mondialisation et de la Nouvelle Division Internationale du Travail ...	7
1.2 Les migrations Sud-Sud : un aperçu des mobilités au Moyen-Orient et au Liban.....	10
1.3 Retour sur l'histoire et la structuration du secteur de la domesticité au Liban	12
1.4 Des travailleuses combatives	19
CHAPITRE 2 CADRAGE THÉORIQUE, OBJETS ET QUESTIONS DE RECHERCHE	27
2.1 Cadrage théorique	27
2.1.1 La conceptualisation du travail domestique en termes de travail reproductif.....	27
2.1.2 Retour sur la genèse de la critique intersectionnelle et décoloniale du travail domestique	28
2.1.3 Penser les pratiques combatives : le « travail de survie » comme vecteur d'analyse intersectionnelle	31
2.2 Objectifs et pistes de recherche	32
CHAPITRE 3 L'ENTRÉE SUR LE TERRAIN ET LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE	35
3.1 La phase exploratoire et l'entrée sur le terrain	35
3.1.1 La phase exploratoire.....	35
3.1.2 L'entrée sur le terrain.....	36
3.1.3 Terrain d'enquête : Le Migrant Community Center (Beyrouth).....	40
3.2 Méthodologie et présentation des participantes	41
3.2.1 Ethnographie féministe et décoloniale.....	41
3.2.2 Entretiens semi-directifs et récits biographiques	42
3.2.3 L'observation directe et participante	44
3.2.4 Rencontres militantes et constitution de l'échantillon	45
CHAPITRE 4 RÉCITS MIGRATOIRES : ÉMIGRATION ET « FÉMINISATION DE LA SURVIE » ...	48
4.1 Des conditions d'origine aux déterminants migratoires : une diversité de parcours.....	49
4.1.1 La migration comme stratégie économique	50
4.1.2 Les rapports sociaux de sexe dans la construction des projets migratoires	54
4.1.3 En quête de liberté et responsabilités familiales	58
4.2 La mise en œuvre du projet migratoire	60

4.2.1	Les réseaux familiaux transnationaux.....	60
4.2.2	Les filières institutionnelles de la migration	64
4.2.3	Des trajectoires migratoires singulières	66
4.3	Les conditions d'entrée : dispositifs de contrôle et pratiques d'altérisation	69
4.3.1	La police des frontières : les expériences de Julia, Meriam et Rose.....	69
	CHAPITRE 5 LE SERVICE DOMESTIQUE AU LIBAN : la réalité d'un travail non libre	74
5.1	Vivre chez les employeurs-se-s : les dimensions spatiales du rapport de domesticité.....	75
5.1.1	Les conditions d'hébergement : vécus et récits d'expériences	76
5.2	Le contenu du travail et son caractère illimité dans le temps.....	80
5.2.1	Le contenu du travail réel	80
5.2.2	Entretenir et servir l'autre	82
5.2.3	Temporalités et spatialités du travail domestique : la disponibilité sans limites	85
5.2.4	L'enfermement comme modalité spécifique de mise au travail	88
5.2.5	« Le travail de survie »	93
5.2.6	Jour de repos : un temps à soi pour militer	96
5.3	Le travail de <i>care</i> — à distance — des mères transnationales	99
	CONCLUSION	106
	ANNEXE A PORTRAITS DES PARTICIPANTES	120
	BIBLIOGRAPHIE	126

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ARM : ANTI-RACISM MOVEMENT

FENASOL : Fédération nationale des syndicats des ouvriers et employés du Liban

MCC: Migrant Community Center

NDIT : Nouvelle Division Internationale du Travail

UDTM : Union des travailleuses domestiques migrantes

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse aux parcours migratoires, aux conditions de vie, de travail et de lutte de femmes non arabes ayant immigré au Liban où elles sont employées en tant que travailleuses domestiques. Il se situe ainsi au croisement des sociologies des migrations de travail, des rapports de domesticité et des dynamiques Sud-Sud.

Sur le plan théorique, cette recherche s'inscrit dans une perspective féministe intersectionnelle et décoloniale qui veut rendre compte de la combativité largement invisibilisée de ces travailleuses. Sur le plan empirique, ce mémoire s'appuie sur une enquête de terrain de type ethnographique et engagée menée à Beyrouth (2016-2017), combinant entretiens et observation participante. Au total, dix entretiens biographiques ont été réalisés auprès des travailleuses domestiques migrantes avec qui j'ai par ailleurs milité.

L'analyse des données produites s'articule autour de trois axes principaux : 1) les parcours migratoires qui renvoient aux dynamiques globales de « féminisation de la survie » et aux stratégies familiales transnationales qu'elles engendrent ; 2) les conditions concrètes de vie et de travail sous le système de la kafala, des conditions qui relèvent de formes de « travail non libre » ; 3) les formes de résistance développées par les travailleuses. Si ce dernier aspect ne fait pas l'objet d'un développement spécifique dans ce mémoire, il a néanmoins guidé ma compréhension des conditions réelles d'existence de ces femmes.

Cette recherche plaide finalement pour le développement d'une sociologie centrée sur les pratiques de résistance déployées par travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban, cela en vue de s'extraire de la lecture orientaliste et/ou occidento-centrée qui produit la figure victime de « la femme du tiers-monde », comme l'a montré Chandra Mohanty (1984). Une figure fort éloignée de la réalité des travailleuses que j'ai rencontrées. Ce mémoire veut ainsi contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques du travail non libre dans le contexte de la mondialisation, tout en proposant une approche qui fait valoir l'activisme des travailleuses et leur combativité.

MOTS-CLÉS : Beyrouth, Migrations, Travail domestique, Travail de care, Travail non libre, Exploitation, Race, Résistance.

INTRODUCTION

Au moment d'écrire ces lignes, des milliers de travailleuses domestiques migrantes non arabes sont abandonnées par leurs employeurs dans le contexte de l'invasion israélienne au Liban (2024). Sans papiers, ni moyens de quitter le pays, et alors que les ressources et l'aide humanitaire sont prioritairement destinées aux citoyens libanais, elles sont de nouveau livrées à elles-mêmes, suivant un schéma de marginalisation et de racisme systémique déjà observé lors des crises précédentes : de l'invasion israélienne de 2006 à l'effondrement économique du pays en 2019, en passant par l'explosion du port de Beyrouth en 2020 et la pandémie de covid-19. Face à l'inaction du ministère libanais du Travail et à l'impuissance de leurs représentations diplomatiques, elles se retrouvent dans un vide institutionnel qui reflète leur position structurelle dans la société libanaise.

Leur précarité institutionnalisée trouve son fondement juridique dans le système de la kafala, un régime de parrainage qui lie légalement les travailleuses à leurs employeurs-es. En conférant aux employeurs-es le statut de garants légaux de leurs employées domestiques, ce système produit les conditions d'une dépendance et d'une forme spécifique de « travail non libre ». En attachant leur droit de séjour et leur mobilité au bon vouloir des personnes employeuses, ce système produit des formes modernes de servitude. Pourtant, loin d'être de simples victimes passives, ces femmes développent des formes de combativité et de résistance, tant individuelles que collectives, ayant une portée significative. Des réseaux de solidarité, qui se sont activés pendant la pandémie de covid-19, aux initiatives d'aide mutuelle lors de l'effondrement économique et des crises successives, elles démontrent une capacité d'organisation et de mobilisation qui défie leur invisibilisation systémique.

Face à cette invisibilisation, il est important de rappeler que les mobilisations des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban s'inscrivent dans une histoire plus longue. Dès les années 1980, les violences subies par les travailleuses domestiques migrantes non arabes commencent à être documentées par des organisations caritatives de l'Église qui offrent refuge et assistance (Moors et al., 2009, cités dans Kobaissy, 2016). Ces premières initiatives marquent le début d'une reconnaissance des abus systémiques qu'elles subissent. Au tournant des années 2000, face à la multiplication des cas signalés, des organisations locales et internationales dénoncent le

caractère systémique de ces violences ancrées dans un racisme institutionnalisé (Kobaissy, 2016). Les témoignages de violences psychologiques, physiques et sexuelles, relayés par les médias et les organisations non gouvernementales, révèlent l'ampleur de leur exploitation. Comme le souligne Abdulrahim (2015), l'absence de protection les rend particulièrement vulnérables aux abus, parfois mortels. En 2008, Human Rights Watch rapportait le décès d'une travailleuse par semaine, des cas où la responsabilité des employeurs était rarement examinée (Ghorbani, 2015).

Cette impunité s'explique notamment par un cadre légal hostile et discriminatoire hérité de la période coloniale. Le Code du travail libanais, établi dans les dernières années du mandat français (1920-1946), maintient aujourd'hui encore l'exclusion de plusieurs catégories de travailleurs de ses protections : « les domestiques au service de particuliers, les travailleurs agricoles et les employé-e-s recruté-e-s au sein de la famille » (Yehya, 2015, cité dans Younes, 2019, para. 3). Les travailleuses domestiques migrantes non arabes se trouvent ainsi exclues des protections liées aux droits du travail au Liban. En conséquence, elles ne bénéficient pas de droits fondamentaux en matière de conditions de travail, d'horaires et de rémunération. L'article 92 du même code leur interdit par ailleurs de se syndiquer, renforçant ainsi leur précarité et limitant leur capacité à défendre leurs droits collectivement (Ghorbani, 2015).

Malgré ce cadre légal restrictif, les travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban ont développé diverses formes d'organisation collective dès les années 1980, comme en témoigne le récent rapport produit par Anti-Racism Movement (2023). D'abord informelles et centrées autour des communautés nationales et des espaces religieux, ces mobilisations se sont progressivement structurées. La création de réseaux de solidarité, l'organisation d'actions collectives et l'établissement de liens avec les organisations locales de défenses des droits ont permis aux travailleuses de rendre visibles leurs revendications. Ces mobilisations, bien qu'entravées par un contexte hautement restrictif, s'inscrivent dans la durée et témoignent d'une capacité de résistance et d'organisation qui va bien au-delà des crises ponctuelles et qui contredit factuellement la figure victime à laquelle sont souvent associées les travailleuses domestiques migrantes. Dans les faits, ces travailleuses sont actrices de changement.

Pour comprendre ces dynamiques de résistance, ce mémoire propose d'examiner plus largement les migrations de travail domestique migrant dans un contexte de mondialisation néolibérale. Si de

nombreux travaux portent sur les migrations féminines du travail, peu d'entre eux traitent les mouvements migratoires des travailleuses qui n'ont pas le Nord comme destination (Borgeaud-Garciandía et Georges, 2014). Pourtant, à l'instar des pays occidentaux, les pays du Golfe et ceux du Proche-Orient contribuent à l'accélération de la mondialisation néolibérale par l'entremise de la migration internationale du travail. En ce sens, cette recherche propose d'explorer les migrations internationales de la main-d'œuvre féminine « dans et entre "les Suds" » (Borgeaud-Garciandía et Georges, 2014), en prenant pour exemple l'espace migratoire du Moyen-Orient. Cette recherche entend par là contribuer aux études portant sur le travail domestique migrant au Liban et sur son inscription dans la division internationale du travail.

Je me suis d'abord intéressée à ce sujet lors de ma scolarité de maîtrise en sociologie. Ce sont des lectures portant sur les critiques féministes du travail et de l'économie politique qui ont suscité mon intérêt sur le thème de la mondialisation, des rapports sociaux de sexe et du travail reproductif « payé ». Plus précisément, c'est la lecture du travail d'Evelyn Nakano Glenn (2009) sur la division raciale du travail reproductif aux États-Unis qui m'a replongée dans mes souvenirs d'été, au Liban, mon pays d'origine. Je repensais à la présence non négligeable des migrantes à Beyrouth, sur les balcons, dans les entrées d'immeuble et les rues, à la plage ou dans les restaurants à s'occuper d'enfants qui ne sont pas les leurs. Je repensais aussi à celles que j'ai croisées dans le cadre de visites familiales, à la façon dont on leur parlait et dont elles étaient dépeintes lors de conversations. Je me souviens encore de certains événements qui avaient suscité un profond sentiment d'impuissance, d'injustice et de colère. J'étais peut-être en vacances, mais mon antiracisme ne l'était pas.

Ma colère résonnait avec mon parcours d'engagement et mon militantisme contre les rapports de domination. La lecture de Glenn, sur la division raciale du travail reproductif, a été déterminante dans mon parcours, conjuguée à mon expérience militante, elle a cristallisé une démarche où s'entremêlent l'intime, le militant et l'académique.

Si c'est la combativité des travailleuses qui a initialement motivé cette recherche, l'analyse de leurs conditions réelles d'existence s'est imposée comme une question préalable. En effet, pour comprendre comment ces femmes parviennent à se mobiliser et à s'organiser malgré les contraintes

qui pèsent sur elles, il est essentiel d'examiner dans un premier temps les conditions matérielles et structurelles qui façonnent leur quotidien. C'est cette question qui oriente ce mémoire.

Cette recherche s'attache principalement à comprendre les **parcours migratoires** et les **conditions de vie et de travail** des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban. En restituant ces conditions matérielles et structurelles, il s'agit de montrer **comment elles façonnent à la fois les contraintes et les marges d'action** de ces femmes. Si la question des résistances et de la combativité traverse la réflexion, elle n'en constitue pas l'objet empirique principal : **elle se dégage plutôt comme un horizon d'analyse**, permettant de lire autrement les expériences vécues et les gestes de survie du quotidien.

Le présent mémoire est divisé en cinq chapitres.

Le premier chapitre est consacré à la revue de la littérature qui a présidé à la construction de ma démarche de recherche. Le deuxième chapitre présente le cadre théorique retenu, les objectifs et les questions de recherche. Le troisième chapitre est consacré à l'exposition de la démarche méthodologique et aux conditions de réalisation de l'enquête de terrain.

Les chapitres suivants sont les chapitres de résultats. Le quatrième chapitre analyse les parcours de vie prémigratoires des participantes. Il rend compte de la diversité des trajectoires sociales, professionnelles et familiales qui ont structuré les projets migratoires des participantes. Il revient sur les motivations du départ, les stratégies de mise en œuvre de la migration, et les conditions d'entrée au Liban.

Le cinquième chapitre est centré sur les conditions de vie et de travail des participantes. Il donne à voir les mécanismes qui produisent et maintiennent une situation de travail non libre. À partir des récits d'expérience, passée ou présente, j'analyse tour à tour les conditions d'hébergement et les modalités concrètes de mises au travail domestique, la disponibilité permanente et le contrôle des mobilités comme modes spécifiques d'appropriation du temps et des corps des travailleuses. Ce chapitre met également en lumière les différentes formes de violence qui caractérisent ces relations de domesticité, de l'enfermement aux restrictions des jours de repos. Il se termine par l'analyse du

travail de care transnational, illustrant comment ces femmes s'inscrivent dans des chaînes mondiales de care.

Ainsi, ce mémoire documente les parcours migratoires, les conditions de vie et de travail, mais aussi les pratiques résistances des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban. Pour saisir la complexité de ces expériences, cette recherche s'inscrit dans une perspective décoloniale et féministe qui met en lumière la manière dont ces expériences se structurent à l'intersection des rapports sociaux de sexe, de race et de classe, où le « sexe est racisé et la race est sexuée », des dimensions peu considérées dans la littérature existante.

CHAPITRE 1

REVUE DE LA LITTÉRATURE

Le présent chapitre servira à exposer la revue de la littérature que j'ai réalisée pour dresser un état de la question sur le thème général des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban.

Pour rendre compte de l'état des connaissances disponibles, je procéderai ici en quatre temps. Tout d'abord, je m'intéresserai à la littérature qui montre comment la problématique du genre a été introduite dans les travaux scientifiques sur les migrations internationales comme à celle qui examine les liens entre genre, mondialisation et nouvelle division internationale du travail (NDIT) (1.1), puisque c'est dans le cadre de ces recherches que s'inscrivent celles qui portent sur le travail domestique migrant. La deuxième section sera consacrée aux études qui portent sur les dynamiques migratoires entre les Suds. Je m'arrêterai sur le cas de l'espace migratoire que constitue le Moyen-Orient, et plus particulièrement sur celui du Liban (1.2). Dans un troisième temps, je présenterai les recherches sur les travailleuses domestiques qui ont déjà été menées au Liban, je reviendrai alors sur le système de la kafala ainsi que sur la manière dont le secteur de la domesticité y est structuré (1.3). La dernière section sera finalement centrée sur les quelques recherches qui ont contribué à faire valoir la combativité quotidienne de ces travailleuses, depuis les espaces confinés de leur travail jusqu'aux espaces publics, que cette combativité soit formalisée et organisée ou marquée par l'ordinaire du quotidien (1.4).

Cette progression du global vers le local répond à une logique analytique, elle vise à comprendre comment les conditions de vie et de travail des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban s'inscrivent dans des rapports globaux de domination économique, raciale et genrée. En retracant les cadres théoriques qui ont façonné l'étude du travail domestique migrant, cette revue cherche ainsi à situer empiriquement et théoriquement le terrain de recherche dans un continuum allant des transformations de la mondialisation néolibérale jusqu'aux réalités concrètes vécues par ces femmes. Les résistances et pratiques combatives, bien que présente en filigrane, y sont abordées comme une conséquence et un prolongement possible de ces conditions d'existence plutôt que comme un objet direct d'analyse.

1.1 Le genre des migrations, de la mondialisation et de la Nouvelle Division Internationale du Travail

Durant les vingt dernières années, de nombreuses études se sont consacrées à l'analyse des migrations dans une perspective de genre. En replaçant *le genre au cœur des migrations*, ces analyses ont permis de renverser la perspective androcentrique qui dominait jusque-là et de réinterroger les phénomènes migratoires d'un point de vue féministe. En rendant visibles les femmes au sein des mobilités internationales et des marchés du travail mondialisés, elles ont surtout mis en évidence l'importance stratégique du travail des migrantes.

L'ensemble des recherches consultées sur le thème du genre des migrations montrent que, si les femmes ont toujours composé près de 50 % des flux migratoires mondiaux (Catarino et Morokvasic, 2005), l'étude des migrations a longtemps nié leur présence et leur participation aux migrations de travail. Jusqu'aux années 1970, « le neutre masculin fut considéré comme suffisamment légitime pour représenter tous les migrants » (Catarino et Morokvasic, 2005, para. 2) et cette appréhension dominante des migrations comme phénomène essentiellement masculin est à comprendre comme un signe de l'androcentrisme qui continue d'imprégnier les analyses en sciences sociales, selon Catarino & Morokvasic (2005). Pour Oso Casas (2004), l'effacement des femmes dans les études classiques sur les mouvements migratoires renvoie plus largement à la « dévalorisation du rôle des femmes en tant qu'actrices économiques et sociales » (Oso Casas, 2004, p. 166). L'occultation des femmes migrantes prendrait plus précisément ancrage « dans le modèle familial patriarcal, qui considère la femme comme dépendante de l'homme, principal support économique et détenteur de l'autorité dans l'unité domestique » (Morokvasic, 1984, cité dans Oso Casas, 2004, p. 166) ; modèle qui conduit à l'invisibilisation du travail féminin et de sa contribution à la production économique (Oso Casas, 2004). Aussi, selon Oso Casas (2004), jusqu'à la prise en compte de la problématique du genre, la figure de la femme migrante demeure « réduite au stéréotype de la femme qui vient rejoindre son conjoint, de la femme économiquement inactive, dépendante de l'homme migrant » (Oso Casas, 2004, p. 165) dans le savoir sur les migrations. Celui-ci aurait ainsi redoublé l'image stéréotypée des femmes en migration et la représentation traditionnelle, faisant *de l'homme le référent universel* des mouvements migratoires (Morokvasic, 1984 ; Catarino et Morokvasic, 2005 ; Ambrosetti et al., 2008). En s'appuyant sur l'idée que la migration est le fait des seuls hommes, les théories classiques ont relégué les femmes aux espaces censés leur revenir :

la sphère domestique et reproductive (Oso, 2004 ; Catarino et Morokvasic, 2005). Pour rendre compte de l'existence des migrantes dans les mobilités internationales, il a donc fallu opérer un renversement de perspective (Catarino et Morokvasic, 2005).

C'est surtout à partir des années 1980 que des chercheuses ont entamé un travail de déconstruction visant à rompre avec la vision exclusivement masculine de l'expérience migratoire (Catarino et Morokvasic, 2005). Les chercheuses se sont alors employées à interroger les mouvements migratoires en termes de rapports sociaux de sexe (Morokvasic, 2008). Depuis l'apparition des premiers travaux réalisés dans cette perspective, la production de connaissances et de savoirs sur les femmes en migration n'a cessé de se cumuler. Selon Gabaccia et al. (2006), l'intérêt porté à la problématique de la migration des femmes dans les recherches s'expliquerait davantage par « l'augmentation du nombre de chercheuses dans la communauté académique que par l'effet d'une prise de conscience généralisée de l'importance des rapports de genre comme élément structurant des migrations » (Ambrosetti et al., 2008, n.p.). L'évolution de la réflexion s'accorde en tout cas « avec l'augmentation des courants migratoires de caractère économique de femmes qui se déplacent seules, comme pionnières de la migration familiale ou qui soutiennent financièrement la famille au pays » (Oso Casas, 2004, p. 165). Nous sommes ainsi passés d'un vide théorique dans la littérature sur les femmes et le genre en migrations à une augmentation fulgurante de travaux sur le sujet. L'analyse des migrations en fonction des rapports sociaux de sexe a permis « de sortir au grand jour non seulement les migrantes, mais aussi les travailleuses et les femmes actrices du développement » (Oso Casas, 2004, p. 176).

Ainsi, pour rendre compte de l'existence des femmes émigrées et immigrées dans la recherche, il a fallu déplier l'invisible. L'essentiel se trouvait là, dans cet objet d'analyse spécifique : les femmes sont maintenant étudiées en tant que protagonistes de la migration et non plus simplement en tant que suiveuses passives des hommes migrants (Oso Casas, 2004). L'intégration de la perspective de genre a ainsi contribué à rendre visible les femmes et, par là même à découvrir le rôle stratégique qu'elles jouent au sein des « nouveaux circuits globaux du travail¹ » (Sassen, 2010).

¹ Je fais ici référence au concept *nouveaux circuits globaux du travail* ou *nouveaux marchés du travail* élaboré par Saskia Sassen, qui m'a été d'une aide importante pour mieux saisir le rôle stratégique de la main-d'œuvre féminine

Ce thème est notamment abordé dans les travaux qui interrogent les effets de la « mondialisation néolibérale » sur les femmes des pays dits du « Sud global » (Mies, 1986 ; Sassen, 1998 ; Federici, 2002). On peut d'abord mentionner ici les analyses de Federici (2002), pour qui la mondialisation économique et la « nouvelle division internationale » sont directement responsables de la crise de la reproduction sociale dans les pays du tiers-monde, crise notamment provoquée par des stratégies de développement du capital à l'échelle mondiale depuis la fin des années 1970. Celles-ci ont engendré une déstructuration des conditions de vie, une augmentation de la pauvreté et des inégalités ainsi que des effets destructeurs sur les communautés locales. Les politiques « d'ajustement structurel » imposées par le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale ont imposé des réductions massives dans les dépenses publiques, particulièrement en matière de santé, d'éducation et de services sociaux dont dépendaient les conditions de vie de nombreuses femmes (Elson, 1992). Ces politiques ont ainsi exacerbé leur précarité en les forçant à entrer sur un marché du travail informel et à migrer vers les pays du Nord où la demande pour une main-d'œuvre bon marché dans le secteur des soins et du travail domestique a explosé.

On peut aussi évoquer ici les travaux incontournables de Sassen (2006) qui montrent que la mondialisation a créé une nouvelle dynamique dans laquelle les femmes migrantes issues de régions déstabilisées par les politiques néolibérales et les conflits sont devenues une ressource importante pour combler les besoins en matière de travail domestique et des soins, notamment dans des sociétés où les États se sont progressivement désengagés. Sassen (2006, p. 74), montre que ces femmes migrantes « participent à une double dynamique : d'une part, celle de la ville mondialisée ; et d'autre part, celle des circuits qui se mettent en place pour organiser la survie dans un Sud qui connaît une misère grandissante avec la mondialisation ». De fait, l'exploitation des travailleuses domestiques migrantes est devenue un élément clé de la réorganisation du travail à l'échelle internationale (Hochschild, 2000). Le travail reproductif, historiquement invisibilisé, est aujourd'hui en partie externalisé à des femmes du Sud dans le cadre de la mondialisation, renforçant ainsi les inégalités entre le Nord et le Sud. Les chercheuses mobilisent fréquemment les notions de « chaîne de care » (Hochschild, 2000), de « division internationale du travail de care » (Parreñas, 2000) ou bien de « transfert international du travail reproductif » (Parreñas, 1998) pour

dans le cadre de la mondialisation des migrations. Voir Saskia SASSEN, « Mondialisation et géographie globale du travail », *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, 2010, pp.277-42.

désigner ce phénomène de délégation. Les femmes et les hommes privilégiés des sociétés du Nord emploient des femmes migrantes pour réaliser les tâches domestiques et de soins, telles que la préparation des repas ou les soins aux enfants et aux personnes âgées.

Ces chaînes reposent sur une « série de liens personnels entre individus dans le monde entier, basés sur l'accomplissement de tâches de care rémunérées ou non » (Hochschild, 2000, cité dans Kofman, 2008, para. 20). Car ce transfert ne se limite pas aux migrations du Sud vers le Nord. Les femmes qui émigrent, à leur tour, délèguent ces mêmes tâches aux femmes restées dans leur pays d'origine, si bien que ces transferts se manifestent aussi à l'échelle locale (Kofman, 2008), et « les personnes qui en constituent les derniers maillons ne peuvent pas se permettre de payer qui que ce soit pour effectuer les tâches de care qui leur incombent et doivent pour cela recourir au travail familial gratuit » (Kofman, 2008, para. 20).

1.2 Les migrations Sud-Sud : un aperçu des mobilités au Moyen-Orient et au Liban

Les recherches sur la NDIT et la mondialisation ont surtout mis en lumière les mouvements migratoires du Sud vers le Nord. Or, ces mêmes processus reconfigurent également les rapports entre les pays du Sud global. En effet, la circulation de la main-d'œuvre féminine domestique s'observe aussi dans les Suds dans lesquels se déploie une diversité de trajectoires migratoires souvent négligée par la littérature dominante.

Les mouvements migratoires des travailleuses qui n'ont pas le « Nord » comme destination sont peu documentés (Borgeaud-Garciandía et Georges, 2014), ce qui participe de l'invisibilisation de certains parcours migratoires nécessaires à la compréhension des effets de la nouvelle division internationale du travail (Borgeaud-Garciandía et Georges, 2014). En centrant le modèle sur le cas des femmes qui migrent davantage du Sud vers le Nord, ces analyses ne tiennent pas compte des nombreux travaux « qui ont depuis longtemps montré que la majorité des flux migratoires mondiaux avaient lieu entre les pays du Sud et... les pays du Sud, ou encore étaient des flux internes » et renvoient, par la même occasion, à une vision ethnocentrique de la migration (Avril et Cartier, 2019, p. 138). En adoptant une perspective qui met en avant « le point de vue des sociologues des pays du Sud ou de l'Est comme Mirjana Morokvasic, la carte des flux migratoires

féminins, y compris dans les emplois domestiques, apparaît plus complexe et nuancée [...] » (Avril et Cartier, 2019, p. 138).

L'étude des migrations féminines « dans, entre ou depuis “les Suds”² » rend compte de la complexité et de la pluralité « de la figure de “femme travailleuse migrante” » et des parcours migratoires (Borgeaud-Gaciandía et Georges, 2014). Dépasser la vision « Nord-Sud » prédominante dans les recherches en sciences sociales, et reconnaître les rapports entre « les Suds », permet d'aborder la mondialisation et les interactions entre mondialisation, travail et genre sous un angle renouvelé (Lautier, 2010).

La littérature montre que le Moyen-Orient constitue l'une des principales zones de flux migratoires à l'échelle mondiale (Bret, 2012). Au cours des années 1970 et 1980, la composition de l'immigration au Moyen-Orient s'est grandement modifiée, cette période témoigne d'un remplacement important de la main-d'œuvre importée, surtout dans les secteurs les moins qualifiés du marché du travail (Bret, 2012). Ainsi, des travailleurs venus de l'Asie, notamment des Philippines, du Pakistan, du Sri Lanka et de l'Inde, remplacent les travailleurs arabes (Bret, 2012). Ces vastes mouvements s'organisent au sein des États du Conseil de coopération du Golfe³ « où la rente pétrolière dégage des ressources abondantes qui leur permettent de déléguer les tâches économiques les moins valorisées » (Bret, 2012, para. 7). La Guerre du Golfe (1991) a pour sa part suscité « d'importants mouvements de population au Moyen-Orient et a entraîné une reconfiguration profonde du système migratoire régional lié notamment à l'embargo sur l'Irak et à la permanence de la tension israélo-palestinienne » (Berthomière et al., 2006, para. 7). Ces conflits ont contribué à produire des mouvements de réfugié-e-s palestinien-ne-s et irakien-ne-s qui s'inscrivent dans le temps long ainsi qu'à accroître des migrations plus récentes de travail depuis l'Asie du Sud (Berthomière et al., 2006). À l'instar des pays du Golfe, des pays périphériques, tels que le Liban et la Jordanie, font aussi partie de ce mouvement d'importation de main-d'œuvre

² Selon l'expression de Boregeaud-Gaciandia et Georges, l'utilisation des termes « les Suds » et « les Nords » au pluriel, entre guillemets, vise à mettre en évidence à la fois la diversité de ces régions et les limites heuristiques de la dichotomie « Nord-Sud » qu'elle sous-entend. Voir Natacha BORGEAUD-GARCIANDIA, Isabel GEORGES, « « Travailleuses en migration dans « les Suds ». Déplacements de regards, reconfigurations de l'objet ? », *Revue Tiers Monde*, 2014, p.7-24. En ligne sur <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2014-1-page-7.htm>

³ Tel que précisé par Bret (2012), l'État du Conseil de coopération du Golfe est composé des pays suivants : Arabie Saoudite, Oman, Qatar, Bahreïn, Koweït, Émirats Arabes Unis.

étrangère au Moyen-Orient, et s'inscrivent dans la logique de ce que le sociologue Julien Bret (2012) appelle « un fonctionnement migratoire dérivé ».

C'est le cas du Liban qui m'intéresse ici, dont l'histoire migratoire atteste de son enracinement dans ce Moyen-Orient des migrations internationales du travail.

Comme dans l'ensemble du Moyen-Orient, l'histoire des migrations au Liban est intrinsèquement liée à l'explosion de la rente pétrolière et à son institutionnalisation (1980), devenue la principale ressource des pays du Golfe (Bret, 2012). En plus de l'explosion de la rente pétrolière, un autre facteur spécifique vient s'ajouter dans le cas libanais : la guerre civile (1975-1990). Celle-ci a entraîné le retour en Syrie de nombreux travailleurs syriens, qui furent en partie remplacés par des migrants venus d'Égypte, d'Inde, du Pakistan, des Philippines et de Turquie (Bret, 2012). À priori, ces migrations concernaient surtout des hommes « peu qualifiés, recrutés sur contrat, logés sur place et encadrés par le système de la Kafala [...] » (Bret, 2012: para. 11), système sur lequel je reviendrai.

La guerre civile libanaise a favorisé l'émigration des Libanais-e-s tout en augmentant le besoin de main-d'œuvre étrangère. Selon Bret (2012, para. 8), « les migrations qui s'orientent vers ces périphéries de l'espace migratoire moyen-oriental sont nettement plus féminines que celles qui s'orientent vers les pays centraux (davantage encore, vers le Liban que vers la Jordanie) » et concernent essentiellement le secteur du service domestique et de care.

1.3 Retour sur l'histoire et la structuration du secteur de la domesticité au Liban

D'après les données empiriques disponibles, du début du 20^e siècle jusqu'à la guerre civile libanaise (1975-1990), les ménages libanais, en particulier ceux de la bourgeoisie beyrouthine, employaient des femmes arabes à l'échelle locale et régionale pour les services domestiques (Jureidini, 2003 ; Moukarbel, 2009 ; Younes, 2015). De jeunes filles, parfois des enfants, provenant

de zones rurales (notamment de Baalbek⁴) ou de familles modestes des quartiers périphériques de Beyrouth et de Tripoli⁵, étaient ainsi placées dans des familles aisées de la capitale (Jureidini, 2003 ; Moukarbel, 2009 ; Younes, 2015). Le recours à une domestique était alors un signe de distinction sociale.

Les fluctuations géopolitiques de la région ont favorisé la présence de travailleuses syriennes, égyptiennes ainsi que de femmes réfugiées kurdes et palestiniennes dans ce secteur, selon Jureidini (2009). Selon l'étude de Younes (2015, p. 87), les conditions de travail de ces « servantes de l'avant-guerre » étaient, à bien des égards, similaires à celles des travailleuses migrantes actuelles : « le logement chez l'employeur, la disponibilité permanente et la rareté ou l'absence de congés [...] » ainsi que l'exclusion du service domestique du Code du travail national.

La guerre civile libanaise (1975-1990) apparaît cependant comme un élément clé dans la réorganisation du secteur de la domesticité et de care. Selon Moukarbel (2009, p. 30), « les tensions politiques entre Syriens, Palestiniens et Libanais (ainsi qu'entre les Libanais eux-mêmes) sont devenues si intenses durant la guerre civile »⁶ que les ménages libanais ont cessé d'employer des personnes étrangères à leurs factions politiques, communautés religieuses et nationalités (Jureidini, 2003). D'autres transformations viennent s'ajouter, notamment l'exode des Égyptiens, la réticence des Palestiniens à travailler dans ce secteur ainsi qu'un désengagement croissant des femmes libanaises envers ce type de travail, notamment avec l'arrivée massive des Asiatiques (Juredini, 2003). Ces circonstances ont provoqué une recomposition progressive de la main-d'œuvre domestique dans les années 1970 et 1980, où les femmes arabes ont été progressivement remplacées par des travailleuses domestiques migrantes non arabes issues des pays du Sud global.

Au-delà des conflits internes et régionaux, « des facteurs économiques et symboliques plus courants dans le processus d'internationalisation du travail de reproduction, tel que les écarts du coût de la main-d'œuvre et le statut de “sale boulot”, ont par ailleurs joué en faveur du recrutement

⁴ Baalbek, située dans la plaine de la Bekaa au nord du Liban. La ville, connue sous le nom d'Héliopolis durant la période hellénistique, est notamment célèbre pour ses vestiges archéologiques gréco-romains, datant de l'époque sémitique.

⁵ Reconnue comme la deuxième ville après Beyrouth, Tripoli est située dans le district nord du Liban.

⁶ Traduction libre de l'anglais

de migrantes sri-lankaises et philippines » dès les années 1970 (Younes, 2015, p. 88). Cette première vague d'immigration a été suivie, au tournant des années 1980 et 1990, par l'arrivée de travailleuses « d'Afrique de l'Est, central et de l'Ouest, ainsi que d'Asie du Sud et du Sud-Est, notamment d'Éthiopie, d'Inde, du Népal ou du Bangladesh » (Younes, 2015, p. 88).

Les femmes migrantes représentent une main-d'œuvre bon marché, qui est aussi perçue par les employeurs libanais comme plus malléable et donc plus « apte » à se conformer aux exigences de la domesticité (Jureidini, 2003 ; Glenn, 2009). Jureidini (2003, p. 96) souligne que la combinaison de leurs salaires modestes et de leur supposé « bagage culturel et politique » en fait une main-d'œuvre à la fois « abordable », « neutre » et présumée plus docile. Cette main-d'œuvre à faible coût rend la domesticité accessible à un plus large éventail de ménages, y compris ceux à faibles revenus, au point que l'appartenance de classe ne surdétermine plus cette pratique (Jureidini, 2003). Dans ce contexte, Jureidini (2003, p. 96) souligne qu'« à la fin des années quatre-vingt-dix, il était désormais “à la mode” [...] d'employer une Sri-Lankaise et, moyennant un coût supplémentaire, il était possible d'accéder à un statut plus élevé en employant une Philippine — ou même deux ou trois. »

Au cours des années 1990, le secteur du travail domestique « rémunéré » au Liban se transforme au point de devenir exclusivement le fait des femmes migrantes non arabes. L'ethnicisation et la racialisation de la domesticité ainsi que le stigmate associé à ce secteur, considéré désormais comme « dégradant », ont poussé les Libanais-e-s à déléguer ces tâches aux travailleuses migrantes, qu'ils perçoivent comme mieux adaptées aux exigences de ce « travail de l'invisible ». En reléguant ce travail aux femmes migrantes, la société libanaise lui attribue un statut d'infériorité, associant l'ethnicité et le genre des travailleuses à des stéréotypes de docilité et de disponibilité, construisant ainsi une hiérarchie interne au secteur (Jureidini, 2003). Ce processus de racialisation du travail domestique est à comprendre comme un dispositif qui naturalise les rôles sociaux attribués à ces femmes en fonction de leur origine, leur genre et leur classe, reproduisant ainsi des dynamiques postcoloniales et intersectionnelles de subordination (Anderson, 2000 ; Parreñas, 2001).

Il faut cependant rappeler que les travailleuses kurdes de l'avant-guerre étaient, elles aussi, renvoyées à une altérité radicale. Dans son étude, Moukarbel (2004, 2009) démontre que le terme *Kerdiyeh*, signifiant « femme kurde » s'était imposé comme un euphémisme pour désigner les

« servantes ». Aujourd’hui, le terme *Kerdiyeh* a cédé la place à *Sirlankieh* (Sri Lankaise), utilisé de manière générique pour désigner l’ensemble des travailleuses domestiques migrantes, indépendamment de leur nationalité (Moukarbel, 2009). Un autre terme s’est ajouté « avec l’arrivée croissante de femmes en provenance d’Éthiopie depuis les années 1990 », celui de *habachyé*, qui veut littéralement dire « abysienne » (Dahdah, 2020, p. 173). Ce glissement sémantique révèle non seulement une continuité dans les processus de racialisation du travail domestique, mais également un effacement des identités individuelles au profit d’une catégorisation basée sur l’origine perçue des travailleuses.

La racialisation des travailleuses domestiques n’est donc pas un phénomène nouveau. En revanche, elle s’accompagne aujourd’hui d’une hiérarchisation selon les lignes de l’ethnicité. Dahdah (2009, para. 16) a ainsi montré, à même les discours des Libanais-e-s à propos des travailleuses domestiques migrantes non arabes, le caractère essentialiste des stéréotypes basés sur des critères de sexe, de race, d’ethnicité, de classe et de sexualité :

Les Philippines sont considérées comme étant propres, calmes, instruites et éduquées, et donc aptes à garder les enfants. Les Sri Lankaises sont perçues comme des femmes travaillant dur et qui ne se révoltent pas face aux exigences des employeurs. Quant aux Éthiopiennes, les discours [...] de la part des hommes enquêtés sont à la fois teintés de fascination quand ils évoquent la beauté exotique de ces femmes, mais aussi une répulsion, car elles véhiculeraient, selon eux, des maladies, notamment le VIH.

Ces représentations produisent ainsi « une catégorisation ethno-professionnelle », où les compétences des travailleuses domestiques sont classées en fonction de leur origine, selon un système de « spécialisations ethniques » (Scrinzi, 2005). L’essentialisation des qualités et des compétences des travailleuses domestiques migrantes non arabes ne se limite pas aux discours stigmatisants des Libanais-e-s, elle s’inscrit également dans une hiérarchie des salaires. Les salaires versés aux travailleuses « reflètent les représentations qui leur assignent une place donnée dans la société », créant ainsi une hiérarchie salariale qui légitime ces inégalités de conditions (Destremau et Lautier, 2002, p. 259). Cette segmentation du marché de la domesticité est d’autant plus marquée au Moyen-Orient, où le recrutement est fortement internationalisé (Destremau et Lautier, 2002).

Cette hiérarchisation raciale prend des formes particulièrement marquées dans le cas des travailleuses originaires d’Afrique subsaharienne. Même si de plus en plus de chercheur-e-s

s'intéressent à la question du racisme anti-noir au Liban et plus largement dans la région du MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), les expériences spécifiques des travailleuses africaines à Beyrouth sont encore largement méconnues et sous-documentées. Cette lacune est d'autant plus significative que le racisme anti-noir au Liban s'inscrit dans une histoire complexe. Certains travaux, comme ceux de N'diaye (2008, cité dans Dahdah, 2020), suggèrent que l'assignation ethnoprofessionnelle des travailleuses perpétue un système de représentations racialisées dont les racines remonteraient en partie à la traite négrière arabo-musulmane. Cette perspective historique est enrichie par les analyses de Nisreen Kaj (2012 : n.p.) qui examine « les processus sociohistoriques par lesquels une population diverse au Liban s'est construite comme "blanche" à travers une auto-racialisation et une esthétisation sélective, avant, pendant et après la formation de l'État moderne ».⁷ Les travaux de Kaj (2012) sont particulièrement éclairants, car ils montrent comment différentes trajectoires historiques, incluant les traites arabes et ottomanes ainsi que la colonisation européenne, ont façonné les systèmes actuels de représentations raciales au Liban. Ces analyses mettent en lumière la complexité des interactions historiques qui ont modelé les dynamiques raciales, notamment à travers l'examen des contours changeants de la blanchité libanaise (Younes, 2019). Dans ce contexte, les expériences des travailleuses domestiques africaines ne peuvent être comprises sans prendre en compte cet héritage historique qui continue de structurer les rapports sociaux de race dans la société libanaise.

Ces représentations raciales historiquement construites se manifestent aujourd'hui dans des pratiques discriminatoires quotidiennes. L'étude de Moukarbel (2009) illustre comment les mécanismes de discrimination raciale s'exercent à travers un contrôle systématique du corps des travailleuses et de leurs interactions avec l'espace domestique. Au-delà de l'obligation de désinfecter la salle de bain après chaque usage, cette discrimination se concrétise à travers une multitude de pratiques quotidiennes : attribution de couverts et de produits d'hygiène de qualité inférieure, lavage séparé des vêtements, restrictions des contacts physiques avec les enfants, et confinement dans des espaces séparés pour des activités, comme regarder la télévision (Moukarbel, 2009). Ces pratiques sont soi-disant justifiées par une présomption de « saleté » associée aux travailleuses, relèvent d'une forme de racisme qui s'exprime à travers la peur de la « contamination » par le corps de l'Autre (Anderson, 2000, cité dans Moukarbel, 2009, p. 145).

⁷ Traduction libre de l'anglais

Comme le souligne Moukarbel (2009), le paradoxe de ces pratiques discriminatoires est particulièrement visible dans le cas d'une travailleuse à qui l'on confie la préparation des repas, le nettoyage de la maison et le soin des enfants, mais à qui l'on interdit de donner un baiser sur la joue du « petit-fils ». Ceci illustre l'absurdité de cette construction raciste de la « contamination ». L'auteure souligne par ailleurs que les travailleuses domestiques sri-lankaises « occupent également une position inférieure dans la hiérarchie des statuts imposés par les employeurs, qui les classent généralement après les Éthiopiennes » (Moukarbel, 2009, p. 148).

Si ces pratiques discriminatoires révèlent les manifestations quotidiennes du racisme dans l'espace domestique, elles s'inscrivent dans un cadre institutionnel plus large qui légitime et structure la subordination des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban. Au Liban, comme dans l'ensemble des pays importateurs de main-d'œuvre étrangère du Proche-Orient et des pays du Golfe, le système de la kafala organise l'immigration (Bret, 2012). Comme le suggère Beaugé (1986, p. 109), le système de la kafala renvoie d'abord à un « rapport social de transition » qui délègue, d'une certaine façon, « à la “société civile” l'une des prérogatives des États : le contrôle et la régularisation de la présence étrangère sur leur territoire ». Il s'agit entre autres d'un « système intégré de règles entre les acteurs d'un échange marchand : migrant, employeur, garant national (*Kafil*), agents de recrutement, acteurs publics » (Bret, 2012, para. 14). La migration des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban est donc étroitement contrôlée par un ensemble d'acteurs institutionnels et privés, régulant chaque étape du processus, depuis leur pays d'origine jusqu'au foyer des employeurs (Dahdah, 2010). Comme le souligne Bret (2012, para. 14), elle fonctionne comme une institution « globale » en ce qu'elle encadre « le contrôle de l'individu mobile dans toutes les dimensions de son existence en tant que migrant-e » :

elle contrôle sa mobilité, via l'organisation des filières ; ensuite, elle contrôle son emploi, via l'organisation de la délégation des occupations dévalorisées dans le pays d'accueil — en l'occurrence, du travail domestique dans un sous-ensemble des activités reproductives : les plus dévalorisées, les plus féminines, les plus déléguées, les moins nationales — ; et enfin, elle contrôle son travail, via la mise en place de relations sociales et professionnelles marquées du sceau de l'institution, que l'on a proposé de qualifier de « rapports sociaux négatifs ».

Cette emprise institutionnelle se matérialise à travers divers mécanismes. Comme l'explique Younes (2019, para. 5), bien que le système de la kafala ne soit pas explicitement légiféré, il se consolide par un ensemble de dispositifs pratiques, notamment « les agences de placement, des

documents notariaux, des circulaires et des décrets émanant du ministère du Travail et de la Sûreté Générale libanaise ». Dans le secteur de la domesticité, qui constitue « le seul débouché formel » accessible aux migrantes, ce système se renforce par une obligation contractuelle de résidence chez l'employeur, conférant à ces derniers le pouvoir de restreindre la liberté de mouvement des travailleuses (Younes, 2019).

Ces dispositifs de contrôle s'inscrivent dans un paradoxe significatif : bien qu'illégales, certaines pratiques, comme la confiscation du passeport et l'enfermement des travailleuses, sont normalisées (Jureidini, 2003 ; Abdulrahim, 2010 ; Younes, 2019). Ainsi, le contrat de travail se transforme en un véritable dispositif de contrôle où les personnes employeuses s'autorisent à priver ces femmes de toute autonomie, instaurant un régime d'asservissement. Le travail domestique semble représenter le cas le plus extrême de cette logique de contrôle, où la confusion entre vie privée et travail permet une emprise totale sur l'existence des travailleuses. L'analyse de Bret (2007, p. 101) est particulièrement éclairante sur ce point :

L'exercice de la kafala se traduit par une forme de dépersonnalisation des migrants et les place sous le contrôle direct de leurs employeurs. Ce contrôle s'exerce dans le domaine du travail, mais aussi de la résidence, des déplacements et, parfois, des activités extraprofessionnelles. Ces domaines de l'existence ne sont jamais autant confondus que dans le cas du travail domestique. Alors, on peut assister aux pires atteintes à l'intégrité physique et morale des migrants : enfermement, manque de nourriture, non-respect des contrats de travail, non-paiement des salaires, agressions physiques.

Cette confusion des domaines d'existence dans le travail domestique crée ainsi les conditions propices à des formes extrêmes d'exploitation et de violences.

Face à ces violations systématiques des droits fondamentaux, plusieurs chercheur-e-s (Jureidini, 2003, 2004 ; Moukarbel, 2004, 2009 ; Abdulrahim, 2010) étudient les conditions de vie et de travail pour illustrer les dynamiques d'abus systémiques et d'exploitation des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban. À la lumière de ces recherches sur l'exploitation systémique, les restrictions liées au système de la kafala et le poids du racisme structurel, Jureidini (2003, p. 10) mobilise le concept d'« esclavage contractuel » développé par Bales en 1997 :

le contrat est un document simplement inapplicable qui fait croire au travailleur qu'il est sur le point d'entrer dans une relation de travail vraie et respectueuse qui implique des droits et des

obligations. Bales prétend que l'esclavage contractuel (à l'instar de toute forme d'esclavage) comprend trois éléments : la violence ou la menace de violence, la limitation de la liberté de mouvement physique, enfin l'exploitation économique.

Ce concept permet de mettre en lumière le continuum d'appropriation qui s'exerce sur ces femmes et leurs corps. En effet, en rattachant le droit de séjour des travailleuses domestiques migrantes à un employeur unique, le système de la kafala transforme le statut migratoire en mécanisme de subordination. Le « sponsor » détermine alors leur mobilité, les contraignant à une relation de travail potentiellement abusive. Cette configuration réduit les travailleuses à un statut de quasi-servitude, empêchant toute possibilité d'autonomie et de « sortir du contrat » (Jureidini, 2003 ; Younes, 2017).

1.4 Des travailleuses combatives

Il est paradoxal de continuer à discuter de l'« invisibilité » du travail domestique dans le contexte libanais lorsque l'on considère que la masse significative de travailleuses qui composent la main-d'œuvre domestique. Entre 150 000 et 200 000 travailleuses domestiques migrantes, essentiellement originaires d'Asie et d'Afrique subsaharienne, se retrouvent au service de familles libanaises, ce qui constitue environ 10 % de la main-d'œuvre globale du pays et donc l'une des fractions les plus importantes de la classe ouvrière au Liban (Kobaissy, 2016).

La présence substantielle et le rôle structurel des travailleuses domestiques migrantes non arabes soulèvent alors de véritables questions sur leur visibilité sociale et politique ainsi que sur leur place dans l'espace urbain. Malgré leur omniprésence, leur travail et leur déplacement dans les espaces publics restent largement encadrés par des pratiques de contrôle et de ségrégation, renforçant leur exclusion (Pande, 2012). Par leurs pratiques et leurs circulations quotidiennes, ces femmes réinvestissent cependant les espaces de la ville, participant de manière subtile et souvent invisibilisée à sa vie sociale et à son dynamisme.

Les recherches menées dans le champ de la géographie sociale et culturelle offrent des perspectives enrichissantes sur la question de la visibilité et de l'invisibilité de ces femmes dans l'espace urbain (Bouchetout, 2001 ; Dahdah, 2010 ; Cattan, 2012). Comme le souligne Dahdah (2010 : para. 14),

cette approche a d'abord été initiée par Y. Bouchetout (2001), qui a étudié « les dynamiques de territorialisation des domestiques sri-lankaises à Beyrouth, en examinant leurs pratiques des espaces publics ainsi que leur visibilité au sein de la ville ». Dahdah (2010) a examiné l'influence socio-spatiale des travailleuses domestiques migrantes non arabes. Il met en lumière leurs pratiques socio-spatiales qui passent de l'espace privé et domestique à l'espace public, créant ainsi de nouvelles territorialités (Dahdah, 2010). Dans une perspective similaire, Nadine Cattan (2012) s'intéresse aux pratiques spatiales et aux représentations des populations minoritaires qui circulent dans la capitale libanaise. À travers son étude des travailleuses domestiques sri-lankaises, elle examine le « déploiement de l'altérité » dans l'espace urbain de Beyrouth. Cattan (2012, p. 58) explore ainsi les enjeux de visibilité et la manière dont « les rapports à la différence se négocient et se performent » dans cet espace marqué par des hiérarchies raciales et de genre. Elle souligne que la présence des migrantes contribue à recomposer en permanence la notion de lieu où leurs pratiques spatiales s'entremêlent à celles des résident-e-s nationaux, créant une hybridité qui reflète à la fois des tensions et de possibles cohabitations (Cattan, 2012).

Ces recherches mettent en évidence le paradoxe de l'invisibilité auquel ces migrantes sont assignées malgré leur contribution aux dynamiques sociales et culturelles de la ville. Loin de se limiter à leur lieu de travail, les pratiques et les circulations des travailleuses domestiques migrantes non arabes dans les espaces publics témoignent de leur participation active à la redéfinition de ces lieux, de leur traversée quotidienne à leur appropriation plus durable (Cattan, 2012). L'étude de ces pratiques révèle que ces femmes, bien que subissant des formes de marginalisation et de domination, investissent et transforment l'espace urbain (Cattan, 2012 ; Blanchard, 2014).

Comme nous l'avons vu, la dévalorisation du travail domestique combinée à son exécution à l'abri des regards renforce le pouvoir et le contrôle des personnes employeuses. En l'absence de protection sociale et légale, les travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban se retrouvent piégées dans des conditions de travail non libre structurées par des rapports sociaux de sexe, de race et de classe, les laissant avec peu de possibilités d'échappatoire.

Cependant, malgré les abus récurrents et les obstacles juridiques, les travailleuses domestiques migrantes au Liban, comme ailleurs dans le monde, résistent et développent des stratégies pour contester leur invisibilisation et revendiquer leurs droits. Dans le contexte libanais, les luttes des

travailleuses domestiques migrantes non arabes prennent plusieurs formes, des actions discrètes aux mobilisations plus formelles. Plusieurs études ont mis en lumière la diversité de leurs pratiques de lutte, allant des résistances quotidiennes aux formes d'organisation collective, enrichissant ainsi une littérature en pleine expansion. Ces analyses participent non seulement à documenter leur capacité d'action, mais aussi à dépasser la figure victimaire à laquelle ces femmes sont trop souvent associées.

Parmi ces travaux figure l'étude de Moukarbel (2009), qui s'intéresse aux travailleuses domestiques sri-lankaises et qui mobilise les concepts de « violence symbolique » (Bourdieu, 1991) et de « résistances quotidiennes » (Scott, 1985, 1990).

Moukarbel (2009, p. 160) décrit la violence symbolique « comme un ensemble de pratiques dissimulées et normalisées par les employeurs qui se révèlent particulièrement efficaces pour maintenir la domination et éviter toute révolte ou fuite des personnes en position de subordination ».⁸ Cette forme de violence, fondée sur la légitimation et l'intériorisation de la domination opère non pas par la contrainte physique, mais à travers des pratiques quotidiennes telles que le dénigrement constant et l'usage d'appellations humiliantes⁹, le contrôle de l'alimentation¹⁰, la restriction des libertés fondamentales¹¹ ou encore les atteintes à l'identité personnelle¹². Plus encore, le cadre familial renforce cette dynamique en redéfinissant le travail domestique comme un « service », masquant ainsi les rapports d'exploitation. La violence symbolique s'inscrit dans un paradoxe où les employeurs prétendent intégrer la travailleuse « comme une membre de la famille » tout en la privant des droits les plus fondamentaux (Moukarbel, 2009, p. 17).

⁸ Traduction libre de l'anglais

⁹ Exemples de termes dégradants documentés par Moukarbel (2009 : 16) : « hmara » (âne) ou « habla » (stupide)

¹⁰ Interdiction de préparer leur propre nourriture (« L'odeur du curry est dégoûtante ») ou attribution des restes (« tiens, mange ça plutôt que de le jeter »). Propos d'employeurs rapportés par Moukarbel (2009 : 16)

¹¹ Confiscation du passeport, enfermement, surveillance constante (Moukarbel, 2009 : 16)

¹² « Madame m'a coupé les cheveux très courts. Elle n'aime pas les cheveux longs. J'ai pleuré. » Extrait d'entretien cité dans Moukarbel (2009 : 16)

Toutefois, Moukarbel (2009) montre que ces mécanismes de domination s'articulent à des formes de « résistances quotidiennes » (Scott, 1990). En s'appuyant sur le concept de Scott (1990) d'*Everyday form of resistance*, elle analyse la manière dont les travailleuses mettent en place des tactiques discrètes pour négocier, contourner ou atténuer les rapports de pouvoir. Ces résistances silencieuses se manifestent notamment par des actes de subversion, comme contourner les règles, ralentir le travail ou feindre la maladie, leur permettant de reprendre une forme de contrôle sans confrontation directe avec l'employeur (Moukarbel, 2009). Il importe toutefois de souligner que cette articulation entre la « violence symbolique » et la « résistance quotidienne » repose sur des cadres théoriques difficilement conciliaires. Chez Bourdieu, la violence symbolique implique une intérieurisation des rapports de dominations et une adhésion inconsciente à l'ordre social, ce qui tend à limiter les formes de résistance consciente. À l'inverse, chez Scott, la résistance quotidienne suppose une certaine lucidité des subalternes quant à leur condition et une capacité à la suvertir. L'usage simultané de ces deux concepts chez Moukarbel (2009) peut ainsi être vu non pas comme une cohérence théorique à proprement parler, mais comme une tentative empirique de rendre compte de la complexité des dynamiques à l'œuvre : une domination intérieurisée et persistance, mais qui laisse tout de même place à des espaces de manœuvre et à des micro-gestes de résistance.

Toujours sur ce thème des résistances, on peut mentionner les travaux de Pande (2012) qui documentent les stratégies déployées par les travailleuses pour se réapproprier discrètement les espaces marginaux du foyer, tels que les balcons. S'ils constituent des espaces où les travailleuses domestiques migrantes peuvent avoir un semblant d'intimité et échapper à la surveillance de leur employeur (Pande, 2012), ils sont aussi réinvestis en tant qu'espaces de visibilité symbolique dans la sphère publique (Pande, 2012). Pande (2012, p. 392) insiste sur l'importance de ces balcons pour les travailleuses domestiques enfermées aux domiciles de leurs employeurs :

il leur permet d'échanger avec d'autres travailleuses domestiques migrantes des immeubles voisins ou avec les femmes circulant dans la rue. Pour ces femmes privées de réseaux de soutien

et soumises à des restrictions de mouvements particulièrement strictes, ces alliances interbalcons deviennent une source cruciale de partage d'information.¹³

Selon Pande (2012), les échanges interbalcons se sont avérés fondamentaux pour les travailleuses domestiques migrantes soumises à des mesures draconiennes. Lieux d'échange où conseils et stratégies de négociations avec l'employeur sont partagés avec des alliés, concernant par exemple l'accès au passeport, les salaires impayés ou bien encore les journées de repos (Pande, 2012), ils permettent de nouer des solidarités et « des chaînes de mobilisations où la travailleuse victime partage avec sa voisine, qui consulte soient sa propre employeuse, soit une figure communautaire et, dans certains cas des représentant-e-s d'ambassade »¹⁴ (Pande, 2012, p. 393).

Ces échanges interbalcons sont des moyens de secours où l'on peut planifier des fuites (Pande, 2012). Espace marginal de répit, le balcon est un lieu de construction d'alliances stratégiques avec les travailleuses des balcons voisins. Leur investissement peut constituer « la première étape dans la formation d'une communauté et dans l'accès des réseaux de soutien plus larges »¹⁵ (Pande, 2012, p. 393). Pande met en évidence une forme hybride de résistance adoptée par les travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban qui dépasse les catégories traditionnelles d'actions individuelles ou de mobilisation syndicales organisées (Pande, 2012). Ces formes de résistances, situées à l'échelle des « dyades » ou de petits groupes, constituent un soutien important pour celles qui sont dépourvues de recours juridique ou d'accès à des formes de contestation à plus grande échelle (Pande, 2012). En suivant la logique des travaux de Scott (1990), Pande revisite la notion « d'espace infrapolitique » comme un espace intermédiaire « entre passivité et mobilisation collective ». Elle introduit le concept de « meso-level » de résistance, celui-ci illustre « une progression des contestations privées et individuelles vers des formes plus collectives et publiques qui permet de jeter les bases pour des résistances plus radicales et structurées face à la domination »¹⁶ (Pande, 2012, p. 399). L'auteure identifie deux autres catégories de « meso-level of resistances » dans son étude, dont celles de petits groupes qui se forment au sein des églises communautaires et celles des travailleuses sans-papières qui trouvent refuge dans les appartements

¹³ Traduction libre de l'anglais

¹⁴ Traduction libre de l'anglais

¹⁵ Traduction libre de l'anglais

¹⁶ Traduction libre de l'anglais

situés dans des immeubles abandonnés à Beyrouth (Pande, 2012). Pour Pande (2012), l'existence de ces réseaux de solidarité et de ces espaces de rencontre vient nuancer le récit courant qui dépeint les travailleuses domestiques migrantes comme des victimes passives.

Finalement, je mentionne ici l'étude de Kobaissy (2016) sur le processus de syndicalisation des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban, qui explore les rapports de pouvoir liés à la classe, au genre et à la race, tout en situant ces luttes dans la trajectoire plus large du syndicalisme libanais. Ce syndicat « a été établi en collaboration avec la Fédération nationale des syndicats des ouvriers et des employés au Liban (FENASOL), la Fédération Internationale des Travailleuses Domestiques (IDWF), et dirigé par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) », en 2015 (ARM, 2024). D'autres acteurs, notamment des organisations non gouvernementales, ont joué un rôle important dans le processus de sa mise en œuvre, tels que « Nasawiya¹⁷, ARM, Insan Association¹⁸, Frontier Ruwad¹⁹, et KAFA²⁰ » (ARM, 2024). Ce syndicat représente une première dans l'histoire syndicale du Liban et plus largement du Moyen-Orient, une étape importante pour la reconnaissance de leurs droits en tant que travailleuses (Kobaissy, 2016). Bien que cette organisation ne soit pas encore légalement reconnue par le ministère du Travail libanais, sa création a permis de réintroduire la dimension du travail, souvent effacée dans les analyses portant sur leurs expériences (Kobaissy, 2016). Cette initiative a en plus été contestée par le ministère, qui a qualifié le syndicat d'illégal, suggérant que la protection des travailleuses domestiques migrantes devrait plutôt être assurée par des « réformes législatives » que par une organisation syndicale, éliminant ainsi toute possibilité d'auto-organisation et de participation politiques de ces dernières (Kobaissy, 2016). Ces interventions ministérielles illustrent l'appréhension des instances étatiques face à la

¹⁷ Note tirée du rapport de ARM (2024) : « Nasawiya est un collectif féministe et une organisation basée au Liban. »

¹⁸ Note tirée du rapport de ARM (2024) : « L'organisation Insan Association se concentre principalement sur les droits de l'homme et les questions de justice sociale, en particulier celles liées aux populations vulnérables et marginalisées au Liban. »

¹⁹ Note tirée du rapport de ARM (2024) : « Ruwad est une organisation à but non lucratif dédiée à la promotion des droits de l'homme, mettant particulièrement l'accent sur les droits des réfugiés, des migrants et des personnes apatrides au Liban. »

²⁰ Mission de KAFA, tirée du site web officiel : « KAFA (« assez » en arabe) Violence & Exploitation est une organisation de la société civile féministe, laïque, libanaise, à but non lucratif et non gouvernementale qui cherche à créer une société exempte de structures patriarcales, économiques et juridiques discriminatoires à l'égard des femmes. KAFA a pour objectif d'éliminer toutes les formes d'exploitation et de violence contre les femmes depuis sa création en 2005. »

syndicalisation des travailleurs-ses, mais surtout à ce qu'elles intègrent le champ politique (Kobaissy, 2016).

Tandis que les organisations non gouvernementales et féministes ont dénoncé les discriminations et l'exploitation systémiques auxquelles les travailleuses sont confrontées, Kobaissy (2016) soutient que ces discours tendent à présenter ces dernières comme des victimes sous l'emprise d'agents de recrutement et des personnes employeuses. Pour Kobaissy (2016), bien qu'essentielle, la rhétorique victimale qui associe les conditions de travail à l'esclavage moderne tend à occulter les rapports de pouvoir employeur-employée tout en réduisant ces dernières à leur statut de victime, niant ainsi leur identité de travailleuse.

Des recherches récentes, comme l'étude²¹ (2023) réalisée par l'organisation non gouvernementale Anti-racism movement, que j'examinerai plus en détail dans le chapitre suivant, ou la publication²² (2023) issue du projet «Promoting Migration Governance (2021–2025)» de la fondation *Friedrich-EberStifung* en Tunisie, ont mis en lumière le travail militant et communautaire des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban. Ces travaux offrent une première généalogie des actions remontant aux années 1980, témoignant ainsi d'une capacité d'organisation et de mobilisation en œuvre depuis plusieurs décennies.

Cette revue a montré que l'approche par le genre permet de comprendre l'externalisation du travail reproductif vers des femmes migrantes, que les migrations Sud–Sud structurent le système régional dont le Liban constitue un nœud, et que la kafala, articulée à des processus de racialisation, organise un travail non libre dans la domesticité. Ensemble, ces apports déplacent le regard : les expériences

²¹ Shukr R. (2023). HISTORISATION DE L'ORGANISATION COMMUNAURAIRE ET DE LA LUTTE DES CLASSES DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES MIGRANTES AU LIBAN. *Anti-Racism Movement* [En ligne] : <https://armlebanon.org/>

²² El Khatib R. (2023). Témoignages d'organisatrices communautaires migrantes au Liban. *Promoting Migration Governance, Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung* : le bureau régional du genre et du féminisme – Liban, [En ligne] : <https://feminism-mena.fes.de/fr>

des travailleuses domestiques migrantes non-arabes au Liban relèvent d'un régime socio-économique et juridique propre à la mondialisation néolibérale dans la région.

Si la littérature documente également des formes de combativité et de résistance, mon analyse s'en inspire sans en faire l'objet central. Elle cherche avant tout à comprendre les conditions structurelles, sociales et matérielles qui façonnent la vie et le travail de ces femmes, conditions à partir desquelles émergent des formes situées de « travail de survie » (Younes, 2021) et des gestes de solidarité qui défient, parfois discrètement, leur assignation à la subordination.

Ce cadrage prépare l'analyse des parcours et des conditions d'existence présentée dans les chapitres empiriques.

CHAPITRE 2

CADRAGE THÉORIQUE, OBJETS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Ce chapitre poursuit deux objectifs : j'expose d'abord le cadrage théorique général qui a sous-tendu ma recherche (2.1), avant de formuler les principales questions et objectifs qui ont orienté ma démarche (2.2).

2.1 Cadrage théorique

Comme je l'ai mentionné en introduction, ma démarche doit beaucoup à la lecture des travaux d'Evelyn Nakano Glenn sur la structuration historique des divisions sexuelles et raciales de ce qu'elle conceptualise en termes de « travail reproductif » aux États-Unis. Je reviens ici sur la définition de ce concept (2.1.1) avant de présenter les contributions des critiques intersectionnelles et décoloniales à l'analyse de ce travail (2.1.2). Je présenterai ensuite le concept de « travail de survie » (2.1.3) tel qu'il a été formalisé par Younes (2021, p.44) dans le cadre de sa recherche sur les « travailleuses domestiques migrantes à Beyrouth (Liban) insérées dans un dispositif de travail non libre ». Cette conceptualisation permet de penser les résistances dans une perspective intersectionnelle. Le chapitre se conclura par la présentation des objectifs et des pistes de recherche qui découlent de ce cadrage théorique (2.2).

2.1.1 La conceptualisation du travail domestique en termes de travail reproductif

Ce sont les théoriciennes féministes marxistes qui, les premières, se sont emparées de ce concept de « travail reproductif » pour étudier le travail domestique en tant que travail essentiel au renouvellement de la force de travail et au capitalisme dans les années 1970 (Federici, 1975 ; Glenn, 2009). Suivant cette théorisation, ce travail reproductif implique « la création et la récréation de gens en tant qu'êtres culturels et sociaux, autant que physique » et donc un « travail mental, émotionnel et manuel » (Glenn, 2009, p. 24). La notion de travail reproductif désigne ainsi

l'ensemble des activités et des relations nécessaires pour assurer « la survie des gens au jour le jour et à travers les générations » (Glenn, 2009, p. 22). Cela comprend :

l'achat des biens domestiques, la préparation et le service de repas, le lavage et la réparation de vêtements, l'entretien du mobilier et des appareils ménagers, la socialisation des enfants, le soin et le soutien émotionnel apportés aux adultes et le maintien des liens familiaux et communautaires (Glenn, 2009, p. 22).

Ces tâches, bien qu'essentielles au renouvellement de la force de travail salarié, sont invisibilisées dans l'économie précisément parce qu'elles ne produisent pas directement de valeur monétaire dans le cadre capitaliste (Federici, 2002). Elles représentent pourtant un pilier important du système capitaliste dans la mesure où elles garantissent la reproduction de la force de travail en dehors du temps de production pour assurer la survie des travailleurs au quotidien et sur le long terme (Federici 2016 ; Fraser, 2016).

Cette conceptualisation marxiste du travail reproductif héritée des années 1970 s'inscrit ainsi dans une critique du capitalisme. Elle a d'ailleurs été forgée en vue de montrer combien le capitalisme dépend du travail non rémunéré des femmes et de sa dévalorisation pour se maintenir (Fraser, 2016).

À partir des années 1980, cette analyse se voit profondément revue et complexifiée par le développement des critiques féministes intersectionnelles et décoloniales qui montrent que l'organisation du travail reproductif est non seulement un enjeu de luttes féministes et anticapitalistes, mais aussi un enjeu de lutte antiraciste. La manière dont ce travail est distribué et exploité est en effet structurée non seulement par le genre et le capitalisme, mais aussi par des rapports sociaux de race et de colonialité.

2.1.2 Retour sur la genèse de la critique intersectionnelle et décoloniale du travail domestique

Rappelons que la formation du *Black feminism* à la fin des années 1960 aux États-Unis, incluant non seulement des féministes noires, mais aussi « des féministes “chicanas”, “natives américaines”, “sino-américaines” ou du “Tiers-monde” » (Dorlin, 2008, p. 9) représente un moment historique important pour le développement de la critique féministe intersectionnelle et décoloniale. En

intégrant les particularités historiques et politiques des féministes afro-américaines, ce courant se distingue nettement du féminisme dominant aux États-Unis, qu'il critique pour son « solipsisme blanc » (Dorlin, 2008). La pensée politique du Black feminism se caractérise notamment par sa capacité à articuler la domination de genre « sans jamais l'isoler des autres rapports de pouvoir, à commencer par le racisme ou le rapport de classe » (Dorlin, 2008, p. 21). Ancré dans une généalogie décoloniale, le Black feminism répond ainsi à l'absence d'articulation théorique et politique entre sexismes, racisme et colonialité dans les luttes portées par le féminisme dominant.

Outre le concept d'« intersectionnalité » formulé par Kimberlé Crenshaw (1989) et celui des « systèmes d'oppressions imbriqués » ou la « matrice de la domination » de Patricia Hill Collins (1990), bell hooks propose, dès 1984, la notion d'« interconnectivité des oppressions de sexe, de race et de classe » (Ferrarese, 2012, p. 184). Contrairement à « une conception de catégories préexistantes qui s'influenceraient mutuellement », hooks « interroge les processus de leur co-construction » (Ferrarese, 2012, p. 184). À noter que le Combahee River Collective, groupe emblématique du Black Feminism, réfléchissait en termes « d'oppressions simultanées » dès 1977 (Dorlin, 2008). Toutes ces notions ont en commun de pointer l'imbrication des rapports de domination et de partir de l'expérience des femmes de couleur et en particulier des femmes noires (Dorlin, 2008).

Concernant leur rapport historique au travail domestique aux États-Unis, les travaux pionniers des féministes noires, comme ceux de bell hooks et d'Angela Davis, ont été déterminants. Toutes deux ont montré combien la domesticité structure la vie des femmes racisées et plus particulièrement des femmes noires depuis l'esclavage (hooks, 1981; Davis, 1981).

Ces constats échappent pourtant à la plupart des analyses féministes états-uniennes du travail domestique jusque dans les années 1990, celles-ci laissent penser que « toutes les femmes sont dans un même rapport au travail et qu'il s'agit donc là d'une expérience féminine universelle » (Glenn, 2009, p. 22). C'est précisément ce constat qui motive la démarche d'Evelyn Nakano Glenn. Son essai répond à un double angle mort dans la recherche : l'absence d'analyse de la division raciale du travail reproductif dans les études de genre, et le manque de considération du travail reproductif dans les recherches sur le racisme du marché du travail (Glenn, 2009). Si de nombreuses études documentent la « subordination historique » des personnes racisées sur le marché du travail salarié,

montrant l'existence de « marchés distincts pour les Blancs et les personnes « racialisées-ethnicisées » comme « moyen majeur du maintien de la domination blanche » (Glenn, 2009, p. 23), elles négligent une dimension essentielle. En effet, ces analyses, tout en éclairant le privilège blanc sur le marché du travail, omettent d'examiner « le travail domestique non-salarié des femmes » ainsi que le travail domestique rémunéré auquel les femmes racisées sont historiquement assignées, alors même qu'il s'agit d'un secteur « racialement divisé » (Glenn, 2009, p. 23).

En s'appuyant notamment sur les travaux de Davis (1981), Glenn montre en effet la centralité de la division raciale dans la structuration historique du secteur de la domesticité, qui constitue à la fois un lieu clé d'exploitation des femmes de couleur et une source de hiérarchie et d'interdépendance entre femmes blanches et racialisées-ethnicisées (Glenn, 2009). Glenn (2009) rend compte de la manière dont cette organisation genrée et racialisée du travail qui repose sur des politiques migratoires et d'exclusion a évolué dans l'histoire (Glenn, 2009; Blanchard, 2014). Elle met aussi en lumière les stratégies économiques des familles blanches de la classe moyenne pour maintenir les femmes racialisées ethnicisées dans le secteur de la domesticité. Et montre comment cette assignation des femmes racialisées ethnicisées au travail domestique a contribué à produire les stéréotypes racistes (Glenn, 2009).

Cette démonstration rejoue celle d'Hazel Carby (1982), qui a montré que, pour les femmes noires, la notion de reproduction ne peut être dissociée de leur rôle historique dans le travail domestique pour les familles blanches. Carby affirme que les stéréotypes attribués aux femmes noires ont été construits « en fonction, non pas de leur position dans leur propre famille, mais de leur emploi (ou de leur position d'esclave) comme domestique ou mères de substitution des familles blanches » (Carby, 2008, p. 90). Toutes ces recherches et d'autres encore montrent finalement en quoi les structures de pouvoir façonnent les expériences concrètes de la famille et du travail domestique et que les rapports au travail domestique sont fortement classés et racisés.

Ainsi, l'analyse des liens complexes entre migration, « minorités » et travail domestique requiert une approche intersectionnelle (Blanchard, 2014) qui s'avère particulièrement pertinente dans le contexte de la mondialisation néolibérale et des réorganisations actuelles de la division internationale du travail.

Si le genre de la domesticité est aujourd’hui manifeste : les femmes constituent la grande majorité des travailleuses domestiques (Blanchard, 2014), ce genre s’articule avec les dynamiques raciales et migratoires, comme en témoigne la surreprésentation des femmes issues de minorités ou migrantes dans ce secteur : « les emplois domestiques sont en grande partie pourvus par des femmes migrantes ou issues de minorités, autochtones en Amérique latine, afro-américaine aux États-Unis, Philippines en Asie » (Blanchard, 2014, para. 2). La classe, quant à elle, opère à deux niveaux : d’abord dans les mécanismes de délégation où les femmes des classes privilégiées externalisent le travail domestique vers des travailleuses plus précaires, perpétuant ainsi les hiérarchies socioéconomiques existantes, ensuite dans la nature même de ce travail qui constitue une activité de service dévalorisée et subordonnée (Blanchard, 2014).

2.1.3 Penser les pratiques combatives : le « travail de survie » comme vecteur d’analyse intersectionnelle

Dans ce cadre, le concept de « travail de survie » proposé par Younes (2021) constitue un outil analytique qui permet d’interroger les pratiques combatives, des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban, en tant que stratégies situées à l’intersection des rapports sociaux de sexe, de race et de classe. Ce concept permet de saisir comment ces pratiques, loin de se limiter à la résistance individuelle, s’inscrivent dans des dynamiques collectives et intersectionnelles, en offrant une grille de lecture des stratégies adoptées face aux oppressions systémiques et des formes de solidarité qui en émergent.

Younes (2021) définit le « travail de survie » comme un ensemble de stratégies et processus psychique que les travailleuses domestiques migrantes mettent en place pour faire face à des conditions de travail et de vie déshumanisantes et souvent coercitives. Ce concept renvoie à « une levée du déni réel social, ainsi qu’une attention particulière envers les relations vivantes et les pratiques subjectivantes qui permettent la fabrication d’un monde vivable » (Younes, 2021, p. 44). Pour le formaliser, l’auteure s’appuie notamment sur Frantz Fanon (1952), qui a exploré les effets de la déshumanisation sur les migrants et travailleurs nord-africains en France, Tamy Ayouch (2018) qui a travaillé sur la « mélancolie sociale », et Audre Lorde (2003) sur la notion de « n’être pas censé survivre » dans des institutions sociales hostiles.

Les pratiques de survie renvoient notamment à « la vigilance exercée auprès des travailleuses du voisinage, la coordination de pratiques de fuites et d'hébergement collectif, les visites faites aux travailleuses hospitalisées ou détenues [...] la fabrique d'occasions de sociabilité et de loisir » (Younes, 2019, p. 135) ainsi qu'à la « redistribution de vivres » (Younes, 2021). Ces pratiques de la survie contribuent à la construction de connaissances et de savoir-faire partagés (Younes, 2019). Le « travail de survie » est donc lié à la préservation de soi et à la formation de nouvelles relations et pratiques dans un contexte de travail non libre (Younes, 2019).

Celles-ci s'articulent autour de ce l'auteure nomme les « îlots relationnels », des réseaux de soutien et de solidarité entre travailleuses migrantes leur permettant de partager leurs expériences, de se soutenir mutuellement et de maintenir une « dimension de l'adresse » et de reconnaissance interhumaine (Younes, 2021). Ainsi, les « îlots relationnels » jouent un rôle crucial dans la résistance quotidienne des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban : ces espaces de réconforts et de partage leur permettent de maintenir des liens sociaux essentiels à leur survie, tout en constituant une forme de résistance face à la déshumanisation et à l'isolement imposés par leurs conditions de travail.

Ces pratiques de survie s'inscrivent ainsi dans une complexité où s'articulent et s'imbriquent les rapports de pouvoir : les stratégies mises à l'œuvre par les travailleuses, tout en répondant aux contraintes spécifiques du travail non libre, révèlent leur capacité à transformer leurs expériences de la domination en savoirs et pratiques collectives de résistance.

2.2 Objectifs et pistes de recherche

Ce cadrage théorique, qui met en lumière l'imbrication des rapports sociaux de domination et de leur matérialisation dans le travail domestique migrant, permet de situer les objectifs et questions qui orientent cette recherche. Ces dernières émergent non seulement de ces considérations théoriques, mais également de mon propre parcours d'engagement militant en tant que femme racisée à Montréal. Pendant plus d'une décennie, j'ai été plongée au cœur des luttes antiracistes et

feministes au Québec, cette expérience est explicative de mon intérêt pour le militantisme de personnes racisées : comment se construisent leurs trajectoires d’engagement ? Quels sont les facteurs sociaux qui encouragent leur implication dans des luttes sociales et politiques ? De quelle manière ces engagements transforment-ils nos pratiques quotidiennes et nos rapports sociaux ?

Ces questionnements, issus de mon expérience militante, ont naturellement orienté mon entrée dans cette recherche en 2016. La préparation du terrain s’articulait autour d’un objectif central : approfondir la question de la combativité des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban en centrant la recherche sur leurs conditions d’existence réelles comme facteur structurant de la résistance.

Cette recherche visait alors plusieurs objectifs : comprendre les conditions dans lesquelles cette combativité prend forme, les circonstances qui la font émerger, la manière dont elle se manifeste et s’articule aux conditions de vie et de travail des travailleuses. Donc, pour comprendre sociologiquement les modalités selon lesquelles les travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban résistent et s’organisent collectivement, l’analyse de leurs parcours migratoires et de leurs expériences de travail au Liban s’imposait comme point de départ.

Les questionnements qui suivent ne visent pas à être traitées de manière symétrique : la première série oriente le cœur empirique de la recherche, tandis que la seconde ouvre une perspective analytique sur les formes de résistance et de survie, abordées de manière plus exploratoire à partir des récits recueillis.

La première examine les parcours migratoires et les conditions matérielles d’existence au Liban : qui sont ces travailleuses ? D'où viennent-elles ? Comment sont-elles arrivées au Liban ? Quels rapports entretiennent-elles au travail et à leur employeur ? Comment analysent-elles l’assignation des femmes migrantes au travail domestique ? Que disent-elles des conditions de réalisation de ce travail et des relations de dépendance qu’elles impliquent ?

La seconde série, plus exploratoire, s’intéresse à la manière dont ces conditions d’existence structurent leurs capacités de résistance : comment leurs conditions de vie et de travail façonnent-elles leurs possibilités d’action ? Quels sont les espace-temps qui permettent ou contraignent leurs

formes de résistance ? Comment les relations de dépendance influencent-elles leurs stratégies ? De quelles manières leurs expériences quotidiennes informent-elles leurs consciences des rapports de domination ?

Ces interrogations convergent vers un objectif transversal : comprendre comment leurs conditions réelles d'existence structurent leurs possibilités de résistance. Dans le prolongement de l'approche féministe et décoloniale qui guide ce travail, il s'agit de les visibiliser non pas comme simples victimes, mais comme des sujets qui développent des stratégies de résistance dans des contextes d'oppression concrets. Sans tomber dans une vision idéalisée de l'*empowerment*, il s'agit de montrer comment leurs conditions réelles d'existence façonnent à la fois les contraintes qu'elles subissent et les formes de résistance qu'elles déploient.

Dans le cadre de cette recherche, j'ai cherché à voir en quoi les conditions matérielles d'existence des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban façonnent leurs expériences de travail et de vie au quotidien. Mon hypothèse principale est que ces conditions de vie et de travail, structurées par des rapports sociaux de sexe, de race, de classe et de nationalité, produisent à la fois des formes spécifiques de contraintes et des marges d'action situées. Autrement dit, la nature et les conditions du travail domestique, à la croisée de ces rapports sociaux, permettent de saisir comment se configurent les dynamiques de dépendance, de contrôle et, plus implicitement, les gestes de résistances et de survie.

L'originalité de cette recherche repose ainsi sur son questionnement : comment l'intersectionnalité des rapports de domination se manifeste-t-elle dans les conditions de vie et de travail des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban, et que révèlent ces expériences des formes situées de subjectivation et de résistance ?

Le prochain chapitre détaille les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'enquête de terrain que j'ai menée au Liban et la méthodologie adoptée pour appréhender la réalité et les pratiques des travailleuses domestiques migrantes non arabes retenues pour la recherche.

CHAPITRE 3

L'ENTRÉE SUR LE TERRAIN ET LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

MÉTHODOLOGIQUE

Dans un premier temps, je présente ici la phase exploratoire qui a précédé l'enquête de terrain à proprement parler, soit le parcours grâce auquel je suis entrée en contact avec les militantes, ce qui sera l'occasion d'expliquer mon rapport au terrain, en tant qu'étudiante montréalaise, d'origine libanaise, qui dispose d'un passeport canadien et qui participe aux activités militantes (3.1). Dans un second temps, je présente les outils méthodologiques que j'ai mobilisés : la méthode de l'entretien qui a tourné aux récits de vie et l'observation participante ; pour finalement proposer un portrait des participantes à la recherche (3.2).

3.1 La phase exploratoire et l'entrée sur le terrain

3.1.1 La phase exploratoire

Le travail préliminaire réalisé en amont de l'enquête de terrain s'est articulé autour de deux étapes. La première étape consistait à réaliser une revue de presse afin de prendre connaissance et de rassembler le plus de témoignages possibles « de » ou « sur les » travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban diffusés par les médias — officiels et alternatifs — ainsi que par des rapports d'organisation non gouvernementale (ONG). Il s'agissait donc de rassembler les données de seconde main déjà accessibles sur les conditions de vie et de travail des domestiques, les différents types d'abus perpétrés par des employeurs, les pratiques de discrimination, d'exploitation, de privation de liberté et de droits, ainsi que sur les dynamiques collectives de résistance et d'organisation des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban. Mon intérêt pour ces pratiques de combativité est intimement lié à mon propre parcours d'engagement social dans les luttes antiracistes, au Québec et ailleurs, j'y reviendrai.

Cette revue de presse m'a permis de constater que, depuis les années 1980, malgré les contraintes imposées par le système de la kafala, les travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban sont parvenues à s'organiser, à créer des réseaux de solidarité et à construire des espaces

d'appartenance et de mobilisation. Par exemple, plusieurs des articles consultés documentent les mobilisations des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban dans le cadre des journées internationales du travail (1^e mai) et des travailleurs-es domestiques (16 juin). Elles y revendiquent principalement l'abolition du système de kafala, l'amélioration des conditions de vie et de travail, la reconnaissance de leurs droits en tant que travailleuses ainsi que la protection contre les abus, la violence et un accès équitable à la justice. Ces mobilisations publiques qui constituent la partie la plus visible de l'action collective et revendicatrice donnent à voir des formes de résistance où ces femmes, souvent invisibilisées et confinées à l'espace domestique, transforment leur position marginale en une force collective dans l'espace public. Outre ces actions, j'ai découvert d'autres formes de mobilisations qui ont également retenu mon attention, dont la formation du syndicat des travailleuses domestiques migrantes en 2015, chapeautée aujourd'hui par FENASOL.

Ces premières observations m'ont conduite à la deuxième étape de cette phase préparatoire : identifier les organisations de la société civile (ONG, associations, collectifs militants, groupes syndicaux, etc.) engagées dans la défense des droits des travailleuses domestiques non arabes au Liban ou susceptibles de militer avec elles. Parmi les organisations identifiées, quatre ont particulièrement suscité mon intérêt en raison de leur mission : le Syndicat des travailleuses domestiques migrantes, les organisations non gouvernementales, dont Anti-Racism Movement (ARM) et KAFA (enough) Violence & Exploitation ainsi que la branche libanaise de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Ce travail préliminaire d'identification des espaces militants, tels que les organisations de soutien, les associations ou les lieux de rencontre pour les travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban, s'est avéré fondamental pour la suite, il m'a permis d'élaborer une stratégie pour entrer en contact avec les travailleuses et travailler avec elles.

3.1.2 L'entrée sur le terrain

Mon engagement militant croisé à mon parcours académique dans une université montréalaise où j'ai étudié les rapports sociaux de colonialité, de sexe, de race et de classe a orienté mon rapport au

terrain. Ces expériences m'ont conduite à opter d'emblée pour l'adoption d'une perspective féministe décoloniale dans le cadre de la recherche, d'où ma volonté de rencontrer des travailleuses domestiques migrantes non arabes à Beyrouth (Liban) et de m'engager avec elles. En tant que femme racisée née au Québec de parents libanais, ayant grandi dans le quartier populaire de Montréal-Nord²³, mes expériences à la croisée des oppressions ont fortement orienté ma démarche et mes choix, à commencer par celui de mon terrain.

Choisir le Liban comme espace géopolitique de mon enquête de terrain constituait une opportunité pour renouer avec mes origines et explorer une part de mon appartenance sociale à la catégorie de la deuxième génération issue de l'immigration libanaise au Québec. Je désirais donner corps à ce lien entre mon expérience de cette appartenance sociale et mon héritage jusque-là plutôt abstrait pour moi. Ma position a bien entendu influencé le regard qu'on posait sur moi dans le cadre du terrain d'enquête. Mon origine libanaise me situait à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des dynamiques sociales locales. Celle-ci me plaçait dans une position ambivalente, à la fois étrangère dans la ville, mais aussi dotée d'une familiarité culturelle et linguistique du fait de ma maîtrise de l'arabe et de ma connaissance de divers codes culturels. Pour les Libanais, j'étais la Canado-Libanaise privilégiée, titulaire d'un passeport canadien, tandis que, pour les communautés migrantes, j'incarnais la figure de la personne blanche, voire celle d'une potentielle employeuse. Ce renvoi à une identité dominante, éloignée de celle que j'ai au Québec, était parfois déconcertant. Ces rapports se sont toutefois rapidement estompés au fil des interactions.

Essentielle dans le cadre de cette recherche, la phase préparatoire a largement facilité mon immersion sur le terrain. À partir des données de seconde main recueillies, je suis d'abord entrée en contact, par courriel, avec les organisations qui m'était apparue comme les plus pertinentes au regard de mes affinités militantes et de mes questionnements de recherche : L'Union des

²³ Montréal-Nord est l'un des arrondissements de Montréal qui connaît l'une des situations de défavorisation socio-économique la plus importante. Statistiquement en déficit par rapport à l'ensemble des arrondissements de la ville, Montréal-Nord cumule de nombreuses disparités socio-économiques. Le quartier se caractérise par une forte concentration de communautés immigrantes et racisées, un taux de chômage et de pauvreté parmi les plus élevé de la ville, ainsi qu'une surreprésentation des jeunes racisés dans les interventions policières. La mort de Fredy Villanueva, tué par un policier en 2008, a mis en lumière les enjeux de profilage racial et de racisme systémique qui touchent particulièrement ce territoire. Ces conditions structurelles de marginalisation sociale, économique et « raciale » ont un impact direct sur la vie des résident-e-s, tout en étant un terreau d'une riche histoire de mobilisation communautaire et de luttes sociales.

travailleuses domestiques migrantes au Liban (UTDM) et l'organisation non gouvernementale Anti-racism movement. J'ai également poursuivi mon travail de repérage, notamment à travers les réseaux sociaux. C'est ainsi que je suis tombée sur une publication sur la page Facebook de FENASOL annonçant un événement pour célébrer la journée internationale des travailleuses domestiques en collaboration avec l'UTDM au Liban. En arrivant un dimanche matin, j'ai trouvé des dizaines de travailleuses domestiques migrantes rassemblées dans les locaux de FENASOL à Beyrouth. Il s'agissait notamment d'une cérémonie de remise de diplômes aux travailleuses ayant terminé leur formation en communication, en informatique et en langues. Les représentantes du syndicat ont pris la parole. Leur discours consistait à présenter leurs revendications pour les droits des travailleuses migrantes, dont celle qui exige de l'État libanais qu'il ratifie la convention no. 189²⁴ pour l'amélioration des conditions de travail, notamment en ce qui concerne les journées de repos. J'ai alors approché l'une des intervenantes, nous avons discuté autour d'un café. Je lui ai d'abord expliqué le but de ma présence, lui ai présenté mon projet de recherche et fait part de mon intérêt à participer aux activités du syndicat. N'étant pas en position de prendre une décision, elle m'a référé à la coordonnatrice du projet pour le syndicat. Avant de nous quitter, nous avons échangé nos coordonnées et elle m'a convié à la célébration de la journée internationale de Madagascar, où je pourrais rencontrer quelques-unes de ses compatriotes malgaches au Liban²⁵. Lili est ainsi devenue mon premier contact significatif parmi les militantes de l'UTDM au Liban. Alors que je m'apprêtais à quitter les lieux, j'ai finalement trouvé l'occasion d'un bref échange avec la coordonnatrice de projet, à qui j'ai fait part de mon intérêt à participer aux activités de l'UTDM et mon projet de recherche. Nous avons alors convenu d'un premier rendez-vous.

²⁴ « La Convention No. 189 de l'OIT sur le travail décent pour les travailleurs-es domestiques, adoptée en 2011, établit les premières normes internationales pour la protection des 50 à 100 millions de travailleurs-es domestiques à travers le monde. Elle exige notamment des gouvernements qu'ils fournissent aux travailleurs-es domestiques des protections équivalentes à celles des autres travailleurs-es : salaire minimum, sécurité sociale, droit de conserver leurs passeports et documents d'identité, contrôle des agences de recrutement et protection contre les abus et la violence. Bien que le Liban ait voté en faveur de son adoption, il ne l'a toujours pas ratifiée » (Human Rights Watch, 2015).

²⁵ La communauté malgache au Liban compte environ 2000 membres.

Encadré numéro 1 : Note d’observation — mon arrivée au FENASOL

Lorsque j’arrive aux locaux de FENASOL, je suis accueillie par la coordonnatrice et le président du syndicat dans un bureau. J’explique mon souhait de participer aux activités de l’Union des travailleuses domestiques migrantes pour à la fois recueillir des données pour ma recherche et offrir mon aide-bénévole ou comme stagiaire. Il et elle m’expliquent alors leur réticence et les mauvaises expériences passées avec certains chercheurs et journalistes. Je comprends rapidement que les défis ne font que commencer. Cependant, ils me proposent une alternative : réaliser un stage axé sur la collecte et l’archivage de données en ligne, à raison de 15 heures par semaine. J’accepte en me disant que cette opportunité constitue une porte d’entrée précieuse pour ma recherche. Au bout d’une semaine, je réalise que ce stage ne me permet pas de réaliser l’enquête que je souhaitais mener, en particulier je n’y ai aucun contact direct avec les travailleuses domestiques migrantes, membres de l’Union.

Lors de mon travail de repérage, j’ai eu l’occasion de rencontrer le chercheur Assaf Dahdah, qui se trouvait lui aussi à Beyrouth durant mon séjour. Par un après-midi bien ensoleillé, nous avons longuement discuté de ses travaux portant notamment sur la géographie sociale et culturelle au Liban. Il m’a proposé de l’accompagner au Migrant Community Center (MCC), un des lieux pertinents que j’avais identifié pour ma recherche. À notre arrivée, Gemma, qui connaissait déjà Assaf, nous a accueillis. Je discute avec Gemma de ma recherche. Elle se montre intéressée et m’informe qu’une stagiaire termine bientôt son mandat, voyant en moi une bonne candidate au poste.

Bien déçue de ne pas avoir pu accéder à l’UTDM non arabes au Liban, qui m’apparaissait comme un lieu essentiel pour comprendre les dynamiques collectives de mobilisation, je ne savais pas encore que j’allais réaliser des rencontres inattendues. C’est au MCC que je rencontre les 9 autres participantes à la recherche, dont 8 avaient participé à la création du syndicat avant de le quitter. Ce sont elles que j’ai finalement choisi de suivre et de rencontrer en entretien. Pourquoi donc ces femmes, qui en étaient des membres fondatrices, avaient-elles quitté le syndicat ? Depuis quand ? Et comment restituer l’importance de leur travail dans la constitution du syndicat comme au Centre ?

3.1.3 Terrain d'enquête : Le Migrant Community Center (Beyrouth)

Le Migrant Community Center (MCC), situé dans le quartier Ashrafieh à Beyrouth, est devenu mon principal lieu d'observation. J'y ai effectué un stage de sept mois, avec une présence presque quotidienne, cinq jours par semaine. L'ONG ARM²⁶ est à l'initiative de la création des centres pour migrant-e-s au Liban, qu'elle gère depuis 2012. ARM est née de la volonté conjointe de militantes féministes libanaises et de travailleurs-es migrant-e-s d'organiser un front commun contre les pratiques d'exploitation raciste et sexiste, particulièrement dans le secteur de la domesticité. ARM gère trois centres communautaires pour migrant-e-s : le premier établi à Beyrouth en 2011, suivi de deux autres en 2016, l'un à Saïda, au sud du Liban, et l'autre à Jounieh au nord, duquel j'ai pu assister au lancement. Les centres pour migrant-e-s servent d'espace où « les travailleuses domestiques migrantes au Liban se rencontrent, s'organisent et ont accès à de l'information ainsi qu'à des services de soutien » tels que l'accompagnement psychologique, juridique, et bien d'autres. Ces centres, réaménagés dans des appartements, servent de « safe spaces » pour les communautés migrantes au Liban. Ils fonctionnent grâce au travail bénévole de militant-e-s libanais-es et étrangers, étudiant-e-s, chercheur-e-s, journalistes, etc., qui se portent volontaires pour offrir des cours de langues (anglais, français, arabe), d'informatique, de musique ainsi que des ateliers d'éducation populaire sur les droits des travailleurs-es migrant-e-s, sur la santé, mais aussi des formations aux plaidoyers (advocacy training) et de renforcement de capacités (capacity building) ou encore des ateliers « d'empowement ». C'est ainsi que mon expérience au Centre a débuté, en donnant des cours de français une fois par semaine sur une période de sept mois. C'était à la fois une manière de démontrer ma solidarité envers les travailleurs-es migrant-e-s, mais aussi une opportunité d'explorer les possibilités de mobiliser des participantes pour la recherche. À ma grande surprise, mon groupe d'étudiants était uniquement composé d'hommes migrants, principalement originaires du Soudan, de la Somalie et de l'Éthiopie.

Deux mois après avoir commencé mon engagement bénévole au Centre, Gemma m'a de nouveau parlé du stage qui s'était libéré. Ce stage impliquait la prise en charge de diverses tâches logistiques

²⁶ En traduction libre de l'anglais, extrait de la mission tiré de la page web de l'organisation Anti-Racism Movement : « ARM est une organisation qui lutte contre le racisme systémique au Liban. Son action vise à transformer les structures sociales et institutionnelles qui perpétuent l'exploitation raciste, notamment à travers des initiatives de sensibilisation, de plaidoyer et de mobilisation communautaire. L'organisation concentre principalement ses efforts sur les droits des travailleuses domestiques. L'organisation intervient aussi auprès des réfugiés soudanais et de d'autres catégories de travailleurs migrants ».

pour le bon fonctionnement du Centre, telles que l'acquisition de matériel pour les cours et les ateliers, participer aux rencontres d'équipe, le suivi de certains projets en cours, l'organisation d'activités récréatives (sorties à la plage, au cinéma, etc.) ainsi que l'accompagnement de travailleuses dans la rédaction de leur curriculum vitae, etc. Cependant, ce stage était surtout centré sur le soutien et l'accompagnement psychosocial des travailleuses domestiques migrantes confrontées à des situations de vulnérabilités et d'exploitation. Concrètement, j'ai été amenée à assurer des suivis administratifs auprès de consulats et ambassades concernant des travailleuses incarcérées. J'ai également accompagné deux travailleuses en situation d'urgence : la première avait fui son employeuse en raison de ses conditions de travail et de son enfermement, et la seconde faisait face à une menace de déportation après 23 ans passés au Liban, avec son mari et sa fille, elle-même née au Liban. Il s'agissait d'accompagner ces femmes dans leurs démarches auprès de leurs consulats ou ambassades, de faire le suivi avec des avocat-e-s, de chercher de l'aide auprès d'autres ONG, de trouver des solutions d'hébergement et de garde pour les enfants, d'organiser des campagnes de financement en ligne, ou encore de négocier avec les employeurs pour récupérer les passeports et autres documents administratifs, tels que la carte de séjour. En somme, il fallait frapper à toutes les portes pour tenter de sortir ces travailleuses de situations complexes et abusives, tout en les soutenant à chaque étape du processus.

3.2 Méthodologie et présentation des participantes

Après avoir précisé la posture (3.2.1) et la méthodologie (3.2.2) adoptées pour mener à bien cette recherche, je brosserai un portrait des participantes (3.2.3).

3.2.1 Ethnographie féministe et décoloniale

Pour répondre aux questions de recherche, j'ai choisi de mener une enquête de terrain, de type ethnographique, par observation participante auprès de travailleuses domestiques migrantes non arabes à Beyrouth de juin 2016 à janvier 2017. Dès le départ, j'avais orienté ma démarche vers une approche qui accorde une attention particulière aux analyses et à la combativité pratique des

participantes. Mon choix méthodologique visait à appréhender leurs expériences en partant de leurs points de vue, en tenant compte des contextes dans lesquels elles évoluent, comme le préconisent les approches féministes décoloniales. Celles-ci insistent sur l'importance de donner voix à celles dont les réalités sont souvent marginalisées et invisibilisées dans les discours dominants.

L'approche ethnographique féministe défendue par Lila Abu-Lughod, en particulier, a donc orienté ma démarche. Cette approche nous invite à mettre l'accent sur les expériences subjectives des femmes et sur la manière dont leurs vies sont façonnées par des contextes sociaux, politiques, économiques et culturels. Pour Abu-Lughod (1990, p. 27), l'ethnographie féministe implique de reconnaître que « we are always part of what we study and we always stand in definite relations to it ». Cette perspective rompt avec l'hypothèse traditionnelle en anthropologie selon laquelle le chercheur-e se tiendrait en position externe face à son objet d'étude, une posture qui a historiquement contribué à l'invisibilisation des voix et des expériences marginalisées (Abu-Lughod, 1990), particulièrement celles des femmes racisées et migrantes. Plus précisément, l'objectif est de chercher à saisir la diversité et la complexité de leurs vies et de rendre justice aux formes de résistance qu'elles déploient contre des situations d'oppressions, tout en reconnaissant notre positionnement dans un monde interconnecté où les relations de pouvoir structurent tant les conditions de vie des participantes que le processus de recherche en lui-même (Abu-Lughod, 1990). Dans le contexte de mon terrain auprès des travailleuses domestiques migrantes, cette approche m'a permis non seulement de documenter leurs conditions de vie et de travail, mais surtout de comprendre le sens qu'elles donnent elles-mêmes à leurs parcours, de partir de leurs propres analyses des rapports de pouvoir et de reconnaître leurs définitions des formes de résistance qu'elles déploient comme autant d'expressions de leur agentivité.

3.2.2 Entretiens semi-directifs et récits biographiques

Au total, 10 entretiens semi-directifs de type biographique ont été menés, ils constituent le matériau empirique principal de ce mémoire. Ces entretiens, d'une durée pouvant dépasser trois heures, portaient sur trois thèmes clés de la recherche : 1. Le parcours migratoire, 2. Les conditions de vie et de travail au Liban ainsi que 3. Les formes de résistances et de luttes des participantes. Il est à

noter qu'en raison des contraintes sociales et spatiales rencontrées par certaines des participantes, plusieurs de ces entretiens ont nécessité plusieurs séances réparties sur plusieurs jours. Finalement, les entretiens se sont déroulés sur une période d'environ sept mois, soit de juillet 2016 à janvier 2017.

La conduite de ces entretiens a soulevé d'importantes questions éthiques, notamment concernant l'anonymat des participantes. Si plusieurs ont explicitement exprimé le souhait que leurs récits et leurs savoirs soient rattachés à leurs noms véritables, refusant l'anonymisation de leurs expériences, la déportation de deux travailleuses népalaises durant mon terrain en raison de leur engagement public a mis en lumière les risques encourus par ces femmes militantes et la nécessité de les protéger. Le choix de conserver leurs noms s'inscrit alors dans leur volonté de reconnaissance de leur rôle historique dans la lutte des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban, tout en étant consciente des implications de cette décision. Cette démarche participe plus largement à la valorisation de leurs savoirs migrants et militants.

La richesse des témoignages recueillis a transformé la nature même des entretiens. Alors que j'avais initialement prévu des entretiens semi-directifs, les échanges ont naturellement évolué vers des récits de vie, au sens où l'entend BERTAUX (1997, p. 36) pour qui il y a récit de vie « dès qu'il y a, dans un entretien, apparition de la forme narrative pour raconter une partie de l'expérience vécue ». Dans ce processus narratif, les répondantes se sont engagées dans une démarche réflexive profonde, où la reconstitution subjective de leur expérience migratoire, le « retour sur soi » et le fait de se raconter ont parfois produit ce que GALLIGANI (2000, p. 23) qualifie « d'effets thérapeutiques ».

L'analyse de ces entretiens a consisté à tenir compte des singularités tout en visant à construire « une représentation sociologique des composantes sociales (collectives) » (BERTAUX, 1997, p. 36) d'une situation similaire. Restituer la trajectoire des participantes a ainsi nécessité de reconstruire leurs parcours à partir des fragments de vie qu'elles ont partagés. Pour structurer ces récits narratifs, j'ai segmenté chaque séquence d'entretien par thématiques afin d'extraire les structures implicites qui les organisent. Il ne s'agit donc pas de livrer un portrait brut des discours des femmes interrogées, que ce soit sur leurs parcours ou sur leur travail concret, mais plutôt d'informer sur les particularités que revêt la migration internationale du travail des femmes s'inscrivant dans le

secteur de la domesticité. Autrement dit, restituer les parcours et expériences des participantes servira à mettre en évidence le caractère spécifique des migrations internationales du travail des femmes dans un contexte de mondialisation ainsi que ce qu'il y a de commun à ces expériences.

3.2.3 L'observation directe et participante

Ma démarche méthodologique initiale prévoyait l'organisation d'un groupe de discussion (*focus group*) avec les participantes. Cette méthode devait permettre d'observer leurs interactions et d'analyser leurs parcours migratoires et conditions de vie, en faisant ressortir les points communs et les particularités de leurs expériences, ainsi que les événements marquants, des projets et des actions collectives. Toutefois, des contraintes logistiques ont empêché la mise en œuvre de cette démarche : la difficulté de réunir toutes les participantes en même temps en raison de leurs horaires de travail démesurés, les défis liés au confinement pour certaines participantes, ainsi que leur forte sollicitation pour d'autres projets et entretiens.

Cela dit, l'observation directe et les rencontres informelles sont néanmoins venues enrichir significativement les données recueillies par entretiens. Les interactions, souvent imprévues, m'ont permis de capter des éléments contextuels plus difficiles à saisir uniquement par entretien. Les notes de terrain issues de ces observations ont donc été essentielles pour saisir les dynamiques sociales, les rapports de pouvoir, ainsi que les stratégies d'adaptation et de résistance que les travailleuses domestiques migrantes non arabes déploient au quotidien.

Dans le cadre de mon stage au MCC, les tâches d'accompagnement et de soutien aux travailleuses qui m'ont été confiées m'ont permis de comprendre le travail militant qu'elles mènent quotidiennement depuis des années. Ce sont elles qui m'ont soutenue lors des accompagnements que j'effectuais auprès d'autres travailleuses, me guidant ainsi dans mes interventions en partageant des conseils sur les organisations et les acteurs susceptibles de m'aider dans la gestion des différents cas. Cette expérience m'a certes donné le privilège de m'engager auprès d'elles et de rencontrer de ferventes militantes engagées dans leur lutte, mais aussi de me former aux pratiques de résistance susceptibles d'être déployées dans des conditions de travail non libre.

3.2.4 Rencontres militantes et constitution de l'échantillon

Avec Gemma, nous avons développé une relation de confiance, passant plusieurs heures par semaine ensemble pour assurer l'accueil des membres. Le Centre constitue un espace de socialisation et de soutien mutuel où les travailleuses domestiques migrantes de différentes communautés se rencontrent pour partager des moments de convivialité : prendre un café, cuisiner ensemble, attendre le bus ou tout simplement se reposer. Ces rencontres informelles sont autant d'occasions pour les membres de s'organiser afin de planifier des campagnes de sensibilisation, les marches du 8 mars et du 1^e mai, de mobiliser des membres pour faire des bannières, des pancartes, de préparer les discours, etc. Au-delà d'être un lieu de répit face aux pressions et aux contraintes du travail domestique, le Centre pour migrant-e-s est un espace de politisation qui joue un rôle clé dans la lutte. Les travailleuses y trouvent un environnement sécuritaire pour tisser des liens sociaux et construire une solidarité collective, particulièrement précieuse dans un contexte marqué par l'isolement, l'exploitation et les violences structurelles du système de la kafala.

De fil en aiguille, Gemma m'a présenté d'autres travailleuses avec qui j'ai progressivement établi des liens. J'ai d'abord rencontré Rahel A. qui, elle aussi, soutenait les activités du Centre, quelques heures par semaine. J'ai eu l'opportunité de l'accompagner lors d'une première activité de levée de fonds dans un restaurant du quartier de Hamra à Beyrouth. Rahel A., accompagnée d'une autre travailleuse, préparait des plats éthiopiens pour le menu du midi. Cet événement visait à collecter des fonds pour soutenir les travailleuses domestiques migrantes en situation de précarité. Au sein du MCC, j'ai ensuite rencontré Delphine, Mado, Meriam, Rose, Julia, Rahel Z. et Mala, qui ont toutes accepté de participer aux entretiens. Elles ont en commun d'être reconnues comme des leaders dans leurs communautés nationales, en particulier auprès des femmes migrantes. Toutes bénéficient aussi du statut de personnes-ressources et sont perçues comme des piliers du Centre.

L'échantillon est ainsi constitué de 10 travailleuses domestiques migrantes non arabes travaillant ou ayant déjà travaillé dans le secteur de la domesticité à Beyrouth.

En passant du temps au Centre et à travers des échanges informels avec les participantes ainsi que les premières entrevues, j'ai vite constaté que le statut légal et l'accès, ou non, à un jour de repos (souvent le dimanche) constituaient des éléments déterminants et structurants de la capacité des

travailleuses domestiques migrantes non arabes à s'engager dans des dynamiques collectives et militantes. D'autres facteurs, tels que la nature de la relation avec l'employeur et la liberté de mouvement qui leur est concédée, conditionnent également leur possibilité d'action et de participation dans l'espace public.

À l'exception de Lili, d'origine malgache et rencontrée à l'UTDM, toutes les autres participantes ont été rencontrées au Centre pour Migrant-e-s. Ces travailleuses représentent diverses communautés nationales : deux travailleuses philippines, deux travailleuses ivoiriennes, une travailleuse camerounaise, deux travailleuses éthiopiennes, une travailleuse malgache ainsi qu'une travailleuse sri-lankaise. Les dix femmes rencontrées sont au Liban depuis plus de 10 ans, dont six qui y résident depuis plus de 20 ans. En termes de statut légal : sept d'entre elles travaillent sous contrat et sont placées sous la responsabilité d'un garant (*kafil*), tandis que les trois autres, sans statut légal au moment de l'entretien, travaillent en dehors de tout contrat à titre de *freelancer*.²⁷

Toutes ont joué et continuent de jouer un rôle important dans la mobilisation collective des travailleuses domestiques migrantes au Liban, et portent un regard rétrospectif critique sur leur engagement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du syndicat. Les entretiens menés mettent en lumière l'importance que ces militantes accordent à l'autonomie et à l'autogestion du mouvement sur les plans organisationnel et militant. Elles expliquent ainsi leur départ collectif en raison des rapports de pouvoir internes au syndicat. En particulier, elles dénoncent le manque de transparence de l'Union — sous la gouvernance de FENASOL — qui les empêchait de se l'approprier pleinement et de participer activement aux prises de décisions stratégiques. Exclues des discussions financières et des processus décisionnels, les travailleuses ont vu leur capacité d'action collective affaiblie. Reléguées au statut d'objets passifs des luttes, elles avaient le sentiment d'attendre d'être secourues plutôt que d'être actrices de leur propre mouvement.

Les portraits détaillés des participantes à la recherche sont présentés en annexe A afin de préserver la fluidité du texte. Il est à noter que pour l'une des participantes, les échanges s'étant déroulés de façon informelle et morcelée dans le temps, notamment dans le cadre des activités du Centre, il n'a

²⁷ Comme le souligne Younes (2019 : 126) dans le cadre de son enquête, « les travailleuses en « *freelance* » [sont] le plus souvent des migrantes « fugitives » en situation irrégulière ».

pas été possible d'établir un portrait complet. Bien que n'ayant pas fait l'objet d'un enregistrement et d'une retranscription formelle, ces conversations ont été documentées par des prises de notes réalisées après chaque rencontre.

Les chapitres qui suivent s'appuient sur cette expérience de terrain pour analyser les thèmes centraux qui ont émergé des entretiens : les conditions réelles d'existences des participantes, depuis leurs parcours migratoires jusqu'à leurs expériences de travail et de vie au Liban.

CHAPITRE 4

RÉCITS MIGRATOIRES : ÉMIGRATION ET « FÉMINISATION DE LA SURVIE »

Ce chapitre est centré sur les parcours migratoires des femmes rencontrées dans le cadre de la recherche. En prenant appui sur les récits des participantes, il tente de restituer les expériences migratoires en considérant, à la suite de Sayad (1999), qu'elles sont aussi des expériences d'émigration. Ce chapitre apporte des réponses aux questions suivantes : quels sont les parcours migratoires des femmes rencontrées ? Comment comprendre ces parcours ? Sayad (1977, p. 59) a démontré que « toute étude des phénomènes migratoires qui néglige les conditions d'origine des émigrés se condamne à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue à la fois partielle et ethnocentrique ». Par opposition, il propose de penser l'ensemble de l'histoire sociale des « personnes déplacées » et de redonner ce que l'on doit à « l'émigré » : une existence à la fois subjective et matérielle.

Si, dans ses travaux, les expériences féminines de la migration sont négligées, ses analyses ont néanmoins inspiré la recherche sur le genre des migrations. Comme l'indique Moujoud (2008, para. 7), les études menées dans cette perspective ont d'abord insisté sur la nécessité de se départir d'une lecture binaire et évolutionniste de la migration qui tend à perpétuer les « stéréotypes sur les femmes (é)migrantes et les sociétés d'origine ». Ces études ont ainsi défendu l'importance de se défaire de la représentation des (é)migrantes comme « singulièrement aliénées : soumises, cloîtrées, ne travaillant guère » (Moujoud, 2008 : para. 23). Cette représentation qui oppose les sociétés de départ aux sociétés d'arrivée (tradition versus modernité), qui fait de la société d'émigration une société oppressive et archaïque et qui voit dans l'acte de migrer une pratique émancipatrice pour les femmes, est fondée sur l'occultation :

...] de l'histoire commune, notamment coloniale pour les sociétés qui ont subi ou pratiqué la colonisation, de la mondialisation, des politiques du développement impliquant le genre, des luttes de femmes et des féministes et de la recherche scientifique développée dans les diverses sociétés d'émigration (Moujoud, 2008, para 19).

À l'inverse, l'adoption d'une perspective d'emblée internationale et décoloniale consiste à intégrer ce rapport historique (Moujoud, 2008) pour saisir la trajectoire des femmes en tenant compte de ce qu'elle doit au « rapport entre le local et le global » (Tabet, 2004, cité dans Moujoud, 2008). On

peut alors voir que le projet migratoire des femmes « des Suds » ne se construit pas uniquement dans la domination qui a cours dans le pays d'origine (la communauté, la famille ou le couple), ce sur quoi il est trop souvent rabattu. Les récits recueillis et dont je rends compte dans ce chapitre illustrent que l'émigration des répondantes est certes liée à des éléments subjectifs, mais ne peut se réduire uniquement à ceux-ci, ils doivent être saisis « dans le cadre des forces sociales et des conditions structurelles à la fois dans la zone d'émigration et la zone d'immigration, et non traités comme des éléments à part et au même niveau » (Morokvasic, 2005 : para. 4). En effet, les migrations féminines émergent d'un « enchevêtrement complexe de facteurs », où s'entrecroisent rapports sociaux de sexe, dynamiques politico-économiques et aspirations individuelles (Tabet, 2004, cité dans Moujoud, 2008, para. 5).

Les récits qui suivent mettent en lumière comment les conditions d'origine, les déterminants de départ et les expériences d'arrivée des femmes rencontrées s'inscrivent dans des structures de pouvoir et de domination qui dépassent les seules sociétés d'émigration. Pour saisir ces dynamiques, je m'attarderai sur trois séquences clés de leurs parcours. La première examine les conditions de départ des participantes, révélant la diversité des motivations qui structurent leurs projets migratoires (4.1). La deuxième concerne la mise en œuvre concrète de ces projets à travers les réseaux familiaux et les agences de recrutement. Enfin, j'aborderais les conditions d'arrivée, en m'arrêtant en particulier sur le contrôle aux frontières comme voie d'entrée des migrantes dans une altérité radicale.

4.1 Des conditions d'origine aux déterminants migratoires : une diversité de parcours

Comme le note Rose-Myrlie Joseph (2015), les vécus des « femmes du Sud forcées à migrer » sont rarement pris en considération alors qu'ils permettent, pourtant, de saisir les mouvements migratoires dans leur articulation aux logiques de la mondialisation néolibérale.

Durant la première séquence d'entretien, j'invitais les participantes à me parler de leurs parcours de vie, de leurs expériences familiales, de leurs trajectoires scolaires et professionnelles et du projet de migration. Les récits témoignent de l'articulation complexe des éléments biographiques

individuels, familiaux et économiques (Debonneville, 2015) qui poussent les femmes des pays du Sud global à migrer.

Le récit de vie comme méthode d’entretien permet d’une part de se départir de l’homogénéisation qui masque la complexité de la catégorie « travailleuse domestique migrante » et d’autre part d’illustrer les diverses formes du « devenir travailleuse domestique » à la croisée des rapports sociaux de « race », de sexe et de classe » (Debonneville, 2015, p. 61) dans le cadre des réorganisations de la division internationale du travail. Loin de la figure victime à travers laquelle les (é)migrantes sont le plus souvent pensées, les récits donnent à voir la combativité des participantes tel qu’elles la déploient dans des contextes situés. Par leur participation constante aux transformations sociales de leurs sociétés d’origine et par les luttes individuelles qui caractérisent leurs parcours, celles-ci se posent en tant que « protagonistes de la migration » (Oso Casas, 2004). Néanmoins, comme le souligne Joseph (2015, p. 192), « comment le devenir vraiment quand elles sacrifient leur rêve pour répondre aux aspirations de leurs proches ? »

4.1.1 La migration comme stratégie économique

Au regard de mes entretiens, si toutes les expériences sont bien évidemment singulières, elles sont cependant commensurables sur plusieurs points. La survie et les raisons économiques sont nommées dans l’ensemble des entretiens comme motifs de départ. Je présenterais ici quelques-uns des récits des participantes qui montrent comment les situations socio-économiques incitent les femmes à considérer la migration comme stratégie de survie.

C’est à l’âge de 21 ans que Gemma gradue en éducation préscolaire et vit sa première grossesse, aux Philippines. En 1987, elle cofonde et dirige pendant cinq ans une garderie qui offre un programme d’éducation préscolaire. Elle insiste sur le fait qu’elle était la première femme dans sa municipalité à mener un projet d’une telle ampleur. Elle se trouvait alors à la croisée des rôles de direction, d’éducatrice, d’épouse et éventuellement de mère de trois enfants. Gemma relève que, dans les années 1980, aux Philippines, le salaire moyen d’une enseignante était de 80 \$ US par mois. Et, selon Parreñas « dans les années 80, la situation était si difficile qu’un enseignant devait

se contenter de deux poulets par mois et ne pouvait s'acheter que du riz de mauvaise qualité »²⁸ (Bash et coll., 1994, cités dans Parreñas, 2001, p. 63).

Aux Philippines, environ 70 % des familles vivent dans la pauvreté et le statut de classe moyenne ne garantit pas un mode de vie confortable et sûr (Israël-Sobritchea, 1990, selon Parreñas, 2001, p. 63). C'est surtout en raison de la forte dévaluation du peso, instaurée dans le cadre des programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international (FMI) au début des années 1980, que la classe moyenne aux Philippines connaît un net appauvrissement (Parreñas, 2001). Dans ce contexte d'austérité, Gemma se voit contrainte de multiplier les emplois pour faire face aux difficultés financières :

I gave all you could imagine. I did every single job you could think of. Any work that would bring a cent, I did. I was an agent for Playtex, the lingerie company. I was an agent for Tupperware, and I ran a little eatery. I have no idea how I divided my time back then.

Les insécurités économiques et sociales grandissantes ont poussé Gemma à considérer la migration comme la seule issue pour garantir un futur à ses enfants, dit-elle. À la question « pourquoi as-tu décidé de partir ? », Gemma répond :

It was mainly for the future of my three children. So, I look forward to the future and ask myself how the \$80 per month will help. I said to myself, “let me go out.” The grass is always greener on the other side of the fence. We always tend to think that way; it is human thinking.

Rose exprime un sentiment similaire, rappelant qu'on a tendance à « croire que l'herbe est toujours plus verte ailleurs ». Contrairement à Gemma, elle n'a pas eu la possibilité de faire des études universitaires, elle s'est arrêtée aux études secondaires, desquelles elle est diplômée. C'est dans la capitale camerounaise de Yaoundé qu'elle a fait ses débuts dans le secteur de la pêche, comme *buy'em sell'em*²⁹ : « les pêcheurs nous rapportent le poisson, on l'achète pour ensuite le faire sécher

²⁸ Traduction libre de l'anglais

²⁹ N'Sangou Arouna, « La contribution des buy'em sell'em au développement », dans *Barbier Jean-Claude, Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, Hommes et sociétés, 1985, pp 385-393. : « Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, mais depuis peu de temps pour certains villages de la région cacaoyère du Centre du Cameroun, on a vu naître puis se développer un phénomène qui a trait aux opérations d'achats, de vente et de revente, et qui est désigné par l'expression en pidgin anglais : « buy'em sell'em », c'est-à-dire « acheter et vendre ». Par extension on désigne également par-là les revendeuses car ce sont surtout elles qui assument le ravitaillement en vivres de toutes les grandes villes du Cameroun. »

et fumer, et je pars le revendre ». Si la pêche est un secteur réservé aux hommes, sa commercialisation, elle, est strictement réservée aux femmes dans les pays d’Afrique occidentale et australe où elle constitue une possibilité d’emploi pour un grand nombre d’entre elles (Paugy, 2011). Le plus souvent, ce sont des femmes issues des « classes défavorisées de la société ; souvent illétrées, ne possédant pas d’expérience professionnelle et ne disposant pas de capitaux qui leur permettrait de se livrer à d’autres activités » qui s’y trouvent employées (Paugy, 2011, para. 2). Ce travail de vente représentait la seule source de revenus pour Rose et ses deux enfants. Il lui a permis pendant près de dix ans de « rejoindre les deux bouts », dit-elle, même si sa situation financière demeurait fragile. Le tournant se produit au moment où Rose fait « une mauvaise affaire ». Elle raconte : « j’ai acheté du poisson qui n’était pas bien sec, donc tout s’est gâté. J’étais obligée de payer tout cet argent de ma poche. J’ai fini par m’endetter ».

Le projet migratoire de Rose renvoie ainsi, en partie, à la nécessité d’éponger cette dette insoutenable. Rose perçoit alors la migration comme un moyen « d’aller chercher de l’argent. J’allais juste à la banque chercher de l’argent pour payer mes créanciers et assurer une éducation à mes enfants ».

Après avoir délaissé ses études en sciences sociales pour des raisons économiques, Julia a travaillé pendant quelques mois dans l’une des usines des industries de la zone franche de Tananarive, à Madagascar d’où elle est originaire :

Je voulais juste vivre une vie meilleure et aider mes parents. Ça été une période très difficile, mes parents ont beaucoup souffert. C'est pour ça que j'ai décidé de ne plus aller à l'université, nous n'avions plus les moyens de payer mes livres, les transports et à manger.

Selon Blanc-Pamard et Ramiarantsoa (2003, p. 185), dans ces entreprises de la zone franche industrielle centralisées à Tananarive, « la moitié des emplois est occupée par des femmes ». Julia m’explique en entretien (2016) :

J’ai travaillé dans une place qu’on dit zone franche, c’est une grande usine qui produit des habits. Comme le pays était effondré économiquement et politiquement, même avec un niveau d’études élevé, on ne trouvait plus de travail.

La situation politique et économique de Madagascar s'est nettement dégradée dans les années 1980 : « l'endettement du pays a entraîné l'adoption d'un Programme d'Ajustement structurel imposé par le FMI, et la dévaluation de la monnaie malgache. [...] une vague de crises politiques a entraîné également le pays vers des crises économiques répétées » (Rakotoaridera et Raharinjanahary, 2017, p. 97). Dans ce contexte d'instabilité, le coup d'État de 2009 a provoqué la fermeture massive des usines franches et a précipité des milliers de travailleuses au chômage (Rakotoaridera et Raharinjanahary, 2017). Pour ces femmes, dont les salaires étaient déjà très bas, la migration est apparue comme un moyen pour échapper à la précarité (Rakotoaridera et Raharinjanahary, 2017).

C'est le cas de Julia, pour qui l'activité migratoire représente non seulement un moyen de sortir de la pauvreté et de subvenir aux besoins de ses parents, mais également une voie vers l'autonomie. Elle explique : « je ne voulais plus être pauvre et en difficultés. Je veux être indépendante et aider mes parents. Je n'attendrai pas après personne, surtout pas après un homme, ça, c'est non ! » Partir signifie alors une possibilité d'accroître son autonomie, tant au niveau économique que décisionnel. Julia y voit aussi une porte de sortie, une stratégie pour s'extraire des obligations normatives qui peuvent peser sur les femmes dans la société malgache.

Ces récits de parcours de Gemma, de Rose et de Julia mettent en évidence les raisons économiques de la migration, mais éclairent aussi certaines dynamiques familiales. On trouve dans ces récits une personne ou des personnes pour qui les (é)migrantes « décident » de partir. Comme l'explique Joseph (2015, p. 192) au sujet des (é)migrantes haïtiennes, elles partent « avec la mission de “se battre” pour aider les autres ».

Tout comme Julia, Rahel Z. évoque elle aussi le contexte socio-économique et politique du pays d'origine et ses conséquences significatives sur le plan économique familial. Originaire de l'Éthiopie et étudiante en théâtre, Rahel Z. souhaitait poursuivre des études universitaires. L'instabilité politique du pays à la fin des années 1990 en a décidé autrement. Cette période d'instabilité a conduit à une restructuration majeure de l'appareil d'État, notamment de l'armée (Berhe, 2016). Comme en témoigne Rahel Z., ce remaniement politique a entraîné des répercussions majeures sur de nombreuses familles de fonctionnaires. En raison de ses convictions politiques et du changement de gouvernement, son père a perdu son emploi comme capitaine dans

l'armée éthiopienne : « He lost his job because of his political positions, that's why he couldn't keep his job as a captain in the army. Until now, he didn't find any other work. It's been 25 years that there has been no job in the country; the government is corrupt, everybody knows. »

Issue d'une famille de neuf enfants, Rahel Z. raconte que cette perte d'emploi a fortement menacé la situation financière familiale :

My father lost his job when I was a kid. It was a very difficult time for my family. We were nine children at home. Everything became so expensive; we didn't have anybody to help. All the money we had went to my mother for her to provide in the house. I finished my 12th grade, and I couldn't continue; we didn't have any money left. We were all growing up and I wanted to do something to help my family.

Tout au long de l'entretien, Rahel Z. évoque la relation de complicité qui la lie à son père. Son départ est empreint d'un profond sentiment de reconnaissance : « he did everything for us, for me. I couldn't see him sad all the time. It was hard. I felt that I must give back », confie-t-elle.

Ces récits de leurs vies avant l'émigration montrent combien les situations économiques et politiques des pays d'origine sont déterminantes dans un contexte de mondialisation. Ils nous permettent aussi de voir que les migrations en tant que stratégies économiques sont des stratégies familiales, qu'elles renvoient à la survie des familles. Ces expériences témoignent de l'importance de la contribution économique des participantes à la survie matérielle de leurs foyers, mais aussi des responsabilités familiales et domestiques auxquelles elles sont assignées. Dans son étude sur les (é)migrantes haïtiennes, Joseph (2015) souligne d'ailleurs que « le sacrifice au féminin est très visible » dans leurs parcours, autant dans la société de départ que dans celle d'arrivée. L'émigration se présente comme un projet au service des autres, car « le projet migratoire est non seulement individuel, mais aussi collectif et très souvent familial » (Moujoud, 2007, cité dans Moujoud, 2008, para. 32).

4.1.2 Les rapports sociaux de sexe dans la construction des projets migratoires

Les données de terrain ont révélé que des enjeux de survie économique ont structuré les projets de migration des femmes rencontrées. Je vais maintenant diriger mon attention vers le caractère

intrinsèquement sexué de ces enjeux. Les récits montrent en effet comment les rapports sociaux de sexe et la division sexuelle du travail ont marqué les parcours migratoires des femmes rencontrées.

À l'analyse des entretiens, le « sacrifice » des mères, des sœurs et des filles semble contribuer de manière considérable à la survie des foyers. Les récits laissent entrevoir à la fois le poids des responsabilités familiales et économiques qui pèsent sur les femmes ainsi que les modalités selon lesquelles les rapports sociaux de sexe affectent et déterminent leurs conditions de vie comme leurs stratégies. Par exemple, en faisant état d'une journée régulière aux Philippines, Gemma raconte :

It is a hard life being a mother of three children and having no companion to help you with the house chores. I had to attend to the three children, do the household work, and help my husband on the farm. It was too much. [...] I had to wake up at 5 a.m. to prepare everything for my children, cook their lunch, and at 8 a.m., I had to be at the center. I did not have a car at that time, so I had to walk to the center and back, and the center was a bit far. My physical body was so tired. I asked myself: "Is this the life I will have until I die?" It was so hard, and I was so tired. So, I told my husband one day: "how about me going out of this country to look for a better job, a better income?" He said no. But why not?³⁰

Le récit de Gemma est significatif des effets d'une division sexuelle du travail qui se traduit par une surcharge intenable. Il fait écho aux travaux de Carolyn Israël-Sobritchea (1990) qui montre que les femmes demeurent les principales responsables du maintien du foyer et de la garde des enfants aux Philippines, en dépit de la présence grandissante des femmes sur le marché du travail (Parreñas, 2001). La majorité des femmes philippines n'ont en effet pas les moyens de se défaire de la double journée ou du deuxième quart de travail (Parreñas, 2001). Selon Parreñas (2001), la migration indépendante des femmes philippines est étroitement liée aux inégalités de genre dans le pays, lesquelles se traduisent notamment par « les violences domestiques, la segmentation du marché du travail et une répartition inégale des tâches au sein de la famille »³¹ (Parreñas, 2001, p. 61). Ainsi, si le genre structure à la fois la vie familiale et l'économie locale aux Philippines, il façonne également les dynamiques de migration indépendantes des hommes et des femmes (Parreñas, 2001). À ce sujet, Gemma fait remarquer que la structure familiale aux Philippines

³⁰ Passage tiré d'un entretien avec Gemma : Gemma. "The Road to Dissent". *Kohl: a Journal for Body and Gender Research* Vol. 2 No. 2 (2016): pp. 135-139. (Disponible sur : <https://kohljournal.press/the-road-to-dissent>. doi: <https://doi.org/10.36583/2016020205>)

³¹ Traduction libre de l'anglais

s'enracine dans de forts liens de proximité : « I was raised in a very close tight family. This is our life in the Philippines. This is the tradition ».

Les travaux de Parreñas (2001) et de Mozère (2002) montrent en effet combien la migration des femmes philippines est liée à une stratégie de maintien de la famille, fortement marquée par des valeurs et des pratiques familialistes qui se fondent sur « le respect du double principe de la piété filiale et de la loyauté à l'égard des siens par le maintien de liens forts, à travers l'assistance mutuelle et l'observation d'obligations de solidarité à l'égard de chaque membre de la parenté » (Lacar, 1995, cité dans Mozère, 2002, p. 380). Cependant, ces valeurs et ces pratiques n'ont pas la même portée pour les hommes que pour les femmes philippines. Le fait de prendre soin apparaît comme une responsabilité plus féminine dans la société philippine. Cette assignation genrée, renforcée par l'influence religieuse, se manifeste notamment à travers l'intériorisation des valeurs familialiste et le principe de « dette de la gratitude » (Aquiza et Pal, 1957, cité dans Mozère, 2004, para. 8). La migration indépendante des femmes philippines renvoie donc à des prescriptions idéologiques qui servent à justifier les responsabilités genrées. En revanche, en participant à la redéfinition des rapports sociaux de sexe, ces migrations peuvent potentiellement subvertir cette dynamique et remettre en cause ces prescriptions normatives. Comme le mentionne Parreñas (2001, p. 63), « les constructions idéologiques de l'identité féminine sont modelées à partir des rôles maternels et de soins dans l'arène domestique, la migration des femmes constitue une libération directe des devoirs et des rôles traditionnels »³². Le cas de Gemma nous invite donc à concevoir la migration non seulement comme une stratégie familiale de survie économique, mais aussi comme une tentative de s'extraire de cette vie : « the life I will have until I die ».

³² Traduction libre de l'anglais

Les expériences de Lili, comme de Rose, sont liées au phénomène croissant de la monoparentalité. Lili, enseignante de profession, raconte que sa séparation a eu des effets immédiats sur sa situation socio-économique : elle n'avait jamais fait face à des difficultés financières aussi importantes avant de se trouver seule responsable de son fils. Elle me raconte :

J'ai commencé à enseigner quand j'avais 30 ans, j'étais chargée de cours dans des écoles privées. En 2001, je me suis séparée de mon mari. L'histoire c'est qu'il m'a dit de dégager, que je ne pouvais rien ramener. Orgueilleuse comme je suis, j'ai pris ma valise et mon fils, et hop ! Je suis partie de zéro en 2001 et je n'arrivais plus à me relever. Je ne voulais pas rester dans la même région que lui parce qu'il avait une autre femme, et, aujourd'hui, il a trois enfants.

En plus de vouloir s'éloigner de son ex-conjoint, Lili voulait se rapprocher de l'université dans laquelle son fils étudie. Sa sœur aînée, « plus aisée », la soutient financièrement pendant quelques années. Comme pour la majorité des répondantes, la migration de Lili répondait surtout à un besoin économique :

Je voulais que mon fils finisse ses études. Les deux premières années ont été très difficiles pour moi, je me demandais comment il allait pouvoir finir. Mon salaire était juste à la limite de survie. Mes dettes s'accumulaient, je devais couvrir les deux chambres louées pour moi et mon fils, les transports pour que mon fils puisse se rendre à l'école, les frais universitaires et mettre de quoi sur la table à manger, même le double de mon salaire n'aurait pas suffi.

Le projet migratoire de Rose renvoie lui aussi à une nécessité économique pour elle-même et ses deux enfants. Elle ne cache pas qu'il s'agissait aussi pour elle de « fuir un mauvais mariage (...) pour [se] sentir en sécurité », de se mettre à distance de son « amour de jeunesse » et de trouver le moyen de rembourser ses dettes qui ne cessaient de s'accumuler.

On voit ici à quel point la monoparentalité est coûteuse économiquement. Dans ces « familles sans homme » (Myrlie-Joseph, 2015), la division sexuelle du travail comme la dépendance persiste. Seules à assumer la charge de travail émotionnel et matériel nécessaire à la survie des enfants et d'elles-mêmes, Lili comme Rose se sont retrouvées endettées. Leurs parcours incarnent l'une des situations types analysées par Osos Casas (2000), où la migration apparaît comme une stratégie de survie économique pour les femmes cheffes de foyer monoparental. Ces récits soulignent ainsi l'imbrication entre précarité économique et configurations familiales dans les trajectoires migratoires des femmes seules.

Ils témoignent par ailleurs du fait que ce qui est catégorisé comme « motivations individuelles et/ou raisons personnelles » de l’émigration renvoie le plus souvent à « la volonté des femmes d’échapper à l’oppression sexiste dans leur aire d’origine » (Morokvasic, 2005, para. 10). Ces causes dites personnelles sont dès lors à rechercher dans les dynamiques familiales et conjugales, marquées par « le divorce, la violence physique et les pressions psychologiques à l’encontre de la femme » (Morokvasic, 1980, cité dans Morokvasic, 2005, para. 10). Ainsi, les situations de Lili et Rose, comme celles observées par Morokvasic, révèlent que ces motifs présumés individuels dépassent les cas particuliers : leur migration doit être comprise comme « une réponse à la condition de subordination commune à ces femmes dans différentes parties du monde » (Morokvasic, 2005, para. 22).

4.1.3 En quête de liberté et responsabilités familiales

De leur côté, Meriam des Philippines et Rahel A. d’Éthiopie présentent initialement leur migration comme un désir de « liberté et d’exploration », reléguant les considérations économiques au second plan de leurs récits.

En 1994, alors qu’elle poursuivait des études en gestion hôtelière, Meriam envisage son premier départ des Philippines sans attente particulière. Comme elle l’explique :

At that time, I didn’t know anything. I don’t have any experience, and I have worked so hard in the Philippines since I was 12. That time I was only thinking, I’m single and ready to mingle! I was not thinking of anything, I just wanted to leave and explore something new.

Ce n’est qu’au moment de discuter de son deuxième séjour au Liban (1997) que Meriam évoque la survie économique de sa famille et la scolarisation de ses enfants comme principaux motifs de son départ, étant retournée aux Philippines entre-temps où elle s’est mariée et a eu deux enfants.

Cette articulation entre désir de liberté et responsabilités familiales se retrouve également dans le récit de Rahel A. Pour cette ancienne libraire en Éthiopie, le désir de voyager s’entremêle aux obligations familiales : « It was mostly about travel, to go somewhere, discover new places and because everybody was doing it. A lot of my friends were doing it, so I said, ‘why not me, let’s

try!' ». Mais en tant qu'enfant unique, elle ressent également une responsabilité particulière envers ses parents qui l'amène d'abord à travailler deux ans à Dubaï : « It was based on economic issues; it was a way for me to support my mother and my father, mostly. I don't have any brothers or sisters. It's a big part of my decision: to earn money and support my family. To do something about it. »

Son récit reste néanmoins traversé par ce désir d'ailleurs qui dépasse les seules motivations économiques. Comme elle l'explique :

Before leaving, I was working in a library, it was very nice. It was not much about making money, but more because I love books and to read. But eventually, I just wanted to see what was happening out of the country. My life situation was different; I don't have kids. Sure, I wanted to support my mother to have a better life, but I wanted to leave, to do something else.

Dans l'ensemble des témoignages recueillis, seules Meriam et Rahel A. articulent explicitement leur projet migratoire autour de cette quête de liberté où le voyage devient tant une promesse d'horizons nouveaux qu'une possibilité de s'émanciper de leurs communautés respectives.

Celles-ci se rapprochent en ceci des figures des migrantes seules du Maroc vers la France étudiées par Moujoud (2008, para. 31) où les projets migratoires s'accompagnent d'une « quête d'autonomie commencée dans la société d'origine, où ces femmes envisagent le départ comme une alternative aux positions subalternes qu'elles subissent ». Cette perspective permet de comprendre que ce n'est pas l'acte de migrer qui est en soi un facteur d'autonomisation et émancipateur. La quête d'autonomie précède la migration et doit être appréhendée comme le « fruit de luttes individuelles et collectives et non pas de quelconques facilités qui seraient offertes d'emblée par la société d'immigration aux (é)migrantes » (Moujoud, 2008, para. 29).

4.2 La mise en œuvre du projet migratoire

Si les participantes ont emprunté différentes stratégies pour réaliser leur projet d'immigration, les entretiens montrent l'importance des réseaux familiaux transnationaux d'une part et des agences de recrutement, locales et internationales, d'autre part, dans l'organisation de ces migrations de main-d'œuvre féminine vers le secteur de la domesticité.

4.2.1 Les réseaux familiaux transnationaux

Les réseaux familiaux transnationaux ont joué un rôle de premier plan dans les « carrières migratoires³³ » des femmes rencontrées, notamment dans le choix du pays et le processus d'emploi. Le parcours de Gemma illustre particulièrement bien le fonctionnement de ces réseaux et leur évolution au fil du temps.

Lors de notre entretien, Gemma détaille les étapes de son processus d'immigration au début des années 1990, soulignant les transformations dans les modalités de recrutement. « En 1993, » me dit-elle :

it was still direct hiring. Your employer would send you your work contract, your visa and your plane ticket. After that, you would go to the government agency that will authenticate, to validate everything and then you'll fly. It's not like now that you must pass through agencies, with a lot of money and all, no. Before it was direct hiring.

Comme le souligne Bret (2007), cette pratique de recrutement direct qui prévalait au début des années 1990 reposait essentiellement sur des réseaux migratoires familiaux transnationaux. Gemma a ainsi trouvé son emploi au Liban par l'intermédiaire de sa mère, elle-même travailleuse domestique :

³³ Debonneville Julien, « Regards croisés sur les récits de vie des femmes philippines dans l'économie mondialisée du travail domestique. Pour une analyse processuelle des carrières migratoires », Moussons, 26 | 2015, 93-111. : « Appliquée au champ des migrations, la notion de carrière migratoire permet de croiser des niveaux d'analyse qui n'ont pas toujours cohabité dans les constructions théoriques de la sociologie des migrations (Martiniello & Rea 2011), mais également de rendre visible la dimension processuelle de la migration. Martiniello et Rea (2011) montrent en effet que la carrière migratoire se construit à travers les structures d'opportunités et de contraintes, les institutions, les réseaux, et finalement au regard des subjectivités et des parcours de vie et professionnels des migrant-e-s. »

So I asked my mom if she could look for an employer for me in Lebanon. [...] My sister, who had just graduated from university, wanted to come along. She said, "If you are going, I am going." I asked her whether she did not want to practise her profession in the Philippines instead, and she argued, "You didn't practise your profession." So we both set off for Beirut³⁴.

Ces recrutements par réseaux ont progressivement produit « une co-présence au Liban d'une même famille », générant ainsi des « carrières familiales intergénérationnelles » (Debonneville, 2015). Ce phénomène est :

particulièrement visible dans le cas des travailleuses domestiques au Moyen-Orient qui, après avoir travaillé plusieurs années dans une famille, introduisent leur(s) fille(s) auprès de leur employeur afin de maintenir un revenu pour la famille lorsqu'elles rentrent aux Philippines. (Debonneville, 2015, para. 2)

L'expérience personnelle de Gemma s'inscrit dans cette logique intergénérationnelle et met en lumière les processus informels de migration et de placement dans le secteur du travail domestique transnational. Le recrutement, se faisant par la diffusion d'informations et d'opportunités au sein de la famille, révèle des stratégies migratoires familiales et collectives. Exposée très tôt aux effets de la migration, Gemma n'avait que 12 ans lorsque sa mère est partie travailler comme domestique en Arabie Saoudite. Deux ans plus tard, sa mère choisit le Liban comme nouvelle destination en raison de la situation économique et familiale toujours précaire. C'est ainsi qu'elle arrive dans un Liban en guerre au début des années 1980, où elle restera dix-huit ans, ouvrant la voie à ses filles.

Le projet migratoire de Gemma s'inscrit ainsi dans une histoire de migration familiale. Et les migrations intergénérationnelles que connaît la famille de Gemma s'enracinent elles-mêmes dans un contexte politique national qui encourage, depuis le début des années 1960, l'exportation massive de la main-d'œuvre nationale, et en particulier de la main-d'œuvre féminine (Mozère, 2004). Soutenus par une politique d'exportation de main-d'œuvre, les accords de migration que développe l'archipel philippin servent notamment « à soutenir l'économie et à rembourser les dettes du pays » (Mozère, 2004 : para. 4). Implantée sous la dictature du Président Marcos (1965-1986), la politique d'exportation de main-d'œuvre est devenue « un élément central de toutes les politiques des gouvernements philippins ultérieurs » (Mozère, 2004, para. 4). Selon Aguilar (2003,

³⁴ Passage tiré d'un entretien avec Gemma : Gemma. "The Road to Dissent". *Kohl: a Journal for Body and Gender Research* Vol. 2 No. 2 (2016): pp. 135-139. (Disponible sur : <https://kohljournal.press/the-road-to-dissent>. doi: <https://doi.org/10.36583/2016020205>)

cité dans Debonneville, 2014, p. 62), la prédominance des travailleuses domestiques philippines dans l'économie mondialisée du travail domestique et de care s'explique notamment par

le contexte socio-économique philippin, le coût de la main-d'œuvre, une société fortement marquée par des pratiques familialistes et le fait de prendre soin, des réseaux de migrations étendus, une connaissance de l'anglais des migrantes, des affinités religieuses (catholicisme et islam), ainsi qu'un système institutionnalisé d'exportation de main-d'œuvre.

Debonneville (2014) insiste sur la nécessité d'inscrire les politiques philippines d'exportation de la main-d'œuvre féminine, comme le développement de l'industrie migratoire, dans l'histoire coloniale. Celle-ci explique en effet l'organisation des rapports sociaux aux Philippines ainsi que des pratiques qui structurent le dispositif migratoire actuel. Comme en témoigne Gemma :

The good part is that we have a pre-orientation seminary in the Philippines from the government, so they will tell you what to expect during your contract, in the receiving country you know. We know already what we must do this and that. And about the electronics and the things that you use, like a washing machine.

Cette formation préalable évoquée par Gemma s'inscrit dans une longue tradition historique. Comme le soutient Rodriguez (2010, cité dans Debonneville, 2015, p. 65) « l'organisation du travail mise en place sous la colonisation américaine, notamment à travers les programmes de formation pour l'emploi à l'étranger et le développement d'une industrie du recrutement, a jeté les bases du système migratoire actuel »³⁵. Entre les années 1906 et 1934, les politiques migratoires américaines ont favorisé l'arrivée massive de travailleurs-es philippin-es formé-es sous le contrôle coloniale pour répondre aux besoins de main-d'œuvre bon marché dans divers secteurs de l'économie américaine, contribuant notamment au développement du secteur des soins (Choy, 2003, cité dans Debonneville, 2015, p. 65-66). La colonisation américaine, perpétuant les réformes coloniales espagnoles, a renforcé l'organisation patriarcale de la société philippine. Plus précisément, « dès les années 1910, le travail domestique est inscrit dans le curriculum des filières féminines des écoles primaires et contribue à distinguer un peu plus les rôles sociaux de sexe entre les sphères de production et de reproduction aux Philippines » (Gonzalez-Rosero, 2000, cité dans Debonneville, 2015, p. 66). Cette période a produit une double altérisation : une hiérarchisation

³⁵ Traduction libre de l'anglais

sociale entre femmes (américaines/philippines, classes moyennes-supérieures/modestes) (Gonzalez-Rosero, 2000, cité dans Debonneville, 2015, p. 66) et une racialisation des migrant-e-s notamment à travers des stéréotypes de « docilité » et de « soumission » qui persistent encore aujourd’hui dans les représentations des travailleuses philippines (Choy, 2003, cité dans Debonneville, 2015, p. 66). C'est dans ce contexte propre aux Philippines que s'inscrivent les migrations intergénérationnelles qui marquent l'expérience de Gemma.

L'émigration de Meriam, également originaire de l'archipel philippin, se déploie elle aussi dans le cadre d'un réseau de parenté transnational. À 18 ans, elle quitte le nid familial pour rejoindre sa sœur déjà établie au Liban :

actually, my sister was already here. She's the one who said come if you want. I thought a lot of it. My family didn't know; they only knew that I was processing my passport and my birth certificate. They asked me, "where are you going?" I told them, "I'm flying tomorrow." Lebanon was the first choice because I had a lot of friends here and my sister.

Ces parcours s'inscrivent dans le cadre plus large des politiques migratoires philippines qui, comme le souligne Husson (2007, para. 61), favorisent une « migration en chaîne, avec des pionnières qui ouvrent la voie à d'autres et mettent en place des réseaux formels ou informels d'entraide par lesquels circulent les informations nécessaires pour réussir le déplacement et le séjour à l'étranger ». Ainsi, l'exportation massive de la main-d'œuvre féminine philippine est structurée tant par ces parcours individuels que par des dynamiques s'inscrivant dans la continuité de l'histoire coloniale.

Le phénomène des réseaux familiaux transnationaux et intergénérationnels n'est cependant pas propre à l'archipel philippin. Julia raconte avoir fait partie des premières vagues de femmes malgaches (1996) qui s'envolaient pour le Liban. Un an après le départ de sa sœur, elle décide d'aller la rejoindre :

la famille où ma sœur travaillait avait besoin de quelqu'un. La mère de son employeur, une femme âgée, avait besoin de quelqu'un pour prendre soin d'elle. Ma sœur a parlé de moi à son employeur et c'est comme ça que je suis venue ici. À ce moment-là, c'était libre, je ne suis pas passée par une agence, c'était une embauche directe par la dame.

Si des travailleuses comme Julia s'appuient sur la solidarité familiale dans leur migration, les personnes employeuses trouvent, elles aussi, un intérêt dans ces réseaux transnationaux. Ces

réseaux permettent de contourner les coûts traditionnels de recrutement, les employeurs profitent alors de ces circuits informels qui leur évitent de payer les frais exigés par les agences de placement (Dahdah, 2010).

Les récits de Gemma, Meriam et Julia illustrent comment les réseaux familiaux transnationaux constituent des ressources stratégiques dans l'opérationnalisation des projets migratoires. Si elles facilitent la mobilité des femmes, ces structures d'opportunités s'inscrivent néanmoins dans des rapports de pouvoir complexes où convergent les intérêts des travailleuses et des employeurs-es.

4.2.2 Les filières institutionnelles de la migration

Depuis les années 1970, l'importation de la main-d'œuvre étrangère au Liban s'institutionnalise à travers un système de deux types d'agences : les agences de recrutement dans les pays d'origine et les bureaux de placement au Liban. Si les réseaux familiaux transnationaux jouent un rôle crucial, la chaîne migratoire est aussi structurée par des logiques institutionnelles qui opèrent tant dans les pays de départ que d'arrivée.

L'expérience de Lili est significative sur ce point. C'est par l'intermédiaire d'une amie qu'elle rencontre une recruteuse, elle-même ancienne employée de maison au Liban, désormais employée d'une agence de recrutement locale à Madagascar. Cette trajectoire révèle la complexité des réseaux qui se tissent entre anciennes migrantes et futures candidates au départ. Face à sa situation précaire, Lili décide de « prendre une chance » et s'engage dans le processus de sélection en remplissant les formulaires exigés. L'expression « prendre une chance » révèle à la fois l'incertitude inhérente au projet migratoire et la façon dont la migration apparaît comme une option possible face aux difficultés économiques. Après une attente de six mois, Lili reçoit un premier appel en décembre 2008. La recruteuse lui demande alors de procéder à l'obtention de son passeport :

J'ai dit « qui va payer ? ». Elle me dit : « Non, nous paierons tout, mais tu devras régler les frais de transport. » Alors, j'ai demandé la permission de 4 jours à mon travail, je suis montée à la capitale pour faire mon passeport. J'ai pris les photos et ils ont pris d'autres informations.

En mars 2009, Lili, âgée de 44 ans, est contactée par une employeuse à la recherche d'une travailleuse domestique capable d'aider ses enfants à apprendre le français. Cette opportunité représente pour Lili « le meilleur des deux mondes », lui permettant de continuer à exercer son métier d'enseignante. C'est donc sur cette base qu'elle est embauchée. Le jour du départ, rassemblée avec d'autres femmes malgaches chez la recruteuse, elle assiste à une formation préparatoire :

Quand je suis arrivée là-bas, la dame de l'agence montrait aux autres femmes comment utiliser les électroniques, par exemple un aspirateur. Tu vois ? Mais moi, je me disais que je n'avais pas besoin de ça, je savais déjà comment utiliser un aspirateur. C'est fait pour les femmes de la campagne, tu vois ?

D'emblée, les candidates au départ sont classées selon leur capital culturel et leur parcours éducatif. Dans leur étude sur les migrantes malgaches, Rakotaoaridera et Raharinjanahary (2017, p. 98) ont constaté « qu'au moment de leur départ, elles étaient faiblement instruites, et en particulier, elles parlaient à peine le français alors que le français est considéré comme la langue officielle ». Par ailleurs, les auteurs (2017, p. 98) soulignent qu'à Madagascar « les postes importants et de responsabilités mieux rémunérés requièrent la connaissance du français, et souvent le diplôme de licence, voire plus ». En tant qu'enseignante francophone, Lili fait partie d'une minorité de migrantes d'un milieu éduqué. Sa familiarité avec les appareils électroménagers et sa maîtrise du français semblent la distinguer des autres candidates à la migration, souvent moins scolarisées. Pourtant, malgré ce capital culturel et linguistique qui la place dans une position privilégiée parmi les migrantes, ces qualifications n'ont pas suffi à lui assurer une situation économique stable.

Lili m'explique ainsi les mécanismes de sélection opérés par les agences :

C'est maintenant que je comprends comment tous les dossiers arrivent dans les agences, lorsqu'une dame veut une domestique, elle feuillette un catalogue, comme un album où nos photos figurent. C'est comme ça qu'elles nous choisissent, sur la base de notre profil, d'où l'on vient, des langues qu'on parle.

Ce processus de sélection renvoie à une véritable marchandisation des travailleuses domestiques, réduites à des critères standardisés dans un catalogue. Comme le souligne Bret (2012, para. 15), la mobilité des femmes s'inscrit dans un circuit de placement reliant agences de recrutement, bureaux de placement et futurs employeurs :

l’initiative vient de l’employeur, qui passe commande à l’un des quelque 400 agents de placement à Beyrouth pour la livraison d’une bonne à tout faire. Le choix se fait sur catalogue, où les caractéristiques les plus tangibles de la servilité sont consignées sur différents supports — photographies et dossiers professionnels.

L’expérience de Lili n’est pas isolée, elle reflète celle de la moitié des participantes et met en lumière le rôle central des agences dans la mise en œuvre des projets migratoires et leur participation dans l’institutionnalisation d’un marché transnational de care.

4.2.3 Des trajectoires migratoires singulières

Comme nous l’avons vu, des conditions économiques et des logiques familiales apparaissent dans l’ensemble des entretiens, s’imbriquant à d’autres motifs de départ, tels que la nécessité de fuir un ex-conjoint, l’épuisement lié au travail quotidien ou encore le désir de liberté. Les expériences rapportées attestent de la pluralité des parcours migratoires des femmes rencontrées, mais également de la variété des conditions de vie avant le départ. Tout comme les autres participantes, les parcours de Delphine et Mala renvoient à des stratégies de survie pour leurs familles respectives tout en ayant certaines particularités.

Delphine a « commencé le travail de ménage dans les années 1980, à l’âge de 13 ans. » Son récit se démarque des récits précédents en ce qu’il exemplifie « l’une des principales formes de travail des enfants en Afrique de l’Ouest » connu sous le nom des « petites nièces » ou des « petites bonnes », notamment à Abidjan, en Côte d’Ivoire (Vidal, 2013, para. 2). Selon Jacquemin (2002, p. 308), ce phénomène des « petites bonnes » trouve d’abord ses origines dans « les pratiques — familiales — anciennes de circulations des enfants (fosterage) dans les sociétés ouest-africaines ». Le service domestique juvénile à Abidjan (Côte d’Ivoire) s’explique également par les nombreuses crises qui ont traversé le pays et qui surgissent aujourd’hui comme « les conséquences sociales de la récession et des politiques d’ajustement structurel engagées depuis les années 1980 » (Jacquemin, p. 308). Toujours selon Jacquemin (2002, p. 308) « le recours aux services domestiques et marchands des enfants est, depuis “la crise”, devenu central dans les stratégies familiales de survie ». Dans son parcours, Delphine a surtout travaillé pour des familles ivoiriennes et de la diaspora africaine en Côte d’Ivoire. Au sujet de ce qui l’a conduite jusqu’à Beyrouth, elle précise :

« c'était la première fois que je travaillais pour des Libanais. J'avais l'habitude de travailler avec des familles ivoiriennes, africaines et étrangères, mais surtout avec des familles africaines ».

Six mois avant son départ pour le Liban, Delphine avait donc été embauchée comme « nounou » par une famille libanaise en Côte d'Ivoire pour s'occuper de deux enfants. Elle me raconte :

Là-bas (en Côte d'Ivoire), il y avait un employé, un homme qui s'occupait de laver les habits, qui faisait le repassage, la cuisine. J'étais seulement la nounou pour les deux enfants. Je lavais leurs habits, je leur donnais à manger, je dormais avec eux puisqu'ils se réveillaient la nuit et pleurent, je devais être là.

Delphine avait par ailleurs la charge de ses trois frères cadets depuis le décès de sa mère. Sa sœur aînée, mariée avec un enfant à charge, ne pouvait pas assumer cette responsabilité tandis que sa sœur cadette n'avait que 14 ans. Delphine explique ainsi son départ : « si je n'avais pas fait ce sacrifice, mes frères n'auraient pas pu être scolarisés ». La situation de Delphine, comme celles des autres participantes, montre que les femmes sont souvent surenchéries dans le soin des enfants, des parents, mais aussi des frères et des sœurs cadettes. Cette surresponsabilisation ne renvoie pas uniquement au travail de care, elle engage aussi des responsabilités économiques. La survie émotionnelle, psychologique et matérielle du foyer est en jeu.

Dans le cas de Delphine, cette surresponsabilisation est liée au décès de sa mère, mais aussi au désengagement de son père vis-à-vis des enfants issus de son premier mariage, elle explique :

Mon père était là, mais vous savez, en Afrique, nos pères ont plusieurs femmes. Lorsque ta mère est vivante, elle a les yeux sur le papa, elle peut aider à tous les niveaux, mais lorsqu'elle n'est plus là, vous êtes considérés comme des orphelins et, si vous avez encore moins de chance, on ne s'occupe pas de vous. Mon père était là, mais il s'occupait de ses autres enfants, plus que mes frères.

Le coût élevé de l'entretien de plusieurs foyers est souvent cité comme un facteur expliquant la prise en charge des familles par les seules femmes. C'est dans un tel contexte que Delphine s'est saisie de l'opportunité de partir lorsque ses employeurs libanais l'ont appelée à « les suivre au Liban ». Selon elle, la relation affective qui la lie aux deux enfants dont elle s'occupe participe à expliquer la requête des employeurs : « lorsqu'ils ont décidé de partir, les enfants m'ont beaucoup réclamé. Les enfants ne voulaient pas partir sans moi », m'explique-t-elle.

Si l'histoire de Delphine est marquée par le travail domestique précoce, celle de Mala se distingue par les conditions particulières de sa migration dans le contexte de la guerre civile libanaise.

Mère de quatre filles et copropriétaire d'une librairie, Mala décide de quitter le Sri Lanka pour des raisons financières. Partir c'est alors se donner les moyens d'assurer l'éducation de ses filles. Elle raconte :

Since my husband wasn't working, I wasn't able to cover for everything. I was working full-time at the bookshop and my mother was taking care of the kids. They were growing up and I wanted them to have the best education.

Il apparaît dans le récit de Mala que les absences marquées de son conjoint dans la vie familiale et économique participent de sa décision. C'est à la suite du décès de son père qu'elle et ses frères décident de vendre la librairie et de se partager les gains. N'arrivant plus à subvenir aux besoins immédiats de la famille, avec deux amies, Mala contacte une agence qui lui choisit Chypre comme destination. Mala n'avait aucune idée du type de travail qui l'attendait. Elle précise « there was no training when I left ». L'agence de recrutement ne lui avait rien précisé d'autre que d'apporter le strict minimum : « they didn't tell us what type of work we will do but only to bring the strict necessary. I brought some clothes and underwear. I didn't even have a suitcase, only a small bag. » Arrivée à Chypre, après avoir attendu une journée entière sans manger, « they put me in a boat with other migrant workers ». Durant la nuit, on les transfère par groupe de six dans de plus petits bateaux. Mala fait partie des premiers flux migratoires de travailleuses domestiques migrantes arrivées au port de Beyrouth sous les bombardements de la guerre civile libanaise le 26 mai 1983.

Le parcours de Mala s'inscrit dans le contexte de l'exportation de la main-d'œuvre féminine sri-lankaise (1981) et de son institutionnalisation (1985). À l'instar des Philippines, le Sri Lanka est lui aussi reconnu comme l'un des principaux pays exportateurs de main-d'œuvre, notamment féminine, à l'échelle internationale. Face à la massification des flux migratoires féminins au tournant des années 1980, notamment vers les pays du Golfe et du Moyen-Orient, le Sri Lanka crée son premier Bureau pour l'emploi à l'étranger en 1985 (Sri Lanka Bureau of Foreign Employment) (Moukarbel, 2009, p. 25) et met sur pied les premières formations prédépart pour les futures travailleuses domestiques. Néanmoins, Mala me fait remarquer que le recours aux agences avait déjà lieu au début des années 1980. Ces initiatives gouvernementales des pays exportateurs de

main-d’œuvre, telles que les Philippines et le Sri Lanka, servent notamment à « promouvoir, contrôler et organiser le recrutement et l’exportation de travailleurs [es] » (Husson, 2007, para. 31). Comme pour l’archipel philippin, l’exportation de la main-d’œuvre sri lankaise résulte elle aussi d’une longue histoire coloniale et de travail forcé.

Le parcours de Delphine et Mala, bien que singuliers et distincts des autres trajectoires s’inscrivent néanmoins dans les mêmes dynamiques structurelles : responsabilités familiales accrues, nécessités économiques et inscription dans des réseaux migratoires institutionnalisés.

4.3 Les conditions d’entrée : dispositifs de contrôle et pratiques d’altérisation

Cette section vient illustrer les modalités de la domination qui s’articulent notamment à un racisme institutionnel et diffus (Glenn, 2009) auquel les travailleuses ont été confrontées dès leur arrivée.

À l’aéroport de Beyrouth, les migrantes sont aussitôt soumises à des techniques de contrôle. Elles sont dépouillées de leur passeport, isolées des autres passagers et placées dans une pièce par les services de la Sûreté générale, entité responsable du suivi des étrangers et des étrangères résidant dans le pays, de la délivrance des visas et des permis de travail, qui régit l’entrée et le séjour. Les expériences de Julia, Meriam et Rose montrent comment l’entrée des travailleuses domestiques migrantes sur le territoire libanais est marquée par des pratiques de déshumanisation, de contrôle corporel et de privation des droits fondamentaux.

4.3.1 La police des frontières : les expériences de Julia, Meriam et Rose

Arrivée le 25 octobre 1996 au Liban, Julia se souvient de la porte fermée, dans cet espace « sale » où les gens dormaient à même le sol. Elle raconte avec soulagement que son employeur est venu la chercher après seulement trois heures d’attente et ajoute : « quand j’ai quitté cette salle pour la

première fois en 1996, c'était la dernière fois que je voyais mon passeport. J'ai pu le retrouver trois ans plus tard quand je suis retournée à Madagascar visiter ma famille. »

Arrivée en 1994, Meriam me décrit « the isolation room inside the airport ». Elle y est restée jusqu'au petit matin : « we stayed there until the morning with other nationalities; nobody talked to each other, only you sat. ». Comme pour la majorité des travailleuses domestiques migrantes venues au Liban, Meriam en était à ses premiers contacts avec la langue arabe, elle raconte :

when you have a police officer telling you “tae” (come in Arabic), I didn't know what the meaning at that time was. I understood because of his hand move. So, I followed with the other nationalities and we stayed in the room. Small room, without windows, only small doors, no water, no bathroom.

Meriam se souvient du sentiment que cette expérience a suscité chez elle : « you are new and you don't know anything. It makes you feel ignorant and excluded at some point ». L'incompréhension de la langue doublée de l'incompréhension des « procédures », telle que la confiscation du passeport, engendre pour beaucoup de travailleuses un sentiment d'insécurité et d'incertitude face à ce qui les attend.

L'expérience de Rose aux frontières s'accorde à celles de Julia et Meriam. Rose raconte que son passeport, comme ceux des autres migrantes, a été confisqué « dès la descente de l'avion ». Rose interroge alors le douanier, « qui parlait français », pour comprendre « pourquoi on a pris nos passeports alors que les autres passagers passent avec les leurs dans la main », et pourquoi elles devaient se placer à l'écart. « C'est la procédure », lui dit-il. Rose se rappelle qu'elles ont ensuite été dirigées vers « la chambre » par un douanier qui, lui, ne parlait que l'arabe : « je ne comprenais rien du tout, j'étais seulement là comme un mouton, je suivais les autres. » Rose se remémore son arrivée « dans la petite chambre » et le sentiment de perplexité qui l'a envahie : « Ils ont fermé la porte, je n'ai pas compris. Je suis restée là debout avec mon sac accroché à l'épaule devant toutes ces femmes. Je ne savais pas qu'est-ce que c'était vraiment, je ne comprenais pas. » Elle se souvient aussi des nombreuses femmes « couchées sur leurs sacs » sur le sol. Sept heures d'attente se sont écoulées avant que Rose puisse finalement sortir de cette pièce. Elle raconte :

Un agent, je crois, de sécurité m'a appelé par mon nom, il avait mon passeport, je suis sortie. Il y avait une dame et un homme devant moi. Dès que cette dame m'a vue, elle a commencé à

crier « la la la³⁶ ». Je ne savais pas ce que ça voulait dire. Je pensais avoir fait quelque chose de mal. Le monsieur m'a demandé « c'est toi Rose ? », j'ai alors dit « oui ». Il m'a dit « va dans la voiture. » Je lui ai dit « mais quelle voiture, il y a plein de voitures ? » Il m'a indiqué laquelle. Quelque temps plus tard, il est venu et a démarré. Je lui ai demandé « qu'est-ce qui s'est passé avec cette dame ? » Il m'a répondu « elle ne veut pas de toi. »

L'homme en question était le chauffeur officiellement attribué par l'agence de placement qui avait géré le recrutement de Rose. Elle apprend ensuite que cette « dame » était en fait sa future patronne :

Il m'a expliqué que c'est chez elle que je devais travailler, mais elle trouve que je suis trop grosse, que je ne pourrais pas m'occuper de ses enfants. J'ai moi-même deux enfants que j'ai laissés chez moi, comment je ne vais pas prendre soin des enfants parce que je suis trop grosse ?

Cette situation n'a fait qu'exacerber le malaise que Rose ressentait depuis le débarquement de l'avion. Elle évoque un fort sentiment de rejet et de mépris qui ne se limite pas à un jugement basé sur l'apparence physique. Cet épisode met en évidence une déshumanisation profonde : son corps est réduit à une marchandise, occultant ainsi son expérience et ses compétences. Cette logique s'inscrit dans un système où le travail domestique migrant est considéré comme un service interchangeable et où le corps des travailleuses est soumis à une sélection et à un contrôle permanent. Ce mécanisme reflète les dimensions sexistes, racistes et classistes qui sous-tendent l'organisation mondiale de care.

L'expérience de Rose ne s'arrête pas là. Rejetée par sa prétendue future employeuse, elle se retrouve quelques heures plus tard à l'agence de placement. Enfermée à nouveau dans une pièce avec d'autres travailleuses migrantes, elle explique :

Dès que nous sommes arrivés, il m'a dit « va en haut ». J'ai pris mon sac et suis montée. C'était une chambre avec d'autres femmes, des Philippines, des Africaines, des Sri-Lankaises, étaient assises sur deux canapés. Je me suis demandé : « Rose, où es-tu ? ». Je ne pouvais plus en prendre. J'ai demandé à l'homme qui m'avait amenée : « où est le directeur ? Je veux le voir. » Il m'a dit d'attendre. Je suis restée assise, je ne voulais pas faire de problème. Je devais aller aux toilettes depuis l'aéroport. J'ai finalement fait ma petite toilette, j'ai brossé mes dents et je me suis changée, j'étais prête pour la bagarre !

³⁶ "La la la" en arabe signifie littéralement "non, non, non". En arabe, "la" (لا) signifie "non", et sa répétition "la la" renforce la négation.

Ces mécanismes de refus, de rejet et d'enfermement produisent une mise en suspens qui prive les migrantes de toute capacité d'agir tout en niant le traitement humain du processus. Rose ne pouvait plus endurer les nombreuses heures d'attente et surtout le fait « de ne pas savoir et de ne pas comprendre ce qui se passe. » Aussitôt sortie de la salle de bain, elle aperçoit une dame entrer dans la pièce : « toutes les femmes se sont levées, je n'ai rien compris, je suis restée assise. Elle se tourne et me demande “pourquoi vous ne vous levez pas ?” Je lui demande “vous êtes qui ?” ». Il s'agissait de la secrétaire de l'agence, Rose demande alors à appeler sa sœur qui travaillait déjà dans un foyer privé au Liban :

Je lui ai dit que je voulais téléphoner parce que ma sœur est ici, je voulais la voir ici et tout de suite. Quand ma sœur a décroché, elle ne comprenait pas pourquoi j'étais à l'agence. Elle m'a dit « pourquoi es-tu au bureau ? ». Je lui ai dit « parce que la femme à l'aéroport ne voulait pas de moi. » Elle m'a dit d'attendre un instant, qu'elle allait appeler le bureau. C'est un peu plus tard qu'une dame est arrivée. Après avoir passé quelques tests santé et sanguins, la dame m'a pris chez elle. Je suis restée avec elle 13 ans.

Ce 8 février 1999 restera à jamais marqué dans la mémoire de Rose, son entrée sur le territoire libanais lui révèle finalement que « l'herbe n'est pas plus verte ailleurs. »

Les témoignages de Julia, Meriam et Rose dévoilent les modalités de contrôle aux frontières : de la confiscation des passeports par les agents de la Sûreté Générale jusqu'à l'enfermement dans « the isolation room », la mobilité des migrantes se trouve radicalement entravée. Cette mise à l'écart, à la fois spatiale et administrative, produit d'emblée une altérité : les travailleuses doivent attendre leur employeur ou l'agence de placement pour pouvoir quitter l'aéroport. En violation avec le Cadre juridique national³⁷, la confiscation systématique des documents d'identité institutionnalise la privation de leur liberté de mouvement. Ces pratiques discriminatoires s'inscrivent dans un système plus large de différenciation. Comme le souligne Dahdah (2012, para. 16), « les conditions nécessaires pour venir au Liban sont dissemblables selon l'origine de l'individu, par exemple pour l'obtention du visa ». L'auteur précise qu'une « “expatriée” » originaire d'un pays occidental ne travaillera pas en tant que domestique ; et si elle souhaite

³⁷ « L'arrêté no142/1 du Ministère du travail en date du 20 novembre 2003 interdit à l'employeur de confisquer le passeport du travailleur. »

travailler au Liban, les autorités ne lui imposeront pas les mêmes conditions d'entrée et de séjour sur le territoire ».

L'analyse des récits biographiques a permis d'inscrire les parcours migratoires des participantes dans une historicité et dans des contextes sociopolitiques et économiques spécifiques. L'attention portée à la façon dont les participantes analysent leurs propres trajectoires permet de voir en quoi l'intime relève du politique et en quoi le local interagit avec le global. Ces récits illustrent l'articulation complexe d'éléments subjectifs, familiaux et économiques qui poussent ces femmes à agir pour assurer la survie des familles. Loin d'être improvisée, leur migration s'inscrit de manière stratégique dans l'économie mondialisée de care. Les données recueillies mettent en évidence le rôle central des réseaux familiaux transnationaux dans la construction du projet migratoire, qui témoignent aussi de dynamiques globales. De même, les conditions d'arrivée au Liban préfigurent les modalités de contrôle et de domination qui caractérisent leur vie quotidienne et leur travail dans les foyers libanais. Ainsi, ce chapitre cherchait à restituer la complexité des trajectoires de ces femmes en les replaçant dans leurs contextes d'origine. En les présentant d'abord comme des sujets de vie (mères, cheffes de famille, travailleuses, étudiantes), il s'agissait de rompre avec les représentations réductrices qui les figent dans la figure de la victime. Cette démarche, ancrée dans une perspective décoloniale, permet de reconnaître leur agentivité et leurs choix, avant d'aborder, dans le chapitre suivant, les conditions d'existence au Liban où s'articulent domination, dépendance et marges d'action.

CHAPITRE 5

LE SERVICE DOMESTIQUE AU LIBAN : la réalité d'un travail non libre

Dans ce chapitre, l'attention est portée sur le rapport de domesticité tel qu'il se donne à voir dans les discours recueillis par entretiens. Ce sont les relations de travail, les spécificités du travail domestique migrant (son contenu, son organisation, son inscription dans le temps et dans l'espace) qui constitue le cœur de l'analyse proposée. Comprendre ce « rapport de service domestique³⁸ » (Le Petitcorps, 2018) et ses implications nécessite d'examiner la dynamique relationnelle qui se noue entre l'employée de maison et son employeuse au sein des foyers libanais, les hommes employeurs étant largement invisibles dans les récits des travailleuses.

Ce chapitre vise non seulement à décrire les conditions concrètes de travail et d'hébergement, mais aussi à comprendre comment ces rapports de domesticité produisent un régime de travail non libre et genré, tout en laissant émerger des formes situées d'agentivité. Il s'agit d'analyser la manière dont ces femmes composent avec des structures de domination qui s'imposent à elles, les contournent et les redéfinissent au quotidien. À partir de ces récits, le chapitre se déploie en quatre sections qui examinent différentes dimensions de ce rapport de service domestique.

La première examine les conditions d'hébergement des travailleuses et leurs expériences en tant que « résidentes » dans les foyers employeurs. La deuxième s'attache aux conditions de travail, notamment l'organisation des tâches et la question centrale du temps de travail. La troisième porte sur les expériences d'enfermement et les violences subies, telles que rapportées par les participantes. Enfin, la quatrième analyse la mise en œuvre du travail de care à distance.

³⁸ Le Petitcorps (2018) développe le concept de « rapport de service domestique » pour analyser l'exploitation des femmes migrantes dans les emplois à domicile en France. Ce rapport social, qui s'ajoute au « rapport social de sexe », se caractérise par la relation hiérarchique entre deux groupes : le groupe servant (les employées domestiques) et le groupe servi (les employeurs). Il met en lumière les conditions d'exploitation spécifiques au travail domestique (précarité, faible rémunération, absence de limites claires des tâches et du temps de travail), ainsi que les subjectivités politiques qui émergent de ces relations de service.

5.1 Vivre chez les employeurs-se-s : les dimensions spatiales du rapport de domesticité

Tel que nous l'avons vu dans le premier chapitre, au Liban, le statut des travailleuses domestiques migrantes est encadré par le système de la kafala qui lie les travailleuses à leurs employeur-se-s pour la durée de leur contrat de travail. Cette contrainte juridique se matérialise notamment par l'obligation de résider chez l'employeur. Les témoignages des participantes révèlent que cette obligation de résidence, conjuguée au caractère privé de la famille qui constitue leur lieu de travail, produit des formes de travail non libre comme cela a déjà été démontré (Galerand et Gallié, 2015 : 2018, Younes, 2019). En plus de la kafala, d'autres dispositions juridiques participent à organiser le rapport de domesticité.

Dans son analyse du cadre juridique défini par la loi libanaise sur la construction, Saad (2016) examine les diverses clauses relatives à l'hébergement des travailleuses domestiques migrantes. Le texte de loi fait référence à la « servant room » pour désigner leur espace de vie, l'associant aux espaces de service, comme les salles de rangement et de lavage, qui ne sont pas destinées à être habitées (Saad, 2016). Plus encore, la loi établit une superficie de huit mètres carrés pour ces pièces et, contrairement aux autres espaces d'habitation qui doivent être pourvus de fenêtres non obstruées, les « servant room » sont exemptées de cette exigence. Pour Saad (2016), ces dispositions juridiques dans l'architecture libanaise contemporaine constituent « une manifestation concrète du racisme institutionnel subi par les travailleuses domestiques migrantes, tant dans le secteur public que privé »³⁹.

Mes observations de terrain confirment cette analyse. Lors de visites familiales et chez des amis, j'ai pu constater que ces pièces réservées aux travailleuses sont systématiquement situées en retrait des espaces de vie principaux. Leur étroitesse ne permet d'y placer qu'un lit et une table de chevet. Ces espaces s'apparentent à des salles de rangement et ne ressemblent en rien aux espaces privés de repos des membres des familles. Dépourvues de fenêtres, ces pièces sont généralement adjacentes à une salle de bain et juxtaposées à la salle de séjour et à la cuisine, séparées des chambres principales par un couloir étroit. Comme le souligne Saad (2016), cette disposition complexe, qui oblige à traverser les espaces de service pour y accéder, établit une distinction nette

³⁹ Traduction libre de l'anglais

entre les travailleuses et les résidents à plein statut du foyer. Les chambres des travailleuses, comme le souligne Vidal (2007, cité dans Dahdah, 2010, para. 21), sont facilement susceptibles de devenir des « trappes », des lieux d’isolement qui incarnent leur position de subordination et de dépendance.

En somme, les rapports de domination qui caractérisent le travail domestique migrant s’inscrivent et se matérialisent dans l’architecture elle-même. Et, comme le souligne Saad (2016), « cette conception d’hébergement est déshumanisante : elle met au grand jour le caractère organisé de la précarité et le caractère structurellement racialisé du secteur de la domesticité »⁴⁰.

5.1.1 Les conditions d’hébergement : vécus et récits d’expériences

Il convient de souligner qu’aucune des participantes à la présente recherche n’a fait l’expérience de la « servant room » en elle-même. En revanche, leurs expériences suggèrent que le caractère privé de la famille en tant qu’espace de travail est à la fois susceptible de produire une forme de travail non libre dans laquelle les travailleuses sont privées de liberté et d’autonomie.

Les dix participantes à la recherche ont déjà résidé chez leurs employeurs à un moment de leur parcours. Au moment des entretiens, cinq d’entre elles y résidaient encore, travaillant pour les mêmes employeurs depuis plus de dix ans. Leur situation se caractérise par une certaine flexibilité : horaires adaptables, demi-journées de travail pour certaines, et une ou deux journées de repos par semaine. L’une d’elles coloue un appartement qu’elle partage avec une autre participante, qui lui sert de refuge durant ses jours de repos et d’espace pour retrouver ses deux enfants.

Les cinq autres participantes vivent hors du domicile de l’employeur : deux en appartements individuels⁴¹, deux en colocation avec d’autres femmes migrantes, et la dernière avec son partenaire amoureux. Ces arrangements ne sont pas sans négociation. Deux travailleuses ont

⁴⁰ Traduction libre de l’anglais

⁴¹ L’une bénéficie d’un arrangement spécial lié à son emploi au consulat X, l’autre sans garant au moment de l’entretien, doit se loger par ses propres moyens.

notamment précisé avoir négocié les conditions du contrat dès l'embauche, cherchant à éviter la répétition d'expériences difficiles de travail non libre et d'enfermement. Elles voulaient s'assurer de pouvoir s'extraire du lieu de travail une fois les tâches réalisées. Les conditions d'hébergement et les rapports aux espaces de travail sont donc hétérogènes et semblent varier selon le pouvoir de négociation, les savoirs acquis au fil des expériences, la relation à l'employeur, le statut, les ressources financières, le réseau, etc.

Quatre des travailleuses qui vivent chez leurs employeurs disposent d'une chambre privée qu'elles n'ont pas à partager avec d'autres membres de la famille ni avec d'autres travailleuses domestiques. Elles disent de leurs conditions d'hébergement qu'elles sont adéquates au moment de l'entretien.

Les circonstances du terrain m'ont conduite à interroger deux d'entre elles dans leurs « chambres » respectives. Ces deux espaces étaient fort différents. Rahel Z. bénéficie d'une « decent room », selon ses termes. Celle-ci dispose d'une chambre privée, bien meublée et décorée de symboles religieux et culturels, tels que des figurines de Jésus et de la Vierge Marie, un drapeau de l'Éthiopie accroché au mur, des livres empilés sur une table de chevet, une grande armoire qui longe le mur, deux grandes fenêtres et l'accès à un balcon, toutefois obstrué par des barreaux en métal.

L'espace dont « dispose » Lili se résume quant à lui à la cuisine commune d'un immeuble de bureaux qu'elle entretient. J'y ai trouvé un lit pliant ainsi que les commodités habituelles d'une cuisine de bureau : cafetière, four, table à manger et réfrigérateur. Une petite salle de bain complète cet espace. C'est uniquement après le départ des employés que Lili trouve un semblant d'intimité dans cet espace devenu temporairement son lieu de vie. Là, elle peut finalement « écouter de la musique et cuisiner à son aise », me dit-elle. Cette situation précaire tient à son parcours de travailleuse sans-papière. Après avoir fui une situation d'enfermement et de travail forcé il y a trois ans, Lili travaille désormais à son « propre compte » en « freelance », pour deux employeurs qui n'ont pas le statut de garants. À la suite de son expulsion d'un appartement partagé avec une autre femme migrante, l'un de ses employeurs a accepté, après de longues négociations, de lui concéder cet espace pour y vivre temporairement. Sa réticence initiale tenait au fait que Lili « ne travaillait pas dans sa maison, mais dans ses bureaux » et à son statut de sans-papière. Sa situation économique ne lui permet pas de louer seule et Lili vit dans la « peur de ne pas trouver quelque chose par la suite ». La perte de son statut légal a ainsi engendré un cycle de précarisation qui

touche tous les aspects de sa vie et la question du logement est pour elle un enjeu quotidien de survie.

Cependant, cette situation précaire « n'est pas comparable » à son premier contrat de travail au Liban, où elle a passé deux ans et demi dans une salle de lavage. Son ex-employeuse lui avait présenté cet espace comme sa chambre : « Ici, c'est ta chambre. Ça, c'est ton lit, tu ouvres et tu dors ». « J'ai pleuré toutes les nuits durant le premier mois de travail », dit Lili.

Julia et Delphine, dont je n'ai pas visité les chambres, décrivent des espaces adéquats : chacune dispose d'une chambre privée avec armoire, fenêtre et salle de bain personnelle. La chambre de Delphine inclut des commodités supplémentaires, dont un poste de télévision : « je n'ai pas les petites chambres faites pour les domestiques », me dit-elle. Dans son armoire, elle peut « garder l'argent des filles qui sont à contrat ». Il n'est pas rare que les travailleuses confient leur argent et leurs biens de valeur à leurs amies en prévision d'une possible sortie du système contractuel.⁴²

La situation de Delphine est d'autant plus particulière que son employeuse « fait la navette entre Beyrouth et Paris », la laissant seule dans le logement un mois sur deux. En l'absence de son employeuse, elle s'impose toutefois des limites strictes dans l'usage de l'espace : « je connais mes limites à la maison. Même quand elle n'est pas là, je ferme tous les canapés, le salon, je fais le ménage, mais je sais que ma place c'est la cuisine et ma chambre. Le reste, non. »

À la question « comment décrirais-tu ton espace privé dans l'espace de travail ? », Julia revient avec émotion sur sa première expérience :

il y avait un balcon avec lequel on pouvait faire une chambre. Mon employeuse m'a proposé d'en faire ma chambre. Je lui ai dit dès le départ, si j'acceptais que ce soit ma chambre « vous fermez bien, je veux avoir mon intimité, que personne ne rentre, j'accepte, mais si vous allez faire un va-et-vient la nuit et me déranger, je ne veux pas » en tout cas, c'est devenu ma chambre. J'avais aussi ma salle de bains et une armoire. J'ai demandé de mettre des rideaux

⁴² Dans son enquête, Younes (2022 : 93) identifie deux catégories de travailleuses domestiques migrantes : celles qui travaillent « « dans le contrat », en résidant au foyer employeur, conformément aux conditions de ce dispositif d'immigration, soit « dehors », pour ce qui est des travailleuses fugitives qui, en quittant le foyer de l'employeur ayant facilité la migration, entrent dans l'irrégularité administrative et exercent, le plus souvent, un travail domestique et de care à temps partiel, pour plusieurs foyers ». Nous verrons que cette distinction entre être « dans » ou « hors » du contrat structure l'expérience de plusieurs participantes à la recherche.

pour que personne ne voie ce que je fais dans ma chambre. C'était un balcon fermé, elle avait déjà mis des fenêtres, des stores. Mais ça, c'était avant le déménagement.

Le cas de Julia montre en quoi la circulation dans l'espace privé des employeurs est à négocier pour les travailleuses qui y résident. Si les obligations contractuelles stipulent que l'employeur doit fournir « un cadre de vie convenable, sûr et sain à son employée, ainsi qu'une certaine "intimité" » (El-Hage, 2009), les rapports de force font que ces conditions sont rarement respectées, comme en témoigne l'expérience de Lili. Cette réalité est également illustrée par Rahel Z., qui, durant son deuxième contrat, coïncidant avec l'invasion israélienne au Liban en 2006, a dû dormir sur une moquette pendant 30 jours lorsque son employeuse avait trouvé refuge dans un appartement en montagne : « I slept on the moquette for 30 days; it's very bad. I felt very bad ».

Mala, après 30 ans de service, occupe un petit appartement adjacent à la maison où elle travaille, propriété de son employeuse. Elle se dit « lucky » même si cet espace sert de lieu d'entreposage et que les membres de la famille pour lesquels elle travaille y circulent en tout temps.

Meriam, qui aujourd'hui vit en colocation avec d'autres femmes migrantes, me décrit la salle de bain à laquelle elle avait accès dans son premier contrat : « I never felt privacy », dit-elle. Sans serrure, cette salle de bain servait à entreposer les produits ménagers et les appareils électroménagers.

Si les modalités d'hébergement varient, elles dépendent en tout cas du bon vouloir des employeurs. Et dans tous les cas de figure, les travailleuses occupent des espaces qui témoignent de leur précarité et de leur place dans la relation de domesticité. Leurs espaces sont sous le contrôle constant des employeur.e.s même dans les situations apparemment plus favorables. L'intimité est une prérogative des employeur.e.s.

5.2 Le contenu du travail et son caractère illimité dans le temps

L’obligation de résidence chez l’employeur a des implications majeures sur les dimensions temporelles du travail. Les participantes évoquent unanimement le surcroît de travail qu’induit le fait de vivre sur son lieu de travail. La « journée de travail » se trouve régulièrement prolongée par des sollicitations additionnelles ou des urgences de dernières minutes.

Ces demandes revêtent plusieurs formes : soins apportés aux enfants qui se réveillent la nuit, surveillance d’un parent malade, préparation de thé, service de repas ou promenade du chien. La « domination rapprochée »⁴³, propre à la domesticité, constitue une forme particulière d’exploitation. Le travail n’a ni début ni fin, l’intimité est rarement respectée, et l’espace « privé » correspond peu à un espace-temps hors travail. Avant de rendre compte de cette mise à disposition, je vais d’abord insister sur le contenu du travail.

5.2.1 Le contenu du travail réel

Les entretiens ont permis de mettre en évidence l’immense variété des travaux qu’effectuent les travailleuses au quotidien. Toutes les participantes ont été, dès leur arrivée, assignées à un éventail de tâches qui dépassent amplement ce à quoi elles s’attendaient ou ce à quoi on les avait préparées.

Toutes mes interlocutrices se sont vues assignées à l’ensemble des tâches qu’on associe communément au travail ménager et de soins : laver la vaisselle, nettoyer la salle de bain, faire la lessive, repasser les vêtements et la literie, dépoussiérer le mobilier, ranger et nettoyer les chambres à coucher, laver les vitres, balayer et passer la serpillière, faire des courses, soigner les animaux. À

⁴³ Le concept de « domination rapprochée », proposé par Memmi (2006, 2019), constitue un cadre analytique pertinent pour examiner les dynamiques de pouvoir, de proximité et de distance, dans la relation employée domestique-employeur, en tenant compte des évolutions historiques et des contextes sociaux. Memmi (2019, p. 109) définit la « domination rapprochée » par quatre caractéristiques principales : « c’est une relation qui s’exerce dans la coprésence physique et le face-à-face ; cette coprésence est continue ; elle se déploie dans un espace relativement clos – celui du domicile par exemple ; enfin, les coulisses possibles de l’interaction sont très limitées ».

ces responsabilités s'ajoutent la préparation et le service de repas, une autre tâche commune à toutes les participantes.

Gemma me dit que les travailleuses incarnent simultanément plusieurs rôles : « Here in Lebanon, there is no such thing as ‘Oh, you will only iron or cook or take care of the children.’ You are a nanny, an iron girl, a domestic worker and a caregiver. You are everything all around ». Décrivant une journée type lors de son premier contrat qui a duré 17 ans, elle détaille :

All around. Wake up in the morning, take care of the child to go to school, take her to the bus and then after that you must start cleaning the house, washing the clothes, ironing and then cooking and then look after the time to pick up the child from the school bus and then giving lunch and prepare everything. Like you won’t notice that time has passed, it’s already afternoon. I had to prepare supper for the employer, going to the market, doing activities with the kid, like going to the cinema.

Ces témoignages révèlent une charge de travail souvent écrasante, où les tâches multiples s'enchaînent sans répit.

Cependant, toutes ne vivent pas cette intensité de la même manière. Certaines employeuses semblent adopter une approche plus structurée, comme le souligne Lili dans son témoignage. Selon elle, l’organisation du travail domestique dépend principalement des exigences de l’employeuse et prend une forme plus structurée lorsqu’un emploi du temps est établi. Lors de son premier contrat, les tâches ménagères étaient réparties sur la semaine :

Je cuisine tous les jours. Chaque jour, je fais aussi le ménage. La maison est grande, mais elle a divisé les tâches. Par exemple, le lundi c'est le salon, mardi c'est la chambre des maîtres, mercredi la chambre des enfants et ainsi de suite. Mais je dois cuisiner et nettoyer la salle de séjour tous les jours. Les tâches étaient prédéterminées et les emplois du temps bien respectés. Je n'étais pas fatiguée.

Embauchée initialement pour ses compétences d’enseignante de français à Madagascar, elle devait, en plus du travail domestique quotidien, donner des cours aux deux enfants cinq fois par semaine. Cette dimension éducative s’ajoute aux soins des enfants qui font souvent partie du travail attendu : plus de la moitié des participantes ont dû prendre soin d’enfants en bas âge au cours de leur « carrière migratoire ».

Tandis que l'organisation du travail décrite par Lili met en lumière une structure plus méthodique et prévisible, le récit de Delphine illustre une tout autre réalité marquée par une charge de travail excessive. En quittant la Côte d'Ivoire pour suivre son premier employeur au Liban, Delphine s'attendait à poursuivre son travail de « nounou ». Cependant, dès son arrivée, elle fut chargée d'une multitude de responsabilités, allant de la garde des trois enfants en bas âge et du chien, en plus des tâches ménagères et de la préparation des repas. Elle raconte :

Chaque matin, madame sort faire son jogging à la corniche. Je gardais les deux enfants pendant ce temps et je devais sortir le chien pour ses besoins. Ils faisaient venir une femme palestinienne une fois par semaine pour nettoyer seulement le salon, le reste c'était moi. Je me réveillais à 5 h du matin et dormais à minuit. J'ai commencé à avoir des douleurs partout. Je dormais aussi avec les enfants. Je devais veiller sur eux durant la nuit. La dame a fini par ne plus rien faire. Ça me fatiguait, c'était trop de travail.

Pour Delphine, la charge de travail est devenue insoutenable, entraînant des douleurs chroniques et un épuisement physique extrême. L'absence de limites claires dans les tâches assignées reflète une dynamique d'exploitation où les attentes des employeurs peuvent s'étendre de manière illimitée, sans tenir compte des capacités humaines des travailleuses.

Le témoignage de Delphine met en évidence les implications de la dimension invisible, mais substantielle du *care*. En effet, ce rôle de « *caregiver* » repose souvent sur des attentes implicites et des exigences émotionnelles qui s'ajoutent aux responsabilités physiques. Ce rôle renvoie non seulement aux responsabilités physiques, comme le nettoyage ou la cuisine, mais aussi à des attentes relationnelles et affectives, soit l'entretien physique et psychique d'autrui. Ces dimensions émotionnelles et sociales participent de la dynamique du travail domestique migrant, redéfinissant les contours du contenu réel de celui-ci, au-delà de la simple productivité matérielle.

5.2.2 Entretenir et servir l'autre

Les entretiens révèlent l'ampleur de ce « travail d'entretien physique et psychique d'autrui » (Guillaumin, 1978) qui implique la perte d'individualité, la dissolution de soi pour le soin d'une autre individualité. Ce travail d'entretien, y compris des adultes valides et bien portants, fait en effet partie du travail attendu de la travailleuse domestique : la moitié des participantes ont déclaré

avoir prodigué des soins à leurs employeurs ou des proches pour des raisons de santé ou de solitude affective, témoignant de la complexité émotionnelle et sociale de leur rôle.

Comme Gemma, Rose insiste sur l'étendue des tâches assignées aux travailleuses domestiques migrantes : « la travailleuse fait tout, ça va du ménage à la cuisine, au jardinage, au babysitting, au tout ». Cette représentation du travail domestique contraste avec sa conception, qu'elle limite uniquement au fait de « laissez la maison propre et c'est tout ». La prise en charge d'un « mari malade » durant son premier contrat de 13 ans relève de l'intrication des soins aux personnes dans le travail domestique. Chargée de « préparer ses médicaments du matin, midi et soir » ainsi que ceux de sa patronne, Rose m'explique qu'il s'agit là « d'une grande responsabilité » qui, selon elle, dépasse le cadre du travail domestique : « ce n'est pas mon travail, ce n'est pas ma fonction ». Lorsque la maladie a emporté le mari de son employeuse, son rôle auprès d'elle s'est transformé : « elle dépendait presque entièrement de moi, je suis devenue tout pour elle », me dit Rose.

Dans le cadre de son premier contrat, Julia a pris soin de son employeuse atteinte d'un cancer avancé. C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle me raconte cette expérience durant l'entretien, « elle a beaucoup souffert », me dit-elle. Il fallait adapter les repas, donner des soins d'hygiène et administrer des médicaments en plus de réaliser les tâches ménagères quotidiennes. Cette période « éprouvante et difficile » lui rappelait toutefois les moments où elle devait « prendre soin de ses parents au pays », témoignant de la continuité des responsabilités de care dans son parcours.

Dans le cadre de son premier contrat, Rahel A. devait prendre soin d'une femme âgée atteinte de la maladie de l'Alzheimer en plus de réaliser l'ensemble des tâches ménagères du quotidien : « I had to be a nurse. I had a nurse role. From cleaning to cooking and ironing on top of that, I had to take care of the women. Three times a day, I had to give her medicine. She was very old and sick. It was risky sometimes ». La responsabilité des soins médicaux était source d'anxiété permanente pour Rahel A., qui se savait non formée pour injecter des médicaments, elle explique :

when I knew I would take care of an elderly person, I was very afraid. It's risky. I was always thinking if I gave her the wrong amount of medicine, if something happens to her, I would regret it. It's a big responsibility. I wrote everything down in Amharic to be sure to give her the medicine right.

Elle ajoute « I am responsible for a human life. If I make a mistake, employers will blame me even if they know that I lack the qualifications to do this type of work, and I will suffer the consequences. C'est pourquoi Rahel A. plaide aujourd'hui pour la mise en place de formations professionnelles en soin médical pour les employées domestiques. À ce jour, beaucoup d'entre elles apprennent de manière informelle les techniques de soin, sans être pour autant reconnues et rémunérées en tant qu'aides-soignantes. Ainsi, malgré l'expertise développée par les travailleuses, le statut du travail domestique ne semble pas gagner d'échelons socialement et structurellement, les conditions de travail et de salaire demeurent dégradantes.

Rahel Z. travaille depuis 11 ans pour le même employeur, un homme âgé vivant seul. Comme le souligne Hirata (2021, p. 69), « le care n'est pas seulement une attitude attentionnée, il recouvre un ensemble d'activités matérielles et de relations consistant à apporter une réponse concrète aux besoins des autres ». Bien que Rahel Z. considère qu'elle ne travaille « not that much because he is alone », ses journées sont rythmées par la régularité des activités et des soins, à commencer par la préparation des repas — déjeuner, diner et souper — qui requiert une attention particulière, constituant des moments importants pour son employeur. L'entretien des vêtements occupe aussi une place centrale : « he changes his clothes every day and sometimes twice on the same day ». Cette routine implique trois lessives par semaine et un changement régulier de la literie, selon les exigences de l'employeur. Les soins au perroquet s'ajoutent à ces tâches, tout comme la cuisine et la lessive pour le frère qui habite l'étage supérieur.

Rahel Z. compare sa relation d'emploi à celle d'un père avec sa fille « I feel like baba. I feel like he is my father », tout en insistant sur sa dépendance affective « To leave, I need his signature ».

Le cas de Rahel Z. rappelle l'analyse de Guillaumin (1978, p. 16) : « l'appropriée est attachée au service matériel du corps du dominant, et des corps qui appartiennent à ou dépendent de ce dominant ; la prise en main en tant que chose par le dominant se distingue par la disponibilité physique. Et ceci dans une relation non évaluée, ni temporellement ni économiquement ». Dans ce type de rapport, « chaque seconde de temps [...] est absorbée dans d'autres individualités, détournées vers d'autres activités que celle qui est en cours » (Guillaumin, 1978, p. 17) : « I prepare everything for him, day to day » dit Rahel Z. Cette perte d'individualité soulignée par Guillaumin

se manifeste notamment dans l'impossibilité d'un futur qui soit le sien : « I want to get married, I want to leave this country next year, I want to have children ».

5.2.3 Temporalités et spatialités du travail domestique : la disponibilité sans limites

L'obligation de résidence et la nature politique « privée » de l'espace du travail domestique et de care brouillent les frontières entre vie privée et professionnelle. Cette configuration particulière expose les travailleuses à une double contrainte : des journées de travail extensibles et une mise à disposition permanente qui s'étend parfois au-delà du foyer principal.

L'expérience de Gemma illustre cette réalité : ses journées de travail pouvaient durer jusqu'à 19 heures. Cette extensibilité du temps de travail s'inscrit dans une logique plus large d'exploitation des corps racisés dans le travail domestique. Comme le souligne Vergès (2019, p.116), « l'économie de l'épuisement, de la fatigue, de l'usure des corps racisés et genrés est une constante dans les témoignages des femmes travailleuses du nettoyage. » Cette réalité se reflète dans les propos de Gemma qui exprime aujourd'hui cette fatigue accumulée : « But now, I don't know how I would cope with all this: I'm tired ». Cette absence de limites dans le temps de travail caractérise l'expérience de la majorité des participantes. Ces journées extensibles s'accompagnent d'une disponibilité sans limites qui dépasse le cadre des heures « normales » de travail et s'inscrit dans ce que Memmi (2006) qualifie de « domination rapprochée », caractéristique de la relation de domesticité que je veux maintenant préciser.

Les témoignages montrent comment les sollicitations constantes de l'employeur, pendant et après la soi-disant journée de travail, maintiennent les travailleuses dans un état de disponibilité permanente. Leur force de travail devient ainsi exploitable en tout temps. Cette sollicitation constante se manifeste le plus souvent par des exigences qui, sur le coup, peuvent paraître dérisoires, mais qui sont révélatrices de la relation et du jeu qui s'y joue. Le fait de « faire faire » plutôt que de « faire soi-même » est au cœur de la relation de domesticité, où déférence et obéissance structurent le rapport social de service — servant-servie (Le Petitcorps, 2018).

L'expérience de Julia met en lumière la manifestation quotidienne de la domination rapprochée à travers des demandes banales qui traduisent ce rapport social de service :

Le téléphone peut être à côté d'elle, et elle va me le demander. Apporte-moi ci, apporte-moi ça. Elle n'est pas malade, elle n'a rien, mais me demande tout. Elle peut être sur le lit et la télécommande est sur la table de chevet, elle va m'appeler pour que je lui apporte. Parfois, j'ai envie de lui mettre au visage, mais je ne peux pas lui faire ça.

Cet exemple montre comment la disponibilité permanente s'exprime à travers des gestes apparemment anodins, mais symboliquement chargés, où ces sollicitations ne répondent pas à des besoins réels, mais servent plutôt à affirmer un pouvoir de « faire faire ». Ces pratiques de domination révèlent la violence symbolique intrinsèque à la relation de service domestique, où la travailleuse doit non seulement être physiquement disponible, mais aussi adopter et maintenir une disposition servile. La réaction de Julia illustre pour sa part la tension émotionnelle générée par ces rapports de domination et la conscience de sa position de subordonnée qui l'empêche d'exprimer ouvertement sa frustration. On retrouve ici le ressentiment observé par Judith Rollins (1990) dans le cadre de son enquête sur les domestiques noires aux États-Unis. S'appuyant sur M. Scheler (1958), elle le décrit comme étant « une attitude d'une répression accumulée de sentiments de haine, de revanche, d'envie, etc., » qui émerge d'un sentiment d'impuissance face à l'impossibilité d'exprimer ses émotions. Comme elle le souligne, « par son origine même, le ressentiment affecte surtout les gens dominés et situés dans une position subalterne » (Rollins, 1990, p. 69).

Ces pratiques de domination quotidienne, qui se manifestent à travers des demandes en apparence anodines, révèlent la profondeur de l'appropriation du temps et du corps des travailleuses. Cette forme d'assujettissement est tellement marquée que plusieurs participantes la comparent explicitement à une forme d'esclavage moderne.

Meriam établit directement ce parallèle : « we often feel enslaved. It's too much. Even for a glass of water, they don't even get up any more; you have to bring everything to them and you need to obey right away. If not, they will get mad. ».

Cette disponibilité permanente est ancrée dans les mécanismes d'appropriation propres au rapport de domesticité et, plus spécifiquement, dans le système de la kafala qui institutionnalise le pouvoir

des employeurs : « they have power on us. They don't value us at all, even though we work all day, cook and clean. We are invisible to them, they don't see us as humans. This is the most painful ». Elle me rapporte également les propos de son premier employeur : « I am the kafil, I can do whatever I want ».

Rose compare le système de la kafala au système des plantations durant la période d'esclavage : « tu dois automatiquement rester dans sa plantation. Tu n'as pas le droit de quitter sa plantation pour aller ailleurs, quel que soit le traitement qu'il te donne, tu dois rester dans cette plantation, tu dois rester là ». Par cette analogie, elle met en évidence une forme de confinement où la travailleuse est privée de la possibilité de quitter cette position d'être à la disposition de son employeur. Le témoignage de Rose souligne aussi l'aspect coercitif de cette assignation à résidence. L'analogie établie par Rose avec le système de plantations fait écho au concept de « sexage » de Guillaumin (1978). Comme l'esclavage et le servage, le sexage désigne un mode d'exploitation où « l'appropriation de la force de travail passe par celle des corps "machine-à-force-de-travail" » (Galerand et Gallié, 2014, p. 15).

Cette appropriation de la force de travail, qui se traduit par une disponibilité permanente, institutionnalisée par le système de la kafala, se manifeste à travers différentes formes de mise au travail. Dans le contexte libanais, l'appropriation des travailleuses domestiques migrantes se manifeste aussi à travers leur « prêt » aux membres de la famille élargie, voire aux voisins de l'employeur. Cette pratique étend leur disponibilité au-delà du foyer principal, multipliant les tâches et les lieux de travail. L'expérience de Rahel A illustre cette extension du service : en plus de devoir prendre soin de son employeuse atteinte d'Alzheimer, elle était régulièrement envoyée chez la fille de celle-ci pour y faire du ménage et elle devait assurer la distribution des repas à toute la famille :

It was very hard. Even if they don't live far from each other, I had to bring food from the granddaughter to the daughter's house every day, from one house to another on foot. I was working in many houses of the family. If they go visit a family member, for example, one of the daughters, I would work. This life was disgusting but I didn't say anything at that time.

Cette circulation forcée entre les maisons dont témoigne Rahel A est symbolisée par des trajets quotidiens à pied pour livrer les repas, illustrant une forme d'exploitation où le corps de la travailleuse devient un instrument à disposition de toute la famille.

L'expérience de Rahel Z lors de son deuxième contrat de travail au Liban illustre aussi cette pratique d'appropriation collective : « I had to work in the neighbour's house. I worked in many houses of her family. Once, I fainted, I didn't have any resistance any more ». Poussé jusqu'à ses limites par ces exigences multiples, le corps de la travailleuse devient un lieu où s'inscrit matériellement la violence de cette exploitation.

Ces expériences dévoilent comment la disponibilité permanente des travailleuses domestiques migrantes prend forme non seulement dans l'extension du temps de travail, mais aussi dans leur circulation forcée entre différents espaces domestiques. Ces modalités d'appropriation s'articulent avec des pratiques d'enfermement que je souhaite maintenant préciser.

5.2.4 L'enfermement comme modalité spécifique de mise au travail

Les pratiques de contrôle de la mobilité des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban s'inscrivent dans un continuum de restrictions et de logiques d'appropriation. Ces pratiques varient selon les employeurs et viennent consolider les mécanismes d'assujettissements déjà à l'œuvre. Dans les situations les plus extrêmes, certaines travailleuses se voient totalement privées de leur liberté de mouvement, enfermées à clé dans leur lieu de travail. Plus communément, les employeurs exercent un contrôle strict de sortie, imposant des horaires précis de retour ou exigeant des justifications pour chaque déplacement, perpétuant ainsi leur mainmise sur le temps des travailleuses jusque dans leurs moments de « liberté ».

Le cas de Julia illustre bien cette forme de contrôle quotidien qui perdure malgré la durée de la relation de travail. Après deux décennies de service et de résidence chez son employeuse, elle se voit encore forcée de demander la permission pour ses sorties les plus banales. Elle explique : « si je veux sortir dans les parages, par exemple au dépanneur, je dois lui demander. Elle ne me dit jamais non. Je ne sors pas si loin, je sors un peu et je rentre ». Alors que ses journées de travail

terminent généralement vers 13 h, sa tentative d'obtenir un emploi complémentaire pour améliorer ses revenus s'est heurtée au refus catégorique de son employeuse : « Pourquoi tu voudrais aller travailler ailleurs ? Ça fait honte à moi ». À cela s'ajoute une ingérence dans sa vie personnelle qui témoigne d'une infantilisation manifeste : « en tout cas, elle m'a laissé me marier. J'avais un copain, je lui ai présenté, elle a fait des enquêtes pour voir s'il était bien (...) avec mon copain, ce n'est pas toujours facile, parce qu'elle demande beaucoup de choses, même si je sors un peu, je suis un peu en retard, elle commence à crier, où tu étais. Pourquoi tu es en retard ? Tout ça, tout ça.

Si l'expérience de Julia met en lumière les formes quotidiennes de contrôle et d'infantilisation, d'autres témoignages mettent en lumière des situations où l'enfermement s'accompagne de violences physiques et psychologiques particulièrement graves. Quatre des dix travailleuses rencontrées ont rapporté avoir vécu des situations de violence et d'enfermement au cours de leur parcours.

C'est le cas de Delphine dès son premier contrat. Les “crises de colère” de son employeuse, qui n'épargnaient pas ses propres enfants, lesquels “se réfugiaient dans mes bras”, dit Delphine, se sont rapidement transformées en menaces directes. La violence psychologique se manifeste d'abord lorsque Delphine exprime sa fatigue face à la charge excessive de travail : “Tu as vu, il y a une fille ivoirienne de 15 ans qui séchait les habits. Elle est tombée et est morte.” Si tu ne fais pas le travail comme il faut, tu vas te retrouver en bas, comme elle ». L'escalade se poursuit avec des menaces physiques. Alors que Delphine était déjà surchargée avec « un enfant sur le dos » et le repassage d'habits, un autre qui pleure et un troisième à aller chercher à l'école, elle refuse de s'occuper du bébé qui nécessite un biberon en suggérant à son employeuse présente de s'en charger. Ce refus engendre une réaction violente : « elle m'a arraché le fer, elle m'a montré la vapeur du fer et m'a dit “si tu parles encore, je te le passe sur le visage” ». Après un nouvel « épisode » similaire, Delphine exprime son désir de quitter : « je ne travaille plus, je veux rentrer en Afrique parce que je n'en peux plus ». C'est à ce moment que la situation atteint son paroxysme : « elle s'est approchée de moi et elle a menacé de me frapper. J'ai senti ses mains pressées sur mon cou. Je me suis débattue, je l'ai frappée. Si je n'avais pas fait ça, elle m'aurait étouffée ». C'est finalement cet incident qui a poussé Delphine à fuir : « c'est à 5 h du matin, lorsque je dois me lever pour laver les escaliers, c'est là que j'ai quitté la maison ». La suite de son parcours met en évidence les mécanismes de coercition qui s'appliquent en cas de fuite : « ils ont refusé de me redonner mon

passeport, ils ont porté plainte pour vol et j'ai dû attendre six mois pour récupérer mon passeport. Ils ne m'ont pas payé les 20 mois de travail. Ils m'ont payé six mois ». L'expérience de Delphine est typique du statut de « bonne à tout faire », mais elle est aussi exemplaire de ce qui se joue dans ce rapport de domesticité où diverses formes de coercition physique, de harcèlement psychologique, de privations de droits élémentaires et de dépossession de soi peuvent se déployer. Mise au travail indéfinie, abus d'autorité, menaces, violences physiques, non-versement du salaire, confiscation du passeport, accusation pour vol auprès des autorités entrent dans le continuum d'une forme de travail qu'il faut bien qualifier de forcé.

Alors que l'expérience de Delphine illustre l'escalade de la violence et les mécanismes de coercition qui s'appliquent en cas de fuite, le témoignage de Rahel Z. montre comment l'isolement forcé peut s'accompagner de privations encore plus extrêmes.

Dès les premiers mois de son contrat en 2000, Rahel Z. subit des violences physiques de la part de son employeuse qui « started to beat me » et la prive de nourriture : « I didn't have food. Sometimes I ate bread and cheese but I was hungry all the time ». Son isolement est renforcé par un enfermement strict : à une époque où les travailleuses communiquaient avec leur famille les dimanches dans les centres d'appels, Rahel se retrouve totalement coupée du monde extérieur, enfermée à clé dans la maison. Elle dit : « you have no connection with family. Every time I cried, in Adis I was free but here you can't do anything. You cannot open the door. They close the door, you are afraid ». C'est par l'intermédiaire des balcons, seul espace de communication possible avec l'extérieur, qu'elle apprend d'une autre travailleuse domestique éthiopienne le sort tragique de celle qui l'a précédée : « she says that I had to take care of myself. She told me, '2–3 months ago, the ex-employee threw herself from the balcony' ». Cette information associée aux soupçons de l'autre travailleuse en lien avec la responsabilité de l'employeuse dans ce décès terrifie Rahel : « I see her inside the house; she is not normal [the Madame] and at that time I was only a kid. At that time, I was afraid to go on the balcony. I was afraid of her doing something. What am I suppose do? Runaway? To go where? I don't know. » Ce n'est qu'après plusieurs mois de maltraitance que Rahel parvient à trouver une échappatoire, grâce à l'aide d'un employé du restaurant situé au rez-de-chaussée de l'immeuble. Elle profite d'une course pour son employeuse pour lui parler de sa situation, et, avec son aide, elle parvient finalement à « sortir du contrat ». Elle ne pesait que 41 kilos à son entrée dans un second contrat.

L'intervention d'un tiers a permis à Rahel Z. d'échapper à sa situation. Le parcours de Lili illustre, quant à lui, comment la contestation directe des conditions de travail peut mener à un renforcement du contrôle et de l'enfermement.

Lili me raconte : « je n'ai pas pu sortir en deux ans et trois mois. Je ne suis pas sortie. J'ai décidé de prendre la "fuite" ». Avant d'en arriver à cette décision, Lili a tenté de négocier ses droits qu'elle connaissait avec son employeuse : une journée de repos, l'accès à un téléphone cellulaire, un « demi-salaire de congé » toujours impayé, ainsi que l'augmentation de salaire qui était due depuis la fin de sa première année de contrat. « J'ai pris mon contrat et je lui disais « c'est où ça ? » Je sais lire, j'ai bien compris. Je lui disais « c'est quoi ça ? Pourquoi je n'ai pas ça ? Madame, nous deux, on a signé ça, j'ai rempli ma responsabilité, ma part de contrat et la vôtre ?

L'employeuse a réagi en renforçant son contrôle, notamment sur ses communications avec l'extérieur :

Je ne peux pas sortir, je n'ai pas droit à un téléphone. Je pouvais seulement parler à ma famille quand j'envoyais de l'argent parce que je devais leur donner le numéro de Western Union. Et c'est elle qui me conduisait. Elle ne me laissait jamais communiquer en paix, je ne pouvais jamais avoir une discussion sans être interrompu. Elle me disait « tu as fini ? ou tu racontes ta vie maintenant ? »

Cette infantilisation est mal vécue par Lili, qui exprime son exaspération : « j'allais devenir folle. Je ne suis pas un bébé, je n'ai même plus mes règles, je suis déjà en ménopause. Quel risque que je prends ? [...] "Pourquoi vous n'avez pas confiance en moi ?" C'est ce que je lui demandais ». C'est finalement grâce au soutien d'une autre travailleuse malgache du voisinage que Lili parvient à organiser son départ et à trouver un second contrat. Après avoir caché ses affaires dans un sac poubelle qu'elle a déposé dans le bac à ordures près de l'immeuble, elle a profité de l'absence de son employeuse pour détourner l'attention de son fils en lui proposant d'aller lui acheter des chips. La fuite s'accompagne d'une grande vulnérabilité : Lili ne connaît pas la ville, ses transports en commun, ni la langue arabe. Et elle se trouve rapidement exposée à de nouveaux risques, de contrôle policier notamment.

La privation de nourriture, déjà évoquée dans l'expérience de Rahel Z., apparaît comme une pratique récurrente de contrôle et de déshumanisation. L'expérience d'enfermement et privation de nourriture de Meriem, qui a duré deux mois, approfondit cette dimension :

They would not trust me; they locked me up. I was locked for two months, and I wouldn't have any food; I was angry with Madame. During the summer, the daughter was at university, and Mr. and Mrs. were at the office, so I was always alone, but locked up.

Une étude⁴⁴ menée par l'organisation libanaise KAFA (2014) et citée par Amnesty International⁴⁵ révèle qu'en 2014 « 32 % des travailleuses interrogées ne recevaient pas de nourriture en quantité suffisante de la part de leur employeur. Certaines ont déclaré devoir acheter de la nourriture et cuisiner à leurs frais, pendant que d'autres devaient manger en cachette ».

Meriam m'explique ses stratégies de survie : « I remember putting everything that I found in the house in my *marioll*⁴⁶ pockets. Sometimes it was chocolate, sometimes an apple. Just to be sure not to starve at night because they didn't give that much food ». Son alimentation est par ailleurs soumise à un contrôle rigoureux et systématique, comme elle le décrit : « Madame always checked if I took something from the fridge. That time, I was skinny, I'm so thin because I'm so hungry. I had to wait for them. They would come in the afternoon; we will start cooking. I didn't cook alone. I cook with Madame. Also, I always had to eat after them. She would always give me a small plate. ... Even if I had access to the fridge, they will know if I took something. I was kind of scared. Psychologically, it's very violent not to know when you can eat or eat when you feel like eating, especially when there is food in front of you. »

⁴⁴ Kafa, 2014, Dreams for sale: The exploitation of domestic workers from recruitment in Nepal and Bangladesh to working in Lebanon, Disponible sur www.kafa.org.lb/sites/default/files/2019-01/PRpdf-78-63554479048554864.pdf, p. 47

⁴⁵ Amnesty International Report, Liban : « Leur maison, c'est ma prison » L'exploitation des travailleuses domestiques migrantes au Liban, 2019, disponible sur <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde18/0022/2019/fr/>

⁴⁶ *Marioll* se traduit par l'uniforme de travail ou tablier.

Ces expériences d'enfermement et de privation révèlent la violence systémique qui caractérise le travail domestique au Liban. Toutefois, face à ces conditions extrêmes, les travailleuses déploient des stratégies de survie et de résistance qu'il importe maintenant d'examiner.

Encadré numéro 2 : Marges d'action en situation de travail

Les données révèlent une agentivité située qui s'exerce à l'intérieur même des contraintes. Elle se manifeste dans les négociations contractuelles (logement hors foyer, jours de repos, répartitions des tâches), les contournements discrets des prescriptions (« faire-faire » requalifier, ralentissements, re-cadrements), ou encore l'usage tactique des interstices spatiaux (balcons, voisinage) et communicationnels (applications de messagerie). En dernière instance, certaines mettent en œuvre des stratégies de sortie, qu'il s'agisse d'une fuite, d'un changement d'employeur ou d'un repli temporaire.

Loin d'un discours abstrait sur l'empowerment, ces gestes s'ancrent dans la matérialité des rapports de domination. Ils sont co-produits par les dispositifs qui les rendent nécessaires et se paient d'un coût économique, juridique et affectif. En cela, la domination n'annule pas l'action, elle en façonne les formes et les conditions d'émergence.

5.2.5 « Le travail de survie »

Les récits de Lili et Meriam sont significatifs des diverses formes de maltraitance, mais ils donnent aussi à voir les stratégies de survie et de résistance développées par les travailleuses. Lili confronte directement son employeuse « contrat à la main », tandis que Meriam développe des stratégies de survie plus discrètes. Quoi qu'il en soit ces récits nous montrent comment des formes de solidarités se nouent et comment, malgré l'enfermement qui constitue une pratique connue des militantes, elles parviennent à s'organiser.

Ces solidarités s'incarnent notamment dans des espaces inattendus. Les balcons, par exemple, deviennent des espaces de communication et d'entraide, comme en témoigne Meriam : « In that building where I was working, they were a lot of Sri Lankan women, so every day when there was

a Sri Lankan woman who was so good to me. She gave me noodles; she put in a plastic bag and threw it to me from her balcony. So, when nobody is home, I eat noodles ».

Ces formes de solidarité, bien que cruciales pour la survie quotidienne, ont leurs limites. Comme le rappelle Pande (2012, p. 86), bien que significatifs, ces « actes de résistance individuels » et les solidarités parviennent rarement à transformer les structures de subordination. La « fuite » elle-même place les travailleuses dans une nouvelle forme de précarité, comme le raconte Meriem :

I stayed illegally for three years. I couldn't travel. I've worked here and there, under the table and thank God I was never catch. I don't want to be illegal again; it is so difficult. You always have fears. My house is near Jisr el Habib, there are a lot of police. With time, I knew all the places here and where to go to skip the check point.

En liant le statut légal des travailleuses domestiques migrantes non arabes à leurs employeurs, le système de la kafala transforme toute fuite en acte de rupture administrative. En quittant leur lieu de travail, elles perdent ainsi leur droit de séjour et se retrouvent en situation irrégulière, exposées à de nouvelles formes de vulnérabilités dans l'espace urbain.

J'ai rencontré Sally dans des circonstances particulières qui illustrent les formes les plus extrêmes d'enfermement. C'est une camarade militante et chercheuse qui l'avait repérée un soir, derrière la vitrine obstruée d'une boutique de Jal El Dib, au nord de Beyrouth. Sally avait réussi à lui communiquer son numéro de téléphone par la vitrine de la boutique. Pendant un mois, j'ai maintenu des échanges téléphoniques réguliers avec cette jeune camerounaise de 24 ans, enfermée depuis un an dans la boutique de son employeuse. Elle me décrivait ses conditions d'enfermement, voire de détention : une alimentation réduite à du pain pita, du fromage et une conserve de tomate, des problèmes de santé chroniques, une fatigue excessive, de l'insomnie, des étourdissements et des pensées suicidaires qui s'intensifiaient. L'idée simple de fuir, bien qu'elle soit libératrice, la terrifiait : elle n'avait pas d'économies, ne connaissait pas la ville et craignait les contrôles policiers. À cela s'ajoutait la crainte de décevoir sa famille et son fils restés au Cameroun, dont elle était la principale source de revenus. À l'issue de ce mois d'échange, Sally s'est finalement résolue à fuir. J'ai participé avec d'autres militantes libanaises à l'organisation, je dirais minutieuse, de son évasion. Chaque détail comptait : nous savions qu'elle n'aurait qu'une minute, le temps que son employeuse prépare son café dans l'arrière-boutique. Le jour venu, sa valise était prête au seuil de

la porte, notre véhicule stationné à proximité. En quelques secondes, Sally a gagné une forme de « liberté », tout en devenant par le fait même sans-papière, avec les risques d’arrestation, d’incarcération et d’expulsion du territoire que cela impliquait. Mon implication s’est poursuivie dans la période qui a suivi sa fuite. Sans salaires depuis trois mois, sans passeport et dénoncée pour vol par son employeuse, Sally souhaitait rentrer au Cameroun. Les démarches ont consisté en plusieurs négociations avec son employeuse pour récupérer le passeport, aller au consulat camerounais, organiser une campagne de financement sur les réseaux sociaux pour couvrir ses besoins immédiats (hébergement, nourriture, etc.) et son billet d’avion.

L’expérience de Sally illustre la complexité des enjeux auxquels font face les travailleuses qui tentent d’échapper à leur situation. Comme le souligne Younes (2015, p. 91), « les dimensions de l’enfermement, voire de l’appropriation, permettent de rendre compte de la marge d’action la plus visible des travailleuses assujetties à la “domination rapprochée” des employeurs ». Ces récits montrent que c’est la « fuite » qui s’impose en dernière instance lorsque les travailleuses disposent d’un contact à l’extérieur de la résidence. Cependant, la fin de l’enfermement physique marque souvent le début d’une nouvelle forme de confinement : celui des femmes sans-papières dans l’espace urbain (Younes, 2015). Cette nouvelle condition, telle que détaillée dans les récits des participantes, est marquée par la peur constante des contrôles policiers et une précarité quotidienne qui, comme le souligne Saskia Sassen (2006), pousse les travailleuses vers de « nouveaux circuits de la survie », les exposant ainsi à de nouvelles formes d’exploitation.

Comme le montrait aussi la recherche de Younes (2019), au travail reproductif non libre s’ajoute, dans le quotidien des travailleuses rencontrées, un « travail de survie » qui se manifeste à travers les réseaux de solidarité entre femmes migrantes, permettant l’expression de leur agentivité et la réappropriation du sens de leurs expériences (Younes, 2019). Dans le cadre de son enquête, Younes (2019, p. 135) montre qu’initialement le dispositif de mise au travail par la peur concentre l’attention des travailleuses sur leurs employeurs, mais que cette attention se réoriente progressivement vers d’autres horizons : vigilance envers les travailleuses du voisinage, organisation collective des fuites et d’hébergement collectif, etc. Selon Younes (2019, p. 135), la notion de « survie » dépasse ainsi la simple subsistance matérielle : « elle désigne l’effort coordonné et collectif par lequel, dans des conditions invivables, des sujets s’allient pour “se faire

une vie” au sens plein du terme dans le pays d’émigration », transformant ainsi les contraintes structurelles en potentielle action collective.

Mais « se faire une vie » exige minimalement de disposer d’un temps de repos, d’un temps à soi. Si cette conquête d’un espace-temps autonome se cristallise particulièrement autour du jour de repos hebdomadaire, encore faut-il s’interroger sur la nature de cette « liberté » temporelle. Dans quelle mesure ce temps « hors-travail » devient-il véritablement un temps à elles ?

5.2.6 Jour de repos : un temps à soi pour militer

Si toutes les travailleuses interrogées dans le cadre de cette enquête affirment avoir droit à un minimum d’une journée de repos hebdomadaire au moment des entretiens, l’analyse détaillée de leurs témoignages révèle des situations contrastées qui montrent comment ce droit reste soumis à diverses formes de contrôle et constitue un enjeu crucial de négociation. Parmi les cinq travailleuses résidant chez leurs employeurs, deux situations distinctes émergent. Les plus anciennes, celles qui travaillent pour les mêmes patronnes depuis plus de 20 ans, bénéficient d’une fin de semaine complète qu’elles peuvent passer hors de la résidence. C’est le cas de Delphine, qui retrouve ses enfants dans un appartement partagé avec une autre travailleuse migrante. Cependant, même si elle souligne que « si toutes les femmes de ménage avaient une madame comme la mienne, on ne se plaindrait pas », son témoignage met en lumière les stratégies qu’elle doit déployer pour préserver ce temps libre. Elle s’assure que son employeuse « ne manque de rien », elle accomplit toutes les tâches exigées, arrose les plantes et prépare les repas pour l’ensemble de la fin de semaine.

Julia, qui passe ses fins de semaine avec son conjoint, fait face à une forme explicite de contrôle émotionnel. Son employeuse fait systématiquement du chantage affectif : « chaque fois que je pars le vendredi, elle est toujours malade. Chaque vendredi, elle doit être malade. Elle me fait sentir mal de quitter. » Pour éviter de ressentir de la culpabilité, parfois, Julia « sors sans dire bye ».

Durant les premières années du contrat, Julia raconte qu’elle a dû se battre pour obtenir plus de jours de repos :

J'ai combattu, j'ai dit que je voulais plus de repos, plus de repos. À la fin, j'ai trouvé par hasard une Église, le pasteur est français, je lui ai dit qu'il faut qu'il téléphone à ma patronne pour dire que l'Église c'est le matin, donc qu'elle doit me laisser sortir le matin. Depuis ce temps-là, elle m'a fait sortir le matin pour que je puisse aller à l'Église et retourner vers 18h-18h30.

La situation est plus restrictive pour les autres travailleuses résidentes : deux d'entre elles doivent rentrer dormir chez leur employeur même pendant leur temps libre, tandis qu'une autre ne dispose que du dimanche comme jour de repos.

Le témoignage de Rahel A. sur son premier contrat rappelle la fragilité de ce droit au repos : « I didn't have any days off. When I go out for them, they count it as a day off. But I was doing it for them. To cook and then bring it to the family members. I only took a half day off to gather with the Ethiopian community on the Easter Holiday. That was it in two years of contract. » Cette confusion délibérée entre travail et repos illustre l'appropriation sans réserve du temps des travailleuses, où des tâches pour l'employeur sont requalifiées en « jours de congé », annihilant la distinction entre ces deux sphères.

L'expérience de Meriam illustre également comment la privation du jour de repos hebdomadaire s'inscrit dans le continuum de violence matérialisé par l'enfermement à domicile : « The first employer at Mar Elias, I didn't had day off for two months. I was locked up ». Face à cette situation, elle en parle à sa sœur, qui travaillait elle aussi comme domestique au Liban. « I complained to my sister; she went to the agency and asked the agency why I don't have any days off. They only answered that usually there is a three-month test for the employer to decide if he will keep you or not ». On voit ici que les agences de placement consolident les pratiques coercitives à travers des règles malléables qui semblent s'appliquer uniquement pour la convenance des employeurs. Meriam a finalement eu droit à une journée de repos après trois mois d'enfermement le dimanche, mais dans des conditions contraignantes : elle pouvait sortir seulement si sa sœur venait la chercher et pouvait sortir pour un maximum de 4 heures. Durant ces quelques heures, Meriam, comme beaucoup d'autres travailleuses, se rendait à l'église : « at that time, I went a lot to church in Hamra, I was new here. It was the only place that I was going ».

Les églises apparaissent dans ces récits comme des espaces pivots remplissant plusieurs fonctions. Par exemple, pour Julia, l'intervention du pasteur devient un moyen de légitimer sa demande de

temps libre auprès de son employeuse. Pour Meriam, l'église à Hamra représente le seul espace social accessible durant ses quatre heures de liberté hebdomadaires. Ces expériences font écho à l'analyse d'Amrita Pande (2012, p. 390) qui souligne que « les travailleuses obtiennent généralement quelques heures de congé un dimanche sur deux. Toutefois, ce temps “libre” reste sous la surveillance des employeurs qui exercent un contrôle sur les activités de leurs employées, ne tolérant que celles jugées “convenables”, étant la messe du dimanche perçue comme l'une d'entre elles. »⁴⁷ Ces espaces religieux, initialement tolérés par les employeurs, deviennent progressivement des lieux de socialisation et d'organisation collective. Au-delà de leur fonction spirituelle, ces lieux de cultes deviennent des espaces de rencontre, de création de réseaux et de construction d'un sentiment d'appartenance communautaire pour des travailleuses souvent isolées dans leur quotidien.

Si la majorité des répondantes bénéficient aujourd’hui d’une journée ou plus de repos hebdomadaire, leurs témoignages révèlent qu'il leur a souvent fallu plusieurs années avant de découvrir l'existence des réseaux de solidarité, telle que les organisations non gouvernementales, associations, églises, communautés nationales, mobilisés autour de leurs droits. Les conditions de vie et de travail de mes interlocutrices illustrent concrètement en quoi celles-ci sont structurantes des conditions de lutte.

Pour mes interlocutrices, ces journées dites « de repos » évoluent pour devenir un temps dédié à l'engagement et au soutien d'autres femmes prises dans des situations de travail non libre. Leur expérience passée et leur compréhension intime du système de la kafala les amènent à transformer leur temps libre en temps de solidarités et de luttes collectives. Leur travail de care se prolonge alors sous une autre forme : visites aux travailleuses maltraitées, isolées, hospitalisées ou incarcérées, organisation de fuites, recherche d'hébergement, accompagnement dans les démarches administratives, négociations auprès des consulats, organisation de cagnottes, soutien moral et matériel, etc. Cette extension de care vers la communauté des travailleuses domestiques migrantes non arabes révèle comment les conditions mêmes de leur exploitation façonnent les modalités de leur résistance collective. Disposant d'une liberté de mouvement relative, les participantes à la

⁴⁷ Traduction libre de l'anglais

recherche plus « privilégiées » mettent leur temps et leurs expériences au service de celles qui sont encore prises dans des situations d'enfermement et de travail non libre.

5.3 Le travail de *care* — à distance — des mères transnationales

Si leur travail de care se prolonge localement à travers le soutien à la communauté des travailleuses domestiques migrantes non arabes, il s'étend également au-delà des frontières. En effet, parmi les conditions et de travail que je viens de décrire, il reste à aborder une dimension fondamentale de leur expérience, pour rendre compte de leur travail dans son entiereté. Il s'agit du travail de care qu'elles continuent d'assumer à distance, en tant que mères et principales pourvoyeuses économiques de leur famille restée au pays.

Cette migration féminine du travail transforme les structures familiales sur plusieurs générations, créant ce que Hochschild (2000) conceptualise comme une « chaîne de care ». Cette reconfiguration des rôles domestiques dans les familles migrantes a été analysée par Parreñas (1990) auprès des travailleuses domestiques philippines à Rome et Los Angeles. Son analyse rend compte de l'augmentation de la migration indépendante des femmes philippines et des modalités selon lesquelles cette migration indépendante recompose la division sexuelle du travail reproductif dans les familles restées au pays (Parreñas, 2001, p. 83).

Ces recompositions familiales se manifestent concrètement dans les trajectoires de travailleuses. Le parcours de Gemma illustre particulièrement cette transmission intergénérationnelle des schémas migratoires. Elle-même enfant de travailleuse domestique migrante, Gemma a dû assumer, avec son frère et sa sœur, très tôt, les responsabilités domestiques en l'absence de sa mère : « I was 12 years old when my mother left us [...], so domestic work is not strange for us because we did it while growing up. Nobody would wash for us, iron for us and cook for us. We had to do it ourselves.

We had to wash the dishes; we had to fetch water because we did not have a water pressure pump, unlike now. »⁴⁸

En 1993, Gemma reproduit ce schéma migratoire en laissant à son tour ses trois enfants, en organisant la répartition du travail de care : son père et son conjoint en prennent la charge avec une nourrice engagée pour les tâches domestiques et l'hygiène des enfants. Cette organisation témoigne d'une tentative de répondre à la fois aux besoins affectifs et matériels des enfants : « My children's health at some point but I was assured they were okay and fine because they were filled with the love of my father ».

Le récit de Gemma illustre que la séparation mère-enfant suscite le « développement de différentes stratégies à travers lesquelles les familles transnationales s'efforcent de maintenir les liens malgré la séparation physique » (Ambrosini, 2008, p. 89). Dans les premières années suivant son départ, Gemma était surtout préoccupée par le besoin de choyer ses enfants :

When I left, my first one was 6 years old, and the last one was only 11 months. Because of the distance, I felt the strong need to pamper them. When I just came, I was sending cargos and packages, you know. I put all the stuff that kids really want, what they dream of having, everything from hair clips to stickers, like anything. In a way, I wanted them to feel my presence.

Pour surmonter la distance émotionnelle créée par la séparation familiale, la marchandisation de l'amour apparaît comme une stratégie de compensation pour les mères transnationales. À ce propos Parreñas (2001, cité dans Ambrosini, 2008, p. 86) souligne « que les parents émigrés [...] donnent de l'amour par l'intermédiaire d'achats de vêtements italiens ou américains et de matériel scolaire : "ils remplacent l'amour par les envois mensuels d'argent" [...] »⁴⁹. Cette observation se retrouve dans les travaux de Baldassar et Merla (2014) sur les différentes formes de circulation de care

⁴⁸ Passage tiré d'un entretien avec Gemma : Gemma. "The Road to Dissent". *Kohl: a Journal for Body and Gender Research* Vol. 2 No. 2 (2016): pp. 135-139. (Disponible sur : <https://kohljournal.press/the-road-to-dissent>. doi: <https://doi.org/10.36583/2016020205>

⁴⁹ Traduction libre de l'anglais

transnational : « les formes du care intra-familial et les échanges qui se déroulent au sein de la famille des migrants à l'échelle à la fois transnationale et locale » (Merla et Degavre, 2017, p. 90).

La trajectoire de Gemma se complexifie deux ans après son départ, lorsque le père de ses enfants les abandonne : « unfortunately, he could not bear to fight the struggles of life with me, and he left me for another woman. It's okay. I cried, of course. It was not okay, but now it's okay ». Cette situation n'est pas exceptionnelle, les travaux de Parreñas (2001, p. 85) sur les femmes philippines à Rome montrent que les conjoints finissent régulièrement par fonder une deuxième famille avec une autre femme.

La détermination, nourrie par sa foi, permet à Gemma de surmonter les souffrances émotionnelles de la séparation :

Determination cures you. It's determination who helps you feel that everything will be all right. If you're really clear that you believe there is a god and you have this relationship, like it's soothing your feelings, emotions and all I say, "God, you gave me this, so I know that you will take care of my children."

Cette détermination, ressource constitutive du projet migratoire, s'ancre dans le « lien affectif et [du] désir d'assurer aux siens une vie meilleure qui conduit à cette forme extrême de dévouement et qui se traduit par un éloignement physique » (Ambrosini, 2008, p. 79). Le projet migratoire incarne alors une forme de care dont elles ne peuvent se défaire.

Pour Meriam, également originaire de l'archipel philippin, la séparation d'avec ses enfants reste, encore aujourd'hui, une source profonde de souffrance. Bien que ses enfants soient sous la responsabilité de son conjoint, la relation avec l'un de ses fils demeure très douloureuse :

He thinks that I abandoned him. He hates me until now. When he reached the age of 14, I travelled to the Philippines, and I talked to him and explained everything to him. Every year, in the exact same period, he loses it. He's very upset, he hates me, and he thinks that I abandoned him. But it's not true. I came here to work for them.

Selon le Centre de Migration Scalabrini (Parreñas, 2001, p. 49), les enfants de mères migrantes, contrairement à ceux des pères, se trouvent plus affectés par le poids des responsabilités familiales et sont souvent contraints d'assumer des rôles de genre non traditionnels. Cette reconfiguration des

rôles familiaux les rend plus vulnérables à des sentiments de colère, d'abandon et de développement de comportements apathiques (Parreñas, 2001, p. 49). Comme le souligne Parreñas (2001), ces tensions émotionnelles vécues par les enfants de mères migrantes relèvent non seulement du désengagement des hommes dans le travail de care aux Philippines, mais également des « attentes produites socialement par la maternité traditionnelle qui aggravent les conflits intergénérationnels des familles transnationales » (Parreñas, 2001, cité dans Ambrosini, 2008, p. 86).

Laisser ses deux enfants « a été difficile » pour Rose. Afin d'assurer l'essentiel des soins à ses enfants, elle les confie à ses parents, mais surtout à sa sœur cadette :

J'étais toujours à Yaoundé et j'ai dû les amener à Douala chez mes parents, un an avant, pour qu'ils commencent à s'habituer au fait que je ne suis pas près d'eux. Mes parents et ma petite sœur ont pris soin de mes enfants. Ma sœur ainée était ici — au Liban — et ma grande cousine aussi, donc ma petite sœur, celle qui me suivait, elle est infirmière au pays, c'est elle qui était à la maison avec mes parents. Donc, c'est elle qui en a pris soin, c'est elle qui a élevé mes enfants.

Copropriétaire d'une librairie, Mala passait la majorité de son temps à l'extérieur du foyer. Elle explique qu'avant même le départ, c'est sa mère qui prenait soin de ses quatre filles « she always took care of them; she was the one who raised them ». C'est donc à elle que Mala confie ses enfants lorsqu'elles décident de partir. Mala me raconte combien les premiers mois de séparation ont été éprouvants :

I was very hard to leave them behind. Even though I knew that my mother would take care very good care of them, I felt like I abandoned them. I suffered a lot but then I was taking care of four children when I first started in Lebanon so I said to myself, “If I take care of those children, like they were mine, so my children would be taking care of.” That was my thinking. It helped me.

Les sentiments de culpabilité exprimés s'inscrivent dans les conceptions conventionnelles de la famille où la responsabilité de care incombe aux femmes. Comme l'illustre le récit de Mala, les mères transnationales compensent leurs absences en transférant tout leur amour et leurs soins aux enfants dont elles s'occupent dans le cadre de leur migration.

Au cours des entretiens, les migrantes ont évoqué diverses stratégies pour répondre aux besoins de care à distance. L'utilisation des outils de communication, particulièrement l'application WhatsApp, apparaît comme un moyen privilégié pour maintenir les liens avec les enfants et autres membres de la famille. Tenir une communication constante avec ses deux enfants et porter une attention particulière à leur cheminement scolaire permet de les « sécuriser » et les « apaiser », me dit Rose. En plus des envois de biens matériels, Gemma m'explique que la communication « it is fundamental to the organization of my childrens' lives (...) to coordinate with my dad, specifically to organize the money sent. How much would we put to cover the food, for example, or how much money would go on school fees for my children ».

Les transferts de fonds mensuels jouent un rôle non négligeable dans la circulation du care, ils prennent une valeur qui dépasse leur signification économique. C'est en effet ce que montre les récits, le travail de care ne se réduit donc pas à une co-présence physique et quotidienne, les femmes partent pour prendre soin à distance. Elles s'assurent d'offrir de meilleures conditions de vie à leurs enfants par le biais des transferts monétaires qui serviront non seulement à répondre aux besoins fondamentaux, mais aussi à fournir les conditions nécessaires pour qu'ils aient accès à une éducation de qualité. Comme le soutiennent Kilkey et Merla (2014), « [...] la prestation directe à distance via l'utilisation des diverses technologies de communication ; la coordination à distance des différents types de soutien ; enfin, la délégation à une tierce personne ou entité [...] » sont différentes formes que peut prendre « l'implication des différents membres d'un réseau familial transnational dans la “circulation du care” » (Merla et Degrave, 2016, p. 55).

Les expériences de ces travailleuses domestiques migrantes révèlent ainsi qu'elles restent des mères et des cheffes de famille, prises dans une triple charge de travail domestique et de care. Si la migration transforme les modalités d'exercice de leur maternité, elle ne les décharge pas pour autant de la charge mentale liée à leur rôle maternel.

Qu'elles exercent leur maternité à distance ou sur place, les travailleuses domestiques se heurtent à un système qui nie fondamentalement leur statut de mères. Cette réalité est particulièrement frappante dans le cas de Delphine qui, bien qu'ayant eu et élevé ses deux enfants au Liban, fait face à un déni de maternité persistant.

La vie « hors travail » de Delphine est entièrement consacrée à ses enfants : « oui, moi, je n'ai pas de vie (rires) ! Parce que, moi, ma vie tourne autour de ma fille, de mes enfants. Alors, tout ce qui est bien pour mes enfants, c'est ça, moi, je cherche [...] c'est pourquoi ma fille est connue partout, parce que, partout où je passe c'est ma priorité, elle est là ». Et dans cette relation, Delphine se heurte constamment aux restrictions imposées par son employeuse. Après une fausse couche, Delphine a caché sa seconde grossesse par peur d'être rapatriée : « si tu fais un enfant dans ma maison, je te rapatrie chez toi, je ne veux pas d'enfants ici », lui disait son employeuse. Lors de sa troisième grossesse, son employeuse lui suggère d'avorter « je t'amène chez un médecin pour enlever, je ne veux pas de bébé ici ». Même lorsque les enfants sont « acceptés », ils sont constamment rappelés à leur statut d'indésirables : « Je mettais toujours ma fille au dos parce qu'elle ne veut pas voir ma fille dans le salon [...] Elle la chassait du salon, "va, je ne veux pas te voir ici" ». Cette violence quotidienne s'exprime aussi dans la brutalité des rappels à l'ordre : « elle est venue comme ça, elle a pris ma fille avec une seule main en lui disant : "c'est chez moi, tu ne vas pas faire ce que tu veux chez moi, ce n'est pas chez vous" ».

Ces expériences mettent en lumière la violence d'un système qui, pour les exploiter, dénie aux travailleuses domestiques leur statut de mères. Que ce soit à travers la séparation forcée, la culpabilité permanente, ou la nécessité de réinventer les liens familiaux à distance, ce déni de maternité s'exprime de multiples façons et de manière encore plus flagrante pour celles qui, comme Delphine, tentent d'élever leurs enfants sur le sol libanais. Face à ces contraintes, les travailleuses déploient pourtant des stratégies significatives pour maintenir leurs liens familiaux. Leur position révèle toute sa complexité, elles sont à la fois pourvoyeuses de care pour des familles privilégiées et mères devant assurer le bien-être de leurs propres enfants par-delà les frontières. Sur ce front aussi, les travailleuses font preuve d'une combativité rarement examinée.

Ce déni de maternité éclaire le cœur du régime de domesticité : faire des femmes des corps disponibles, y compris contre leurs propres rôles familiaux. Pourtant, les récits montrent des réponses situées, notamment la réorganisation des liens, coordination transnationale du care, solidarités et négociations au quotidien. La maternité devient alors un terrain d'épreuve et d'invention, où s'entremêlent blessure et action. Elle révèle, au plus intime, la tension entre domination et réappropriation qui structure les expériences des travailleuses.

L'analyse de ces récits met en lumière la tension constante entre contrainte et action. Les travailleuses domestiques migrantes ne sont pas seulement les victimes d'un système d'exploitation, elles en décryptent les logiques, négocient ses règles et les contournent pour survivre, aimer et transmettre. Comprendre les conditions de leur travail, c'est aussi saisir les formes par lesquelles elles se réapproprient du temps, des liens et des espaces et, ce faisant, redéfinissent leur dignité dans un système qui tend à les en priver.

CONCLUSION

Ce mémoire se proposait d'interroger les conditions réelles d'existence des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban en s'appuyant d'abord sur des constats issus de la littérature existante. Si la combativité de ces femmes constituait le point de départ de ma réflexion, il m'a semblé que l'examen de leurs parcours de vie comme de leurs conditions concrètes de travail s'imposait comme un préalable nécessaire en vue de situer et de saisir sociologiquement leurs pratiques concrètes de résistance.

Pour mener à bien cet examen, j'ai emprunté une démarche ethnographique et mené une enquête de terrain à Beyrouth sur plusieurs mois (2016-2017), combinant observation participante et entretiens sous forme de récits de vie. Il s'agissait d'accéder aux expériences quotidiennes que les travailleuses font de la domination. En mobilisant une perspective intersectionnelle, il était question de chercher à voir comment les rapports sociaux de sexe, de race et de classe participaient à structurer leurs conditions d'existence et, par suite, celles dans lesquelles elles se battent et militent.

La perspective décoloniale qui traverse cette recherche se manifeste d'abord dans la démarche elle-même, c'est-à-dire partir des voix et des savoirs situés des travailleuses domestiques migrantes, pour interroger non seulement leurs conditions de vie et de travail, mais aussi leur capacité à produire des analyses et des savoirs sur leurs propres expériences. Cette approche vise à décentrer le regard académique et à remettre en question les hiérarchies de production du savoir entre Nord et Sud, en construisant une recherche avec plutôt que sur les travailleuses.

L'analyse développée dans ce mémoire s'est finalement articulée autour de deux axes. Le premier s'intéresse aux parcours migratoires des participantes. En restituant leurs expériences d'émigration et d'immigration, j'ai mis en lumière la diversité de leurs trajectoires sociales, professionnelles et familiales. Il s'agissait de comprendre qui étaient ces femmes, d'où elles venaient, mais aussi ce qui les avait conduites à entreprendre leur projet migratoire, les stratégies qu'elles avaient mobilisées pour les réaliser et au bénéfice de qui. L'analyse des récits montre comment s'articulent des conditions structurelles et des motivations individuelles.

Le second axe étudie leurs conditions de vie et de travail au Liban, tant leurs expériences passées que présentes. À travers l'analyse de leurs discours qui retracent différentes périodes de leur vie professionnelle au Liban, ce chapitre rend compte du contenu réel de leur travail : quelles tâches ? Quelle durée ? Quels rapports avec leurs employeurs ? L'analyse vient confirmer la disponibilité permanente des travailleuses et les formes de contrôle spécifiques qui structurent leur mise au travail et leur vie. Ce chapitre rend également compte de leur travail de survie et de solidarité, mais aussi de celui de care qu'elles continuent d'assumer en tant que mères à distance.

La présentation qui suit s'organise autour des principaux résultats et discute de leurs implications théoriques et méthodologiques. Cette synthèse sera suivie d'une réflexion sur les apports et les limites de cette recherche ainsi que sur la perspective qu'elle ouvre.

La synthèse des résultats de cette recherche doit d'abord être située dans le contexte plus large des études sur les migrations féminines du travail. L'état des connaissances disponibles a permis de mettre en lumière plusieurs aspects cruciaux : l'importance historique des femmes dans les flux migratoires, longtemps invisibilisée par la recherche ; le rôle structurant de la mondialisation néolibérale dans la réorganisation internationale du travail reproductif ; et la spécificité des migrations Sud-Sud, en particulier dans l'espace du Moyen-Orient.

L'examen de la littérature existante a d'abord permis de situer les expériences des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban dans le contexte plus large des reconfigurations du travail reproductif à l'échelle mondiale. Plusieurs éléments sont ressortis de cette démarche. Premièrement, l'analyse des études sur le genre des migrations a d'abord montré comment l'invisibilisation des femmes migrantes dans la recherche reflétait plus largement la dévalorisation de leur rôle comme actrices économiques et sociales (Oso Casas, 2004). Le renversement de la perspective androcentrique qui dominait jusque-là, opéré par les chercheuses féministes à partir des années 1980, a non seulement permis de visibiliser les femmes dans les flux migratoires, mais surtout de mettre en lumière leur rôle stratégique dans la mondialisation néolibérale (Catarino & Morokvasic, 2005 : Sassen, 2010). Ces femmes sont devenues une ressource essentielle pour combler les besoins en matière de travail domestique et de care dans les pays du Nord, participant ainsi à ce que les chercheures ont nommé les « chaînes mondiales du care » (Hochschild, 2000 : Federici, 2002). L'exploitation des travailleuses domestiques migrantes est ainsi devenue un

élément clé de la mondialisation, renforçant les inégalités entre Nord et Sud tout en créant de nouvelles formes de délégation de care aux échelles locales et globales.

Deuxièmement, l'étude des migrations Sud-Sud, souvent négligées par la littérature dominante centrée sur les flux Sud-Nord, a fait voir la complexité des trajectoires migratoires, particulièrement dans l'espace du Moyen-Orient. Le cas du Liban montre que la reconfiguration du secteur de la domesticité s'inscrit à la fois dans les dynamiques mondiales du travail reproductif et dans les transformations géopolitiques régionales. Cette double inscription se manifeste notamment dans le passage d'un travail effectué principalement par des femmes arabes et kurdes, à une main-d'œuvre exclusivement composée de travailleuses domestiques non arabes issues du Sud global (Jureidini, 2003). Cette réorganisation de la main-d'œuvre entraîne une hiérarchisation ethno-professionnelle où les compétences sont hiérarchisées en fonction de l'origine des travailleuses (Dahdah, 2009), comme le montre l'évolution sémantique des termes utilisés pour les désigner, de *Kerdieh* à *Sirlankieh* (Moukarbel, 2009), ou bien la hiérarchisation des salaires selon l'ethnicité.

Leur travail est par ailleurs encadré par système de la kafala, un régime de parrainage qui lie les travailleuses à leurs employeurs et leur impose la résidence chez ces derniers, créant ainsi les conditions propices à de nombreux abus, comme l'ont documenté plusieurs recherches.

Finalement, la littérature montre aussi, bien que cela soit moins documenté, que ces femmes, loin d'être des victimes passives, développent diverses formes de résistance. Des pratiques quotidiennes, comme l'utilisation stratégique des balcons, aux initiatives plus formelles, comme la création d'un syndicat, en passant par les réseaux de solidarité dans les espaces religieux, ces travailleuses démontrent une capacité d'organisation peu ordinaire. De fait, elles résistent, notamment à leur invisibilisation en tant que sujets politiques. Ces études permettent ainsi de dépasser la figure victime souvent associée aux travailleuses domestiques migrantes pour reconnaître leurs pratiques porteuses de changement social.

1. Synthèse des principaux résultats

a. Sur les parcours migratoires

L'analyse des parcours migratoires des travailleuses domestiques migrantes non arabes au Liban montre que leurs trajectoires s'inscrivent simultanément dans des dynamiques globales de « féminisation de la survie » (Sassen, 2006) et dans des stratégies familiales complexes. Ces parcours sont plus précisément significatifs des modalités selon lesquelles les politiques néolibérales et les programmes d'ajustement structurel se traduisent concrètement dans les faits. Le cas de Gemma aux Philippines est particulièrement éclairant sur ce point : son passage d'enseignante qualifiée à la multiplication d'emplois précaires, puis à la migration, illustre les effets directs de la dévaluation monétaire sur les stratégies de survie des familles de classe moyenne. Cette précarisation semble toucher les femmes qui, comme Gemma, doivent assumer la charge de travail domestique et de care, tout en contribuant aux revenus du foyer. De même, l'expérience de Julia à Madagascar s'inscrit dans un contexte de crise économique et politique aiguë, directement liée à la mise en place des programmes d'ajustement structurel et à la dévaluation de la monnaie malgache. Cette crise a provoqué une dégradation significative des conditions de vie de la population malgache en général et de nombreuses femmes, comme Julia, ont abandonné leurs études pour chercher des opportunités de travail à l'étranger (Rakotoaridéra et Raharinjanahary, 2017). Ces récits nous informent sur l'impact déterminant des transformations économiques néolibérales sur les conditions dans les pays d'origine. Les travailleuses rencontrées participent de ce phénomène de « féminisation de la survie » décrit par Sassen (2006).

Les récits montrent aussi combien les rapports sociaux de sexe et la division sexuelle du travail qui assigne aux femmes les responsabilités familiales structurent les projets migratoires.

Si ces conditions structurelles éclairent les projets migratoires, leur mise en œuvre témoigne de l'importance des réseaux familiaux transnationaux dans la construction de « carrières familiales intergénérationnelles » (Debonneville, 2015), comme l'illustre le parcours de Gemma et celui de sa mère. Loin d'être de simples facilitateurs de migration, ces réseaux s'inscrivent dans une double dynamique institutionnelle. D'une part, les États d'origine ont développé des politiques d'exportation de main-d'œuvre féminine, comme le montrent les cas des Philippines depuis les années 1960 et du Sri Lanka dès les années 1980. Ils mettent en place des infrastructures, des

formations prédépart aux bureaux de placement, qui participent d'une stratégie de développement économique et de remboursement de la dette extérieure. Et cette institutionnalisation s'inscrit dans la continuité des rapports coloniaux tout en les reconfigurant. Par exemple, aux Philippines, les programmes de formation et l'organisation genrée du travail domestique s'ancrent directement dans les dispositifs mis en place durant la période coloniale américaine. Cette généalogie coloniale renseigne sur les processus de racialisation et de sexuation du travail domestique qui persistent dans les migrations actuelles.

Si la majorité des parcours relèvent de ces dynamiques institutionnelles, certaines trajectoires témoignent de configurations historiques spécifiques. L'expérience de Delphine s'inscrit dans l'histoire du travail domestique juvénile en Afrique de l'Ouest, appelé les « petites bonnes » (Jacquemin, 2002, 2009), tandis que l'expérience de Mala est marquée par les circonstances particulières de son arrivée pendant la guerre civile libanaise (1975-1990).

Au-delà de la diversité des parcours et des modalités de départ, l'arrivée au Liban constitue un moment charnière : l'altérisation s'opère dès les frontières. Outre les simples procédures administratives, les pratiques de contrôle aux frontières constituent un véritable dispositif de production de la différence et de l'altérité. La confiscation systématique des passeports institue une privation structurelle de liberté de mouvement qui préfigure le régime de contrôle auquel seront soumises les travailleuses domestiques dans les familles. L'expérience de l'« isolation room » s'avère particulièrement marquante. Par cette mise à l'écart spatiale et temporelle, doublée de l'incompréhension linguistique, les travailleuses font l'expérience brutale de la perte de toute forme de contrôle sur elles-mêmes. Les témoignages de Julia, Meriam et Rose montrent combien cet enfermement et cette mise en attente indéfinie participent d'un processus de déshumanisation qui passe par un contrôle direct des corps et par la négation des besoins fondamentaux. L'expérience de Rose illustre de manière saisissante l'articulation entre racisme institutionnel et usage des corps.

Initialement rejetée par une employeuse sur la base de critères physiques, elle est transférée à l'agence et remise en circulation sur un marché racialisé du travail domestique. Le paradoxe de son rejet comme potentielle gardienne d'enfants alors qu'elle est elle-même une mère révèle une autre dimension de cette déshumanisation. Le processus de déshumanisation et de marchandisation des corps, qui commence avec les catalogues des agences, se poursuit jusque dans les pratiques de

sélection aux frontières. Ces mécanismes de contrôle et d'altérisation ne sont pas de simples pratiques isolées, ils s'inscrivent dans un système plus large de différenciation raciale et sociale. L'application différenciée des conditions d'entrée selon l'origine des personnes, étudiée par Dahdah (2012), met en évidence la dimension structurelle du racisme qui organise la migration de travail domestique. Les pratiques aux frontières apparaissent ainsi comme le point d'articulation entre les politiques migratoires discriminatoires et les rapports de domination qui structureront ensuite la relation de travail domestique. Ces analyses des conditions d'entrée permettent alors de saisir comment s'opère concrètement la production institutionnelle de travailleuses domestiques, les frontières se présentent comme un espace-temps où se matérialise et s'institutionnalise cette fabrication de la domestique non arabe destinée à une famille libanaise.

b. Sur les conditions de vie et de travail

L'étude des conditions réelles de travail et de vie met en lumière la manière dont les rapports de pouvoirs se traduisent et se réorganisent dans le quotidien des travailleuses domestiques. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre du système de la kafala, un dispositif soi-disant juridique qui place la travailleuse sous l'autorité directe de son employeur, institutionnalisant sa subordination. Dès leur arrivée, les pratiques de contrôle et d'altérisation prennent des formes spécifiques dans l'espace domestique. Cet espace devient un lieu où s'entrelacent et se renforcent de manière complexe les rapports sociaux de sexe, de race et de classe, amplifiés par un dispositif qui confère aux personnes employeuses l'exercice d'un contrôle global sur la travailleuse.

Cette domination s'inscrit d'abord dans l'organisation spatiale du travail domestique. Comme démontré, l'architecture même des logements, avec la « servant room » limitée à huit mètres carrés et exemptées des normes d'habitabilité, matérialise une hiérarchisation sociale et raciale institutionnalisée (Saad, 2016). Ces espaces marginalisés constituent des dispositifs stratégiques qui inscrivent dans la matérialité des lieux la mise à disposition permanente des travailleuses. Du balcon transformé en chambre à la salle de lavage, l'assignation spatiale participe à la production de corps domestiqués et disponibles.

Cette organisation spatiale facilite et renforce les mécanismes d'appropriation du travail. La confusion entre espace de vie et espace de travail permet l'extension illimitée du temps de travail,

créant ainsi une disponibilité permanente qui caractérise ce que Memmi (2006) a nommé la « domination rapprochée ». Tel qu’expliqué par Dahdah (2010, para. 21) « l’imbrication entre espace privé et espace de travail est à l’origine d’opacités, voire de confusions, dans les rapports sociaux et spatiaux qu’entretient la migrante avec son environnement. »

Aussi, le contenu réel du travail dépasse largement le cadre contractuel : aux tâches ménagères s’ajoutent le soin des enfants, des personnes âgées ou malades, les travailleuses sont aussi « prêtées » aux membres de la famille élargie. Cette pratique du prêt, qui traite la travailleuse comme un *patrimoine familial*⁵⁰ (Gnanguenon, 2024), transmissible et partageable, relève d’une forme particulière d’appropriation collective où le corps de la travailleuse devient un instrument à disposition non seulement de l’employeur direct, mais de l’ensemble des membres de sa famille élargie. Le système de la kafala permet cette forme d’appropriation qui dépasse la relation employeur-employée pour s’étendre à une appropriation familiale collective.

Le contrôle des corps et des mouvements constitue une autre dimension centrale de ce régime de domesticité. L’analyse met en évidence le continuum de pratiques coercitives allant de la surveillance des sorties à l’enfermement physique. Et la privation de la liberté s’accompagne souvent de violences physiques et de privations alimentaires. Ces formes extrêmes de contrôle s’inscrivent dans un schéma plus large où la mobilité des travailleuses est systématiquement contrainte, même dans les situations apparemment plus favorables.

L’examen de ce système révèle par ailleurs un paradoxe central : alors que ces femmes sont employées pour leur travail de care, leurs propres statuts et réalités de mères sont systématiquement niés, refusés. On pense ici à Delphine, contrainte de cacher sa grossesse sous peine de rapatriement.

Face à ces pratiques d’appropriation et d’exploitation, les travailleuses développent diverses formes de résistance. Les stratégies individuelles, de la dissimulation de nourriture aux

⁵⁰ Cette notion de « patrimoine familial » a été évoquée par l’activiste et artiste Anamé Gnanguenon lors de la discussion qui a suivi la projection du documentaire « Comme une spirale » de Lamia Chraibi (Montréal 2024). Dans le cadre d’une discussion intitulée « Dans l’Ombre de la Guerre : Luttes et Solidarité au Cœur des Communautés Migrantes au Liban », elle a utilisé cette expression pour décrire comment les travailleuses domestiques sont traitées comme un bien familial que l’on peut prêter ou partager au sein de la famille élargie. Cette dimension collective de l’appropriation des travailleuses domestiques migrantes, bien que courante dans la pratique, reste peu analysée dans la littérature.

communications clandestines via les balcons, se combinent avec des formes de solidarité collective. Les temps « libre » sont investis en temps de lutte et de « travail de survie » (Younes, 2021) où les travailleuses (qui se disent privilégiées) mettent leurs ressources au service de celles encore enfermées dans des situations de travail non libre. Je reviendrai sur cette dernière dimension, celle de la combativité et des résistances plus loin.

2. Originalité et contributions de la recherche

Cette recherche apporte plusieurs contributions significatives à la sociologie du travail et des migrations, particulièrement dans l'étude des dynamiques du travail domestique migrant et de la mondialisation du care.

C'est d'abord au regard de la revue de la littérature que j'ai réalisé que ma recherche me semble constituer une contribution. Le travail domestique migrant tel qu'il se déploie dans les pays du Moyen-Orient est relativement peu étudié dans la littérature francophone, alors que les migrations Sud-Nord sont plus souvent examinées.

L'originalité de la démarche théorique réside dans l'articulation d'une perspective intersectionnelle et décoloniale avec une approche ethnographique. Celle-ci a permis de saisir l'imbrication complexe des rapports sociaux dans la structuration du travail domestique migrant. Plus précisément, l'analyse montre comment le système de la kafala au Liban produit des formes particulières de racialisation et d'exploitation qui enrichissent notre compréhension des mécanismes de domination.

À travers mon enquête de terrain et des analyses qui en découlent, j'ai pu mettre en évidence comment le racisme qui cible ces femmes est profondément sexué, tandis que le sexism qui les assigne à la domesticité est intrinsèquement racisant. Cette co-construction des rapports de domination dans le contexte spécifique libanais, où les hiérarchies raciales s'articulent de manière particulière avec les rapports de genre, constitue l'une des contributions centrales de cette recherche.

Il me semble par ailleurs que l'une des principales contributions de cette recherche tient à la démarche ethnographique employée. Ma position de chercheure engagée dans le communautaire et l'antiracisme m'a permis de construire un regard particulier, nourri de mes lectures, mais aussi de mon engagement sur le terrain. Ma participation à l'organisation d'actions concrètes de solidarité, comme dans le cas de Sally, m'a permis d'acquérir des connaissances fines et de l'intérieur non seulement des pratiques d'exploitation et de ce qu'elles impliquent, mais aussi des stratégies de résistance et de survie. Tout en soulevant des questions éthiques, cette implication personnelle enrichit, je crois, la compréhension des dynamiques quotidiennes de la domination et de la résistance. Les liens que j'ai pu nouer avec des militantes qui ont une longue expérience et leur générosité m'ont concrètement permis d'accéder à des savoirs migrants construits collectivement, et ce, dans le temps long, des savoirs difficilement accessibles autrement. Cela fait écho aux travaux de Younes (2019, para. 2) qui, dans le cadre de son enquête, met de l'avant que « les savoirs migrants qui seront restitués [...] relèvent d'une épistémologie ancrée dans l'expérience migratoire, précipitant à la fois la compréhension intime d'un ordre (post) colonial et de rapports de pouvoir hybrides ».

Les contributions empiriques se déploient sur plusieurs plans. D'abord, l'étude des migrations Sud-Sud, souvent négligées dans la littérature, permet d'éclairer des configurations spécifiques au travail domestique migrant. Mon analyse des parcours migratoires offre une lecture qui valorise les récits individuels tout en les inscrivant dans des dynamiques globales de la domesticité.

Ensuite, l'analyse des conditions d'existence constitue une contribution importante par son attention aux mécanismes concrets de la domination. L'étude détaillée de l'organisation spatiale du travail domestique révèle comment l'architecture même des logements participe à la production et au maintien des rapports de pouvoir.

Cette recherche contribue également à la sociologie du care transnational en analysant comment les travailleuses domestiques migrantes négocient simultanément leur rôle de pourvoyeuses de care dans les familles employeuses et leur propre maternité à distance. Cette analyse souligne les contradictions d'un système qui nie la maternité de ces femmes, tout en exploitant leurs capacités à prendre soin, et met en lumière les tensions spécifiques qui caractérisent le travail de care dans un contexte transnational.

La contribution de ce chapitre réside dans la démonstration des différentes formes de domination, qui ne sont pas seulement juxtaposées, mais forment un système cohérent où l'organisation spatiale, le contrôle des corps, l'appropriation de la force de travail et le déni de la maternité se renforcent mutuellement. Ce système, légitimé par le régime de la kafala, produit une forme spécifique de travail non libre où la domesticité devient le lieu d'une exploitation multidimensionnelle des femmes migrantes.

En définitive, cette recherche participe au renouvellement des approches sociologiques du travail migrant en proposant une lecture qui articule les dimensions structurelles de l'exploitation avec les capacités d'action des travailleuses, tout en maintenant une attention aux mécanismes concrets de la domination. Ainsi, elle contribue à une meilleure compréhension des dynamiques du travail non libre dans le contexte de la mondialisation. À travers une démarche ethnographique engagée et une implication directe sur le terrain, cette recherche propose une façon différente de produire des connaissances avec et non sur les travailleuses domestiques migrantes. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les principales contributions de cette recherche, à la fois théoriques, méthodologiques et empiriques. En articulant une posture réflexive à une approche décoloniale et intersectionnelle, elle cherche à déplacer les lieux de production du savoir et à reconnaître les travailleuses domestiques migrantes non-arabes au Liban comme des productrices de savoirs situés, capables d'éclairer autrement les dynamiques contemporaines du travail, de la migration et du care.

3. Limites de la recherche et perspectives d'ouverture

Ma recherche contient de nombreuses limites, la première concerne la temporalité des données, recueillies en 2016-2017. Le Liban a depuis traversé des transformations majeures : crise économique sans précédent, explosion du port de Beyrouth (2020), pandémie de la covid-19, qui ont profondément affecté les conditions de vie et de travail des travailleuses domestiques migrantes non arabes. Si ces bouleversements invitent à une certaine prudence dans l'actualisation des résultats, les mécanismes fondamentaux de domination et d'exploitation documentés dans cette recherche demeurent d'actualité. Les témoignages récents rapportés par les organisations de défenses des droits des travailleuses domestiques font en effet toujours écho aux expériences analysées dans cette étude : persistance du système de la kafala, conditions de travail non libre, pratiques d'enfermement, violences quotidiennes, etc. Malgré les transformations du contexte,

cette continuité d'expériences suggère que les analyses développées dans cette recherche conservent leur pertinence pour comprendre les structures qui organisent le travail domestique migrant au Liban. Elle invite donc à de nouvelles recherches qui permettraient d'examiner comment ces structures se reconfigurent dans le contexte actuel de crises multiples.

Ma recherche fait par ailleurs l'impasse sur les familles employeuses et ne permet donc pas de rendre compte de tout ce qui se joue dans cette domesticité, et, je pense, notamment ici aux rapports entre patrons et patronnes, adultes et enfants, mais aussi entre travailleuses et patrons. Les hommes sont singulièrement absents dans ce mémoire, ce qui pose de nombreuses questions, et plus particulièrement les patrons.

Ce choix méthodologique de centrer l'étude sur l'expérience des travailleuses, bien que justifié par la volonté de donner la parole à ces actrices souvent invisibilisées, a pour conséquence l'absence de la perspective des personnes employeuses, mais aussi des institutions. L'inclusion des points de vue des employeurs et de représentant-e-s institutionnels (agences de placement, autorités gouvernementales, consulats) aurait permis une compréhension plus complète des dynamiques en jeu. Cette perspective dialectique aurait notamment mis en lumière les logiques qui sous-tendent le maintien du système de la kafala, les mécanismes de sa reproduction, et les résistances aux changements. Des recherches futures pourraient ainsi explorer ces dimensions pour une analyse plus systémique des rapports de pouvoir qui structurent ce secteur.

Une autre limite qui me semble importante à souligner réside dans l'analyse des fondements du racisme au Liban, particulièrement le racisme antinoir, dans ses dimensions politiques, sociales et historiques. Bien que mes données empiriques aient fait émerger de manière saillante cette question, notamment à travers la hiérarchisation institutionnalisée des travailleuses et les expériences spécifiques des femmes africaines, les contraintes de cette recherche n'ont pas permis d'explorer pleinement ces dynamiques. Les témoignages recueillis révèlent pourtant comment la valorisation d'une supposée « proximité à la blancheur » et un « complexe de supériorité » participent à la construction d'une altérité qui légitime l'exploitation économique et sociale des travailleuses. Ce schéma est particulièrement marquant dans l'expérience des travailleuses africaines à Beyrouth.

La persistance de pratiques discriminatoires et l'usage de termes comme « abid⁵¹ » suggèrent des continuités historiques dans les processus de racialisation qui mériteraient une analyse approfondie, particulièrement dans le contexte moyen-oriental où cette question reste peu documentée dans la littérature.

Bien d'autres limites pourraient être évoquées, mais à mon sens, la principale limite de ma recherche renvoie à ce qu'il m'a fallu délaisser, soit l'articulation entre les conditions de travail, de vie et la combativité. Les données ne manquaient pas pour le faire, mais il me fut impossible de les traiter par manque de temps, dans le cadre de cet exercice de maîtrise. Quelques pistes de recherche se dégagent de ce mémoire sur ce point, des pistes sur lesquelles j'envisage de travailler dans une recherche ultérieure et qui font suite à quelques constats.

Cette limite s'étend également à la conceptualisation même de la combativité. Bien que la recherche ait mis en évidence diverses formes de résistance, une analyse plus approfondie aurait permis d'élaborer une théorie sur la manière dont cette combativité se manifeste à travers une variété de pratiques. En ce sens, mes données suggèrent que la combativité ne se limite pas aux formes traditionnelles de mobilisation, mais s'exprime à travers diverses stratégies : du travail de survie (Younes, 2019 : 2021), des actes de résistance dissimulée (Moukarbel, 2009), des réseaux informels de solidarité (Pande, 2012), la mobilisation syndicale (Kobaissy, 2016), l'organisation communautaire au sein des églises, ou encore le travail quotidien d'accompagnement entre travailleuses.

Ces limites, loin d'être des faiblesses, ouvrent des perspectives fécondes pour de futures recherches. Un premier axe consisterait à approfondir l'articulation entre conditions matérielles et formes de résistance. Mes données suggèrent déjà comment différents facteurs (rapport au temps, à l'espace, statut légal, réseaux, situation d'emploi, savoirs migrants) structurent les possibilités d'engagement, mais aussi les façons de s'engager, donnant lieu à des formes de résistance allant des plus visibles aux plus discrètes. Cette diversité des formes de résistance s'illustre notamment dans des pratiques comme la préparation des repas pour les consœurs détenues ou hospitalisées, un travail dans

⁵¹ Le terme « abid » signifie littéralement « esclave » en arabe. Ce terme est devenu un terme péjoratif communément utilisé pour désigner les personnes noires dans de nombreux pays arabophones, perpétuant ainsi une longue histoire de déshumanisation raciale.

l'ombre réalisé par des femmes sans-statut qui s'engagent ainsi dans des formes de lutte et de soutien essentielles à la survie collective.

Ces pistes appellent à de nouvelles contributions sur la combativité et les luttes de ces femmes à l'intersection des rapports sociaux. L'enjeu consisterait entre autres à comprendre comment les stratégies de résistance émergent en réponse à, et en dépit de, l'imbrication des systèmes d'oppression, et comment elles se transforment dans le contexte actuel de crises multiples au Liban.

Ce mémoire s'inscrit dans un temps long de réalisation qui reflète à la fois la profonde influence qu'ont eue ces femmes sur mon propre parcours, mais aussi les défis de concilier production académique et engagement militant. À mon retour du terrain en 2017, imprégnée de la force de ces femmes et de leurs luttes quotidiennes, je sentais que je n'avais d'autre choix que de me consacrer pleinement aux transformations concrètes sur le terrain, dans mon quartier, à Montréal-Nord. Ma compréhension des multiples façons dont les oppressions systémiques se manifestent et s'entrecroisent s'était enrichie. La force de leur résistance m'avait tellement bousculée que je considérais comme fondamental non seulement de penser aux luttes, mais aussi de les vivre et de les construire. Mon engagement dans le travail militant à temps plein, avec tout ce qu'il implique d'investissement mental, émotionnel et physique, redéfinissait constamment mon rapport à la production académique. Cette réalité m'a amenée plusieurs fois à mettre ce mémoire en suspens, non pas par désintérêt, mais parce que la lutte pour la justice sociale exige une présence totale, une énergie qui parfois épouse les possibilités d'écriture. Être sur le terrain pendant toutes ces années, avoir fait de ce combat mon travail quotidien m'a appris que la production de connaissances ne peut être détachée des réalités qu'elle prétend décrire.

Cette temporalité particulière traduit la complexité de tisser des liens entre théorie et pratique, entre réflexion académique et action militante. Si cette tension peut sembler difficile à résoudre, elle est aussi porteuse. Ce temps long n'est donc pas un détour, mais reflète la nécessité de repenser les conditions de réalisation de la production scientifique, surtout lorsque nous sommes nous-mêmes à la croisée des oppressions et au front, où nos réalités quotidiennes, marquées par la précarité et l'urgence d'agir, redéfinissent les conditions mêmes de la production du savoir. Ce mémoire est finalement le fruit de cette dialectique, de ces années de va-et-vient entre terrain et théorie, entre urgence d'agir et nécessité de penser, entre transformation sociale et production de savoirs engagés.

En définitive, l'analyse menée ici dépasse le cadre du Liban pour interroger plus largement les continuités coloniales qui traversent la mondialisation du travail domestique. Elle révèle comment les rapports sociaux qui s'y articulent, de race, de sexe, de classe et de nationalité, configurent des formes contemporaines de dépendance, mais aussi d'action et de subjectivation. En s'intéressant à la manière dont ces femmes habitent, transforment et subvertissent les structures qui les contraignent, cette recherche invite à repenser la résistance non comme un acte spectaculaire, mais comme une pratique quotidienne, située et relationnelle.

Ces constats, bien qu'ancrés dans une réflexion théorique et politique plus large, demeurent profondément incarnés. Derrière les structures et les concepts, il y a les existences concrètes de celles qui font vivre la résistance dans les gestes les plus ordinaires.

Enfin, ce sont les visages, les rires, les larmes et les espoirs de ces femmes qui résonnent en moi à l'issue de cette recherche. Dans chaque conversation partagée, dans chaque tasse de café échangée, dans chaque silence lourd de sens, elles m'ont transmis bien plus qu'un savoir académique : une leçon de dignité et de résistance. Leurs luttes quotidiennes, parfois silencieuses, mais toujours puissantes, leurs solidarités tissées dans l'ombre, leurs rêves portés malgré tout, m'ont profondément transformée comme chercheuse et comme femme engagée. Leurs voix continueront de porter en moi l'urgence d'une recherche qui ne se contente pas d'observer, mais qui s'engage résolument aux côtés de celles qui résistent et construisent, pas à pas, un monde plus juste.

ANNEXE A

PORTRAITS DES PARTICIPANTES

Cette section a pour objectif de présenter les parcours individuels des travailleuses domestiques migrantes qui ont participé à cette recherche. Ces portraits mettent en lumière leur arrivée au Liban, leur situation professionnelle au moment de l'entretien, ainsi que leurs engagements militants. À travers ces récits, il s'agit de souligner la diversité de leurs expériences, tout en montrant les fils conducteurs qui lient leurs trajectoires.

GEMMA

Originaire des Philippines, Gemma arrive au Liban avec sa sœur en 1993, rejoignant leur mère qui y travaillait déjà comme travailleuse domestique. Elle travaille pour la même employeuse pendant 17 ans. Mère de trois enfants restés aux Philippines sous la garde de son père, son ex-conjoint et une nourrice, elle assure leur scolarisation par des envois de fonds réguliers. Son engagement militant débute en 1995 au sein de sa communauté, s'intensifiant lors de la guerre de 2006⁵² où elle participe au secours des travailleuses abandonnées. Cette expérience l'amène à élargir son engagement vers d'autres communautés, réalisant que « it's all the same struggle, the same challenges, despite nationalities ». Membre fondatrice de l'UTDM (2015) puis de l'Alliance des travailleuses domestiques migrantes au Liban⁵³ (2016), elle s'investit au sein du MCC, où elle organise des ateliers d'*empowerment* et accompagne les travailleuses dans leurs démarches juridiques.

⁵² En 2006, le Liban a subi une invasion israélienne marquée par des bombardements intensifs et des violences qui ont touché massivement les infrastructures, les civils et les régions du Sud du pays, ainsi que Beyrouth. Ces attaques ont eu des répercussions profondes sur les populations les plus vulnérables, notamment les travailleuses domestiques migrantes non arabes, dont beaucoup ont été abandonnées par leurs employeurs ou se sont retrouvées sans refuge.

⁵³ « The Alliance aims to serve all domestic workers in Lebanon. One of their goals is to become an affiliate member of the International Domestic Workers Federation (IDWF), an established organization whose backing could support the alliance address the problems faced by migrant domestic workers in Lebanon. » (ARM, 2024)

ROSE

Originaire du Cameroun, Rose arrive au Liban en 1999 à l'âge de 29 ans, laissant ses deux enfants au pays sous la garde de ses parents et de sa sœur cadette. Après treize ans chez une première employeuse, elle négocie son indépendance et travaille aujourd'hui comme « freelance », principalement pour une famille diplomatique australienne. Présidente de la communauté camerounaise depuis onze ans et de l'Union africaine au Liban, elle consacre ses week-ends à soutenir d'autres travailleuses en difficulté : visites en prison, accompagnement juridique, médiation avec les employeurs, etc. Elle est aussi l'une des fondatrices de L'UTDM (2015), puis de l'Alliance des travailleuses domestiques migrantes au Liban (2016). Elle évoque son déenchantement face à son expérience au sein de l'Union et place ses espoirs dans ce nouveau projet « continuer à faire ce qu'on a commencé [...] sans avoir quelqu'un qui te dit comment [...] qui te contrôle ou qui t'observe, et qui est prêt à te dire non ». Active au MCC, elle milite pour l'abolition du système de la kafala et contre les discriminations que subissent les travailleuses domestiques migrantes.

JULIA

Julia, d'origine malgache, est arrivée au Liban le 25 octobre 1996, à l'âge de 21 ans, poussée par les difficultés financières de sa famille. Depuis son arrivée, elle travaille pour la même famille d'employeurs. Son parcours militant débute au Liban, d'abord avec l'ONG KAFA où elle participe à des flashmob dénonçant le système de la kafala, puis au sein de diverses organisations (Caritas, MCC, FENASOL). Elle fut l'une des fondatrices de l'UTDM (2015) avec Gemma, Mala, et Rose, bien que cette expérience se soit soldée par une désillusion face au manque de transparence. Pour expliquer la genèse de son engagement militant, elle explique : « peut-être, c'était caché dedans, c'était déjà en moi, mais ça n'a pas explosé parce que je ne voyais pas encore les choses. Quand j'ai vu, quand on parle, on parle des mêmes choses, des mêmes histoires, des mêmes problèmes [...] , j'ai senti que je n'étais pas seule. » Au moment de l'entretien, Julia était secrétaire générale de l'Union africaine et également membre fondatrice de l'Alliance des travailleuses domestiques migrantes (2016), elle voit dans ce nouveau projet une opportunité d'autonomie : « on va rester nous-mêmes [...] C'est notre idée, c'est notre tête qui va être là. C'est nous qui allons décider comment diriger ce projet. Pour Julia, la lutte permet de forger une identité commune où toutes se

rassemblent « sous une bannière, sous un seul visage, celle des domestic workers. » En somme, Julia consacre ses journées de repos à l’Église et aux activités militantes.

RAHEL A.

Rahel A. d’origine éthiopienne, arrive au Liban à l’âge de 21 ans, en 2006. Contrairement à d’autres, son projet migratoire n’est pas uniquement motivé par des raisons économiques, mais aussi par un désir de voyage, suivant l’exemple de ses amies. Son premier contrat se termine abruptement quand ses employeurs tentent de la déporter sans préavis, une expérience qui la conduit à travailler sans papier pendant trois mois avant de trouver un nouveau garant. Elle travaille ensuite de manière semi-autonome pendant plusieurs années, tout en restant formellement liée à un kafil (garant). C’est durant cette période qu’elle développe une conscience militante au contact d’organisation comme KAFA. Son engagement prend principalement la forme d’accompagnement et de soutien à sa communauté, notamment à travers le MCC où elle fait des traductions et aide les travailleuses en difficulté. Elle participe régulièrement aux manifestations du 1^{er} mai et du 8 mars, tout en maintenant une implication importante dans les réseaux d’entraide de l’église éthiopienne. Elle exprime sa vision du MCC et de l’importance des réseaux de solidarité : « MCC became a place to connect, meeting friends and when they become friends, they are really friends [...] I feel when people come here, they don’t see any more nationalities; they become friends, like sisters, there understand each other. In the end, they are all exposed to the same things: bad treatments, discrimination ».

RAHEL Z.

Rahel Z., d’origine éthiopienne, arrive au Liban en 2000 à l’âge de 19 ans. Son départ est motivé par la situation politique en Éthiopie qui a conduit son père, ancien capitaine dans l’armée, à perdre son emploi. Après avoir vécu des situations d’exploitation et de violence avec ses premiers employeurs, elle travaille, au moment de l’entretien, depuis 10 ans pour le même employeur, un homme seul. Son engagement militant prend une forme particulière structurée à travers la création

de *Mesawat*⁵⁴, une organisation communautaire qui coordonne six groupes d'entraide pour la communauté éthiopienne à travers le Liban, totalisant environ 500 membres. Cette initiative répond à un besoin d'auto-organisation des travailleuses et des enjeux de pouvoir dans la représentation de ces dernières, comme elle l'exprime avec force : « Why Caritas, Kafa, FENASOL give speeches to the media for migrant workers? No. It doesn't make sense to me. Their speech is only for business. [...] there are no migrant workers here. Who is talking about who? » Son activisme se manifeste à travers différents moyens : théâtre, cinéma, accompagnement des travailleuses incarcérées ou à l'hôpital, et collecte de fonds pour soutenir les travailleuses en situation de précarité, notamment éthiopiennes.

DELPHINE

Delphine, originaire de Côte d'Ivoire, arrive au Liban en novembre 1992 à l'âge de 22 ans. Son départ est motivé par une nécessité économique à la suite du décès de sa mère, devant assumer la charge de ses frères cadets. Après une première expérience marquée par l'exploitation et les menaces physiques de son employeuse, elle travaille depuis 23 ans pour la même famille. Son engagement militant s'articule principalement à travers son implication dans l'Union africaine et de l'Alliance des travailleuses domestiques migrantes (2016). Elle aussi a contribué aux premiers efforts d'organisation des travailleuses domestiques au sein de l'UTDM (2015). Pour elle, cette lutte est indissociable d'une conscience critique : « Le plus grand problème ici, nous sommes les femmes de ménage, c'est grâce à nous que les maisons sont propres, mais on n'a aucun droit. On n'est pas reconnu nulle part ». Sa vision de l'engagement est tournée vers les générations futures : « Je ne lutte pas pour moi parce que je sais qu'en ce moment ça ne changera pas [...], mais lorsque je quitte le Liban, je voudrais que toutes celles qui vont venir derrière nous puissent profiter de ce que nous, on a fait ». Son activisme se manifeste notamment par l'accueil et le soutien aux travailleuses en fuite, l'organisation d'actions collectives, et la participation à diverses initiatives pour les droits des travailleuses domestiques migrantes.

⁵⁴ « Mesewat is a community group of migrant domestic workers that advocates for changes through direct action while also sharing knowledge and skills within the group. They provide financial and medical support to abused migrant domestic workers, particularly those who lack documentation and support system. » (ARM, 2024) : Mesewat est un mot en amharic signifiant « Si tu as peu, partage-le avec les autres. »

LILI

Lili, originaire de Madagascar et titulaire d'un baccalauréat, arrive au Liban en mars 2009 à l'âge de 35 ans. Avant son départ, elle enseigne pendant près de dix ans comme chargée de cours dans des écoles tout en travaillant dans des usines d'exportation de produits maritimes. Confrontée à des difficultés économiques après sa séparation avec son conjoint, elle décide de quitter son pays afin de financer les études universitaires de son fils. Après une première expérience d'enfermement qui la pousse à fuir son employeur, elle multiplie ses emplois dans divers foyers libanais. Au moment de l'entretien, elle travaille principalement dans les bureaux d'une compagnie. Son engagement au sein de l'UTDM depuis deux ans est marqué par une lucidité critique sur les limites de cette forme d'organisation. Elle persiste néanmoins dans son engagement, voyant l'importance de la mobilisation collective malgré les obstacles institutionnels et les dynamiques de pouvoir qui entravent l'auto-organisation des travailleuses. Pour Lili, le système de la kafala est « une forme d'esclavagisme sur papiers, un esclavagisme légalisé avec un contrat ».

MERIAM

Meriam arrive au Liban en 1994 à l'âge de 18 ans. Originaire des Philippines, ses premières expériences de travail sont marquées par des violences qui la poussent à changer plusieurs fois d'employeurs. Son engagement militant est encouragé par sa sœur et son employeuse actuelle, une journaliste avec qui elle travaille depuis six ans. Active initialement au sein de l'UTDM (2015) et de différentes organisations communautaires philippines, elle s'investit désormais dans des projets de formation professionnelle visant à améliorer les conditions des travailleuses, telle que l'Alliance des travailleuses domestiques migrantes au Liban. Comme elle l'exprime : « If we have our own knowledge [...] so if you have skills, maybe you have a higher salary ». Son engagement reflète une vision qui dépasse les clivages communautaires : « For me, we are all equal, we struggle with the same things in our everyday life ». Elle ajoute : « For me, I tell myself the one I'm fighting is not for me. It's for the people, for the migrants and for all my friends, because I have my freedom ». Son activisme s'exprime particulièrement à travers son implication au MCC qu'elle décrit comme un espace essentiel : « Here it's like a family, I found a family [...] This kind of space is important for us; it's useful ».

MALA

Mala arrive au Liban le 26 mai 1983 dans des circonstances exceptionnelles. Originaire du Sri Lanka, elle est amenée clandestinement via Chypre et débarque au port de Beyrouth sous les bombardements de la guerre civile. Sa première expérience illustre les mécanismes de déshumanisation : dès son arrivée, son employeuse lui coupe les cheveux, jette ses vêtements et la fait se laver au Dettol sous surveillance. Après avoir quitté cette première famille qui ne la payait pas, elle travaille depuis près de 40 ans pour la même employeuse, tout en développant progressivement une activité de freelance pour subvenir aux besoins de ses quatre enfants restés au Sri Lanka. Son engagement militant naît de cette expérience : « working outside is a very hard life, so I wanted to do something for girls like me to help each other »⁵⁵. Elle s'implique ainsi dans différentes organisations, comme le MCC, Insan et Kafa, et crée une association de femmes sri lankaises⁵⁶ pour faciliter le soutien mutuel entre travailleuses.

⁵⁵ Passage tiré d'un entretien avec Mala : Mala. "Migrating to the Lebanese Civil War". *Kohl: a Journal for Body and Gender Research* Vol. 2 No. 2 (2016); pp. 132-134. Available at: <https://kohljournal.press/migrating-to-civil-war>. doi: <https://doi.org/10.36583/2016020204>.

⁵⁶ « Sri Lankan Women's Association, founded in the late 1990s the group is one of the oldest in Lebanon. They organized numerous social activities each year including musical events and Sri Lankan national holiday celebrations. Mala was the group's president for several decades and worked hard to keep the group active. After spending almost 40 years in Lebanon, Mala was forced to leave the country in 2022 due to medical complications that her Lebanese insurance company refused to cover. » (ARM, 2024)

BIBLIOGRAPHIE

- Abdulrahim, S. (2010). Servant, Daughter or Employee? A Pilot Study on the Attitudes of Lebanese Employers towards Migrant Domestic Workers. KAFA “Enough Violence & Exploitation”.
- Abu-Lughod, L. (1990). Can there be a feminist ethnography? women & performance: a journal of feminist theory, 5(1), 7—27. <https://doi.org/10.1080/07407709008571138>
- Ambrosetti, E., Condon, S., & Lieber, M. (2008). Femmes, rapports de genre et dynamiques migratoires. *Population*, 63 (4), 767–793. <https://doi.org/10.3917/popu.804.0767>
- Ambrosini, M. (2008). Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux. Revue européenne des migrations internationales, 24 (3), 79-106. <https://doi.org/10.4000/remi.4829>
- Anderson, B. (2000). Doing the Dirty Work? The Global Politics of Domestic Labour. Palgrave Macmillan.
- Avril, C., & Cartier, M. (2019). Care, genre et migration : Pour une sociologie contextualisée des travailleuses domestiques dans la mondialisation. *Genèses*, 114 (1), 134-152. <https://doi.org/10.3917/gen.114.0134>
- Beaugé, G. (1986). La kafala : un système de gestion transitoire de la main-d’œuvre et du capital dans les pays du Golfe. Revue européenne des migrations internationales, 2 (1), 109-122. <https://doi.org/10.3406/remi.1986.998>
- Berhe, M. G. (2016). The Ethiopian Post-Transition Defense Review: Building a national army from a revolutionary democratic army [Paper No. 17]. World Peace Foundation, African Politics, African Peace Program. <https://worldpeacefoundation.org/wp-content/uploads/2024/03/17.-Ethiopia-SSR-M.-Gebrehiwot-20170302.pdf>
- Bertaux, D., & de Singly, F. (1997). *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*. Nathan.
- Berthomière, W., Doraï, M. K., & de Tapia, S. (2003). Éditorial. Revue européenne des migrations internationales, 19 (3). <https://doi.org/10.4000/remi.2649>
- Blanc-Pamard, C., & Ramiarantsoa, H. (2003). Madagascar : sortie de crise ? L’Espace géographique, 32 (2), 174-191. <https://doi.org/10.3917/eg.322.0174>
- Blanchard, S. (2014). Intersectionnalité, migrations et travail domestique : lectures croisées en France et aux États-Unis. *EchoGéo*, 30. <https://doi.org/10.4000/echogeo.14073>
- Borgeaud-Garciandía, N., & Georges, I. (2014). Travailleuses en migration dans « les Suds » : Déplacements de regards, reconfigurations de l’objet. *Revue Tiers Monde*, 217 (1), 7-24. <https://doi.org/10.3917/rtm.217.0007>
- Bret, J. (2007). Circulations transnationales et travail disqualifié au Moyen-Orient : Les travailleurs non arabes au Liban. *Hommes et Migrations*, 1266, 96-107. <https://doi.org/10.3406/homig.2007.4590>
- Bret, J. (2012). Temps migratoires en tension. Temporalités, 15. <https://doi.org/10.4000/temporalites.2029>
- Carby, H. (2008 [1982]). Femme blanche, écoute ! Le féminisme noir et les frontières de la sororité. Dans E. Dorlin (dir.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain*, 1975–2000 (pp. 87–112). L’Harmattan.
- Catarino, C., & Morokvasic, M. (2005). Femmes, genre, migration et mobilités. Revue européenne des migrations internationales, 21 (1). <https://doi.org/10.4000/remi.2534>

- Cattan, N. (2012). Trans-territoire : Repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité. *L'Information géographique*, 76 (2), 57-71.
<https://doi.org/10.3917/lig.762.0057>
- Dahdah, A. (2010). Mobilités domestiques internationales et nouvelles territorialités à Beyrouth (Liban). *Espace populations sociétés*, 2-3. <https://doi.org/10.4000/eps.4154>
- Dahdah, A. (2012). Chapitre I. La domesticité internationale au Liban. État des lieux. Dans L'art du faible. Presses de l'Ifpo. <https://doi.org/10.4000/books.ifpo.2852>
- Dahdah, A. (2012). Chapitre IV. Beyrouth, entre cosmopolitismes et coexistences. Dans L'art du faible. Presses de l'Ifpo. <https://doi.org/10.4000/books.ifpo.4226>
- Dahdah, A. (2020). « Black is not thought beautiful » : Entre racisme et ancrage, l'expérience migratoire des Africains à Beyrouth. *Migrations Société*, 179 (1), 171-175.
<https://doi.org/10.3917/migra.179.0171>
- Davis, A. (2007). *Femmes, race et classe* (D. Taffin, Trad.). Éditions des femmes-Antoinette Fouque. (Ouvrage original publié en 1981)
- Dechaufour, L. (2008). Introduction au féminisme postcolonial 1. *Nouvelles questions féministes*, 27 (2), 99-110.
- Debonneville, J. (2014). Les écoles du care aux Philippines : Le devenir travailleuse domestique au prisme de l'altérité. *Revue Tiers Monde*, 217 (1), 61-78.
<https://doi.org/10.3917/rtm.217.0061>
- Debonneville, J. (2015). Regards croisés sur les récits de vie des femmes philippines dans l'économie mondialisée du travail domestique. Pour une analyse processuelle des carrières migratoires. *Moussons*, 26. <https://doi.org/10.4000/moussons.3382>
- Delphy, C. (1984). *Close to Home: A Materialist Analysis of Women's Oppression* (D. Leonard, Trad. et Dir.). Hutchinson.
- Destremau, B., & Lautier, B. (2002). Introduction : Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud. *Tiers-Monde*, 43 (170), 249-264.
<https://doi.org/10.3406/tiers.2002.1593>
- Dorlin, E. (Dir.). (2008). Black Feminism: Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000. L'Harmattan.
- Ehrenreich, B., & Hochschild, A. R. (Dir.). (2003). *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. Metropolitan Books.
- El-Hage, A.-M. (2019). Dix heures de travail par jour, un jour de congé hebdomadaire : le nouveau contrat des employées de maison. *L'Orient-Le Jour*.
- El Khatib, R. (2023). Témoignages d'organisatrices communautaires migrantes au Liban. Promoting Migration Governance, Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung. <https://feminism-mena.fes.de/fr>
- Entretien de Memmi, D., avec Cousin, B., & Lambert, A. (2019). Servir (chez) les autres : Pérennité et mutations de la domination rapprochée. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 230 (5), 108-119. <https://doi.org/10.3917/arss.230.0108>
- Elson, D. (1992). From Survival Strategies to Transformation Strategies: Women's Needs and Structural Adjustment. *World Development*, 17(7), 889–902.
- Falquet, J. (2020). Un féminisme matérialiste décolonial est possible : lire ensemble Colette Guillaumin et María Lugones. *Cahiers de recherche sociologique*, 69, 193-218.
<https://doi.org/10.7202/1091918ar>
- Federici, S. (1975). *Wages against Housework*. Falling Wall Press and the Power of Women Collective.

- Federici, S. (2002). Reproduction et lutte féministe dans la nouvelle division internationale du travail. Dans C. Verschuur & F. Reysoo (Dir.), *Genre, mondialisation et pauvreté*. Graduate Institute Publications. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.5518>
- Federici, S. (2016). *Point zéro : propagation de la révolution*. Salaire ménager, reproduction sociale, combat féministe. Éditions iXe.
- Ferrarese, E. (2012). bell hooks et le politique : la lutte, la souffrance et l'amour. *Recherches féministes*, 25 (1), 183-201. <https://doi.org/10.7202/1011123ar>
- Fraser, N. (2016). Contradictions of Capital and Care. *New Left Review*, 100, 99–117.
- Galerand, E., & Gallié, M. (2014). L'obligation de résidence : un dispositif juridique au service d'une forme de travail non libre. *Revue Interventions économiques*, 51. <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2203>
- Galligani, S. (2000). De l'entretien au récit de vie : Quand les sujets s'emparent de la conduite d'un entretien. *Ecrits d'identité*, 92.
- Gemma. (2016). The Road to Dissent. *Kohl: A Journal for Body and Gender Research*, 2(2), 135–139. <https://doi.org/10.36583/2016020205>
- Ghorbani, M. (2015). Domestic Workers Need the Protection of a Union. AWID (Association for Women's Rights in Development). <https://www.awid.org/news-and-analysis/lebanon-domestic-workers-need-protection-union>
- Glenn, E. N. (2009). De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé. Dans E. Dorlin (Dir.), *Sexe, race, classe : Pour une épistémologie de la domination* (pp. 21-63). PUF.
- Guillaumin, C. (1992 [1978]). *Sexe, race et pratique du pouvoir: L'idée de nature*. Côté-femmes.
- Hirata, H. (2021). Travail productif, travail de care. *Actuel Marx*, 70 (2), 62-76.
- hooks, b. (2015). *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme* (O. Potot, Trad.). Éditions Cambourakis. (Ouvrage original publié en 1981)
- Hochschild, A. R. (2000). Global Care Chains and Emotional Surplus Value. Dans W. Hutton & A. Giddens (Dir.), *Global Capitalism* (pp. 130–146). The New Press.
- Human Rights Watch. (2015). Liban : Il faut autoriser les travailleuses et travailleurs domestiques à former un syndicat. <https://www.hrw.org/fr/news/2015/03/10/liban-il-faut-autoriser-les-travailleuses-et-travailleurs-domestiques-former-un>
- Husson, L. (2007). L'Asie insulaire, forte exportatrice de main-d'œuvre féminine possède-t-elle un système migratoire propre ? Les cas indonésien, philippin et sri-lankais. *Études caribéennes*, 8. <https://doi.org/10.4000/etudescaribennes.982>
- Jacquemin, M. (2002). Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). *Tiers-Monde*, 43 (170), 307-326. <https://doi.org/10.3406/tiers.2002.1596>
- Jacquemin, M. (2009). « Petites nièces » et « petites bonnes » à Abidjan : Les mutations de la domesticité juvénile. *Travail, genre et sociétés*, 22 (2), 53-74. <https://doi.org/10.3917/tgs.022.0053>
- Joseph, R.-M. (2015). L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans la migration et le travail des femmes haïtiennes [Thèse de doctorat, Université de Lausanne]. Serval. http://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_48416CEEA72A2.P001/REF
- Jureidini, R. (2003). L'échec de la protection de l'État : les domestiques étrangers au Liban. *Revue européenne des migrations internationales*, 19 (3). <https://doi.org/10.4000/remi.485>
- Jureidini, R., & Moukarbel, N. (2004). *Female Sri Lankan Domestic Workers in Lebanon: A Case of "Contract Slavery"?* *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30(4), 581–607.
- Jureidini, R. (2009). *In the shadow of family life: toward a history of domestic service in Lebanon*. *Journal of Middle East Women's Studies*, 5(3), 74–101.

- Kaj, N. M. (2012). What's wrong with this picture? A pilot study on Lebanese of African heritage; how they challenge current discourses on identity, "race", racialization and racism in Lebanon [CERS Working Paper]. University of Leeds.
- Kobaissy, F. (2016). Organizing the Unorganized: Migrant Domestic Workers in Lebanon. The American University in Cairo Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv37mk1xf>
- Kofman, E. (2008). Genre, migrations, reproduction sociale et Welfare state : Un état des discussions. *Les cahiers du CEDREF*, 16. <https://doi.org/10.4000/cedref.579>
- Lautier, B. (2010). Introduction. Dans J. Falquet, H. Hirata, D. Kergoat, B. Labari, N. Le Feuvre & F. Sow (Dir.), *Le sexe de la mondialisation : Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.falqu.2010.01.021>
- Le Petitcorps, C. (2018). Le service domestique comme rapport social : Subjectivités au travail, emplois à domicile et migrations féminines en France. *Recherches féministes*, 31 (2), 197-214. <https://doi.org/10.7202/1056249ar>
- Lugones, M. (2019). La colonialité du genre. *Les cahiers du CEDREF*, 23. <https://doi.org/10.4000/cedref.1196>
- Mala. (2016). Migrating to the Lebanese Civil War. *Kohl: A Journal for Body and Gender Research*, 2(2), 132—134. <https://doi.org/10.36583/2016020204>
- Memmi, D. (2006). Corps à corps et domination rapprochée : comment le cinéma « réfléchit » le monde social. *Culture & Musées*, 7, 81-97. <https://doi.org/10.3406/pumus.2006.1386>
- Merla, L., & Degavre, F. (2016). Le concept de défamilialisation à l'épreuve du care transnational : L'exclusion des travailleuses migrantes domestiques des politiques de care. *Informations sociales*, 194 (3), 50-60. <https://doi.org/10.3917/ins.194.0050>
- Mies, M. (1986). Patriarchy and Accumulation on a World Scale: Women in the International Division of Labour. Zed Books.
- Mohanty, C. T. (2010). *Sous les yeux de l'Occident: Recherches féministes et discours coloniaux*. Dans C. Verschuur (éd.), *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes*. Graduate Institute Publications.
- Molinier, P., Boursier, L., & Mercier-Millot, S. (2021). La production du vivre : Travail, genre et subalternités. Hermann.
- Morokvasic, M. (2005). Emigration des femmes : suivre, fuir ou lutter. Dans C. Verschuur & F. Reysoo (Dir.), *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Cahiers Genre et Développement (n° 5, pp. 55-65). L'Harmattan. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.5703>
- Morokvasic, M. (2008). Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard retrospectif. *Les cahiers du CEDREF*, 16. <https://doi.org/10.4000/cedref.575>
- Moujoud, N. (2008). Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : Au-delà des visions binaires. *Les cahiers du CEDREF*, 16. <https://doi.org/10.4000/cedref.577>
- Moukarbel, N. (2009). Sri Lankan housemaids in Lebanon: A case of "symbolic violence" and "everyday forms of resistance". Amsterdam University Press.
- Mozère, L. (2002). Des domestiques philippines à Paris : un marché mondial de la domesticité ? *Tiers-Monde*, 43 (170), 373-396. <https://doi.org/10.3406/tiers.2002.1599>
- Mozère, L. (2004). Des domestiques philippines à Paris. *Journal des anthropologues*, 96-97. <https://doi.org/10.4000/jda.1885>
- N'Sangou, A. (1985). La contribution des buy'em sell'em au développement. Dans J.—C. Barbier (Dir.), *Femmes du Cameroun : Mères pacifiques, femmes rebelles* (pp. 385-393). Karthala.

- Ollagnier, E. (2015). Francesca Scrinzi : Genre, migrations et emplois domestiques en France et en Italie : construction de la non-qualification et de l'altérité ethnique. *Nouvelles Questions Féministes*, 34 (1), 122-125. <https://doi.org/10.3917/nqf.341.0122>
- Oso Casas, L. (2004). Femmes, actrices des mouvements migratoires. Dans F. Reysoo & C. Verschuur (Dir.), *Femmes en mouvement*. Graduate Institute Publications. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.6268>
- Pande, A. (2012). From “Balcony Talk” and “Practical Prayers” to Illegal Collectives: Migrant Domestic Workers and Meso-level Resistances in Lebanon. *Gender & Society*, 26(3), 382–405.
- Parreñas, R. S. (1998). The Global Servants: Filipina (Im)Migrant Domestic Workers in Rome and Los Angeles [Thèse de doctorat]. University of California, Berkeley.
- Parreñas, R. S. (2000). Migrant Filipina domestic workers and the international division of reproductive labor. *Gender & Society*, 14(4), 560–580.
- Parreñas, R. S. (2001). *Servants of Globalization: Women, Migration and Domestic Work*. Stanford University Press.
- Paugy, D., Lévêque, C., Mouas, I., & Laë, R. (2011). Poissons d’Afrique et peuples de l’eau. IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.8336>
- Rakotoaridera, M., & Raharinjanahary, R. (2017). La migration des femmes malgaches au Liban, à double face, face à la pauvreté.
- Rollins, J. (1990). Entre femmes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 84, 63-77. <https://doi.org/10.3406/arss.1990.2951>
- Saad, B. (2016, 31 mai). The 5 m2 Maid’s Room: Lebanon’s Racist, Gendered Architecture. Failed Architecture. <https://failedarchitecture.com/the-5m2-maids-room-lebanons-racist-gendered-architecture/>
- Sassen, S. (1998). Globalization and Its Discontents. The New Press.
- Sassen, S. (2006). Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs. *Cahiers du Genre*, 40 (1), 67-89. <https://doi.org/10.3917/cdge.040.0067>
- Sassen, S. (2010). Mondialisation et géographie globale du travail. Dans J. Falquet, H. Hirata, D. Kergoat, B. Labari, N. Le Feuvre, & F. Sow (Dir.), *Le sexe de la mondialisation : Genre, classe, race et nouvelle division du travail* (pp. 27-42). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.falqu.2010.01.027>
- Sayad, A. (1977). Les trois « âges » de l’émigration algérienne en France. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15, 59-79. <https://doi.org/10.3406/arss.1977.2561>
- Sayad, A. (1999). *La double absence : Des illusions de l’émigré aux souffrances de l’immigré*. Seuil.
- Scrinzi, F. (2005). Les migrantes dans les emplois domestiques en France et en Italie : construction sociale de la relation de service au croisement des rapports sociaux de sexe, de race et de classe [Thèse de doctorat]. Université Nice Sophia Antipolis.
- Scrinzi, F. (2013). *Genre, migrations et emplois domestiques en France et en Italie : Construction de la non-qualification et de l'altérité ethnique*. Éditions Petra.
- Shukr, R. (2023). Historisation de l’organisation Communautaire et de la lutte des classes des travailleuses domestiques migrantes au Liban. Anti-Racism Movement. <https://armlebanon.org/ar/histoire-de-organisation-communautaire-des-travailleuses-domestiques-migrantes/>
- Spivak, G. C. (1988). Can the Subaltern Speak? Dans C. Nelson & L. Grossberg (Dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture* (pp. 271–313). University of Illinois Press.
- Vergès, F. (2019). *Pour un féminisme décolonial*. La Fabrique.

- Vidal, D. (2013). « Petites bonnes » d'Abidjan. Sociologie des filles en service domestique, M. Jacquemin. *Sociologie du travail*, 55 (4). <https://doi.org/10.4000/sdt.7485>
- Younes, M. (2015). Incrire l'inestimable : Linéaments d'une recherche-action avec des travailleuses domestiques migrantes à Beyrouth. *Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés*, ED 624, 7.
- Younes, M. (2019). Quand la maison du-de la maître-sse est hybride : savoirs migrants et pratiques de l'interdépendance. *Les cahiers du CEDREF*, 23. <https://doi.org/10.4000/cedref.1208>
- Younes, M. (2019). Des savoirs situés à l'agentivité méthodologique : À partir d'un dispositif de travail domestique non libre à Beyrouth (Liban). *Travailler*, 42 (2), 119-140. <https://doi.org/10.3917/trav.042.0119>
- Younes, M. (2021). Aux côtés d'un travail de survie. *Recherches en psychanalyse*, 31 (1), 44-63. <https://doi.org/10.3917/rep2.031.0044>